

NON: 45.5%; OUI: 39.6%;
satisfaits du gouvernement: 67%

Le sondage CROP-Radio-Canada rendu public hier indique que tout en s'appuyant à dire «non» au référendum, une majorité de Québécois reporterait le gouvernement Lévesque au pouvoir si une élection avait eu lieu au moment du sondage, soit en-

tre le 26 avril et le 3 mai. A la lumière du sondage, il apparaît que 45.5 pour cent des Québécois s'appuient à voter «non» contre 39.6 pour cent en faveur du «oui», cependant qu'il y a encore 14.9 pour cent d'indécis. Au plan des intentions de vote, il apparaît que

41.7 pour cent des électeurs voteraient pour le Parti québécois contre 40.6 pour cent pour le Parti libéral. Par ailleurs, 67 pour cent des électeurs se disent satisfaits du gouvernement, ce qui constitue un record depuis l'élection du 15 novembre 1976.

page A 7

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse



OPÉRÉ AU CERVEAU

Racine demeure dans le coma

Le boxeur Ralph Racine repose toujours dans le coma aux soins intensifs de l'hôpital Maisonneuve de Montréal. Racine, inconscient depuis la fin de son combat contre Gaétan Hart mercredi soir, a subi une intervention chirurgicale de deux heures qui visait à relâcher la pression causée sur son cerveau par un caillot sanguin. Les médecins attendaient toujours son réveil pour se prononcer définitivement sur son état.

pages B 1, B 2, B 3

MONTREAL, VENDREDI 9 MAI 1980, 96e ANNÉE, no 110, 54 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI *1.75

À L'ASSAUT D'UNE IMAGE

page A 5

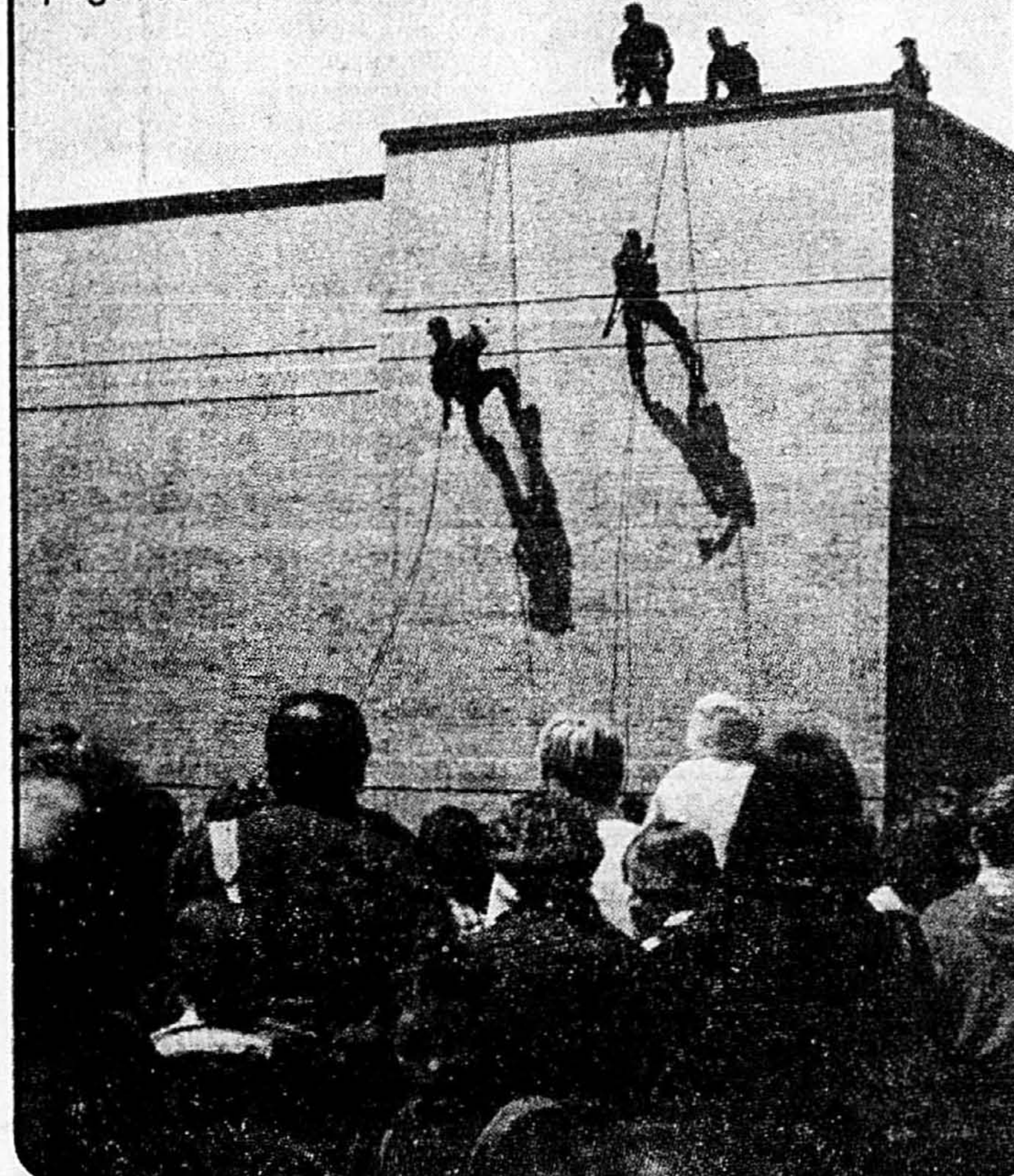


Photo Réal Saint-Jean

Québec achète la mine d'Amiante Bell

■ Le gouvernement du Québec a conclu une entente de principe avec la firme britannique Turner and Newall pour se porter acquéreur des mines d'Amiante Bell, de Thetford Mines, et de deux usines de transformation de la fibre.

MAURICE JANNARD

C'est ce qu'ont annoncé hier conjointement les ministres Jacques Parizeau, des Finances, et Yves Bérubé, de l'Energie et des Ressources. Le ministre Bérubé a de plus indiqué que l'achat des mines d'Amiante Bell ne modifiait pas le projet du gouvernement d'exproprier la Société Asbestos, projet qui est contesté par la compagnie devant les tribunaux.

Cet achat, cependant, «rend moins nécessaire l'acquisition de la mine de la Société Asbestos qui est située en Ungava de même que son usine de traitement de l'amiante en Allemagne», a déclaré M. Bérubé.

C'est la Société nationale de

l'amiante (SNA), une entreprise gouvernementale, qui prendra possession des installations canadiennes de Turner and Newall. La transaction est évaluée à \$35.5 millions au total.

Le coût de la mine d'Amiante Bell est de \$32.3 millions. Les deux usines de transformation acquises par le gouvernement sont la société Atlas Turner, de Montréal, et la société Turner Building Products, en Colombie-Britannique. Toutes les deux produisent de l'amiante-ciment.

Les négociations entre la SNA et la firme britannique ont débuté en novembre dernier. «Les discussions ont été rapides et sereines», a tenu à préciser M. Parizeau en lançant une pointe à General Dynamics, l'actionnaire majoritaire de la société Asbestos.

Voir AMIANTE BELL, page A 4

Ce sont les ministres Parizeau et Bérubé qui ont annoncé la nouvelle. Très satisfait, M. Parizeau a dit que «les négociations ont été rapides et empreintes de sérénité».



Photo Paul-Henri Talbot

LES FONCTIONNAIRES D'OTTAWA DANS UN QUÉBEC SOUVERAIN

Aucun mal à intégrer mais ça coûterait cher

■ Dans un scénario de souveraineté-association, le gouvernement du Québec n'aurait aucun mal à intégrer les 130,000

ALAIN DUBUC

fonctionnaires québécois au service du fédéral, mais ça lui coûterait cher.

Selon la grande majorité des spécialistes qui ont pu se pen-

cher sur cette question, la promesse du gouvernement Lévesque de rapatrier les fonctionnaires fédéraux risque en effet de gruger toutes les économies que l'on comptait réaliser, en éliminant les chevauchements entre les deux paliers de gouvernement, soit une somme de \$200 à \$500 millions.

D'après les plus récentes données de Statistique Canada, on

peut évaluer à \$2.2 milliards la masse salariale des employés du gouvernement fédéral ou de ses sociétés d'Etat qui vivent ou travaillent au Québec.

Chevauchements

La question de leur intégration est intimement liée à celle des dédoublements que les tenants du «oui» dénoncent dans le fonctionnement actuel du fédéralis-

me, parce qu'en rapatriant tous les fonctionnaires qui le désirent, on se retrouverait inévitablement à rapatrier tous ceux qui exécutent les tâches que l'on veut justement éliminer!

Les nombreux chevauchements, dont les plus connus sont l'existence de deux ministères semblables comme ceux du Revenu ou de l'Agriculture, pro-

Voir INTÉGRATION, page A 4



20,000 photos pour devenir «playmate»

Le numéro de juin de la revue Playboy la nomme «Playmate of the Year». Son anatomie n'est pas seule responsable de ce succès. Dorothy Stratten révèle en effet qu'elle a dû, pour parvenir à ce résultat, poser pendant cinq mois et se faire photographier 20,000 fois.

photo Jean-Yves Létourneau

page C 2



photo René Picard

LE DOLLAR PLUS FORT

Baisse de 1¼% du taux d'escompte

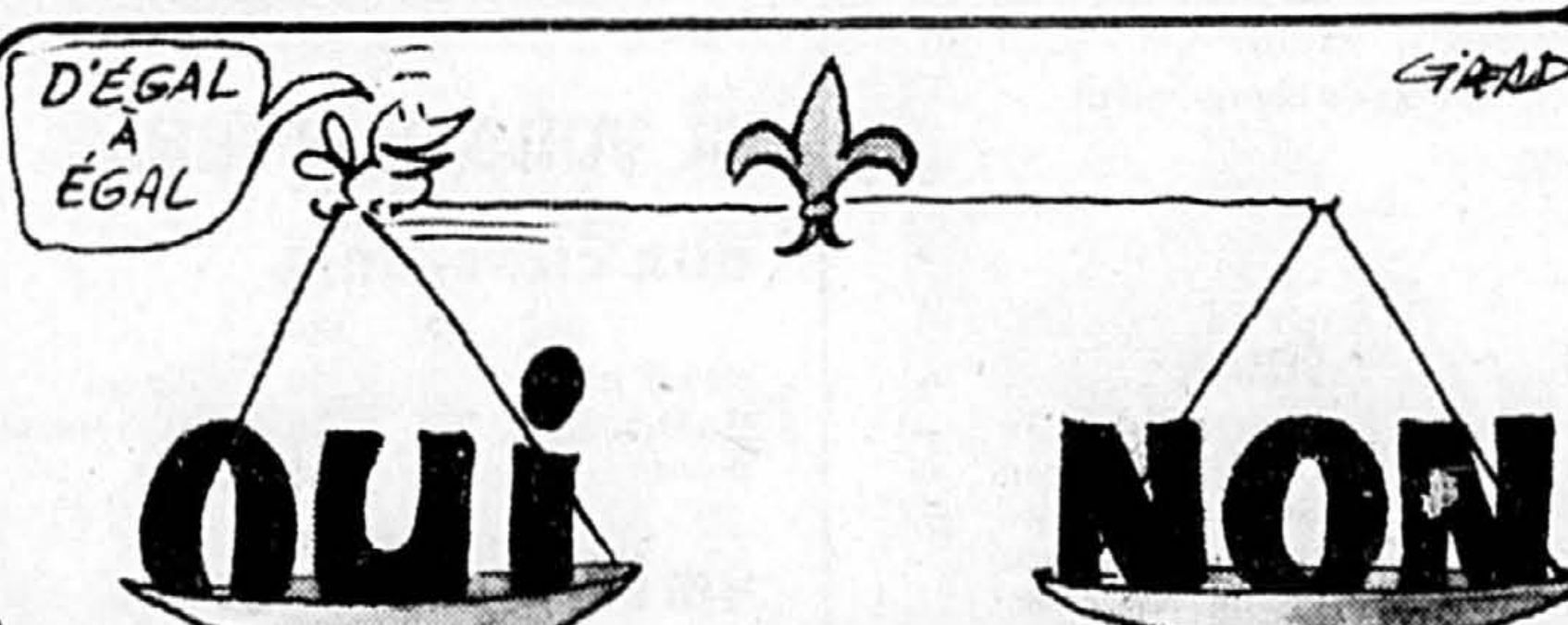
page D 1

UN MILLION DE FLEURS GRATUITES

Les Florales seront annuelles

La Ville de Montréal se propose de distribuer à ses habitants un million de fleurs, en parterres ou en boîtes et corbeilles, pour orner la façade de leurs maisons. Le maire Jean Drapeau a souligné à ce propos que les Florales avaient pour but premier de réunir tous les Montréalais sous le signe de la beauté. Entre-temps, le ministre des Postes, André Ouellet, a révélé qu'un nouveau timbre-poste consacrerait le caractère perpétuel des Florales de Montréal, qui sont ainsi appelées à devenir un événement annuel.

page A 3



ÉDITO

UNE LÉGÈRE AVANCE POUR LE CAMP DU NON?

par Vincent PRINCE

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: C 4 à C 12
Arts et spectacles
— Informations: D 7 à D 12
— Horaires: D 11
Bandes dessinées: B 10
Décès, naissances, etc.: C 13
Économie: D 1 à D 5
Êtes-vous observateur?: C 9
FEUILLETON Holocauste: C 6
Horoscope: B 10
Jardins et maisons: C 11
Le monde: A 15
Météo: A 2
Mot mystère: B 10
Mots croisés: B 10
Quoi faire aujourd'hui: D 11
Radio et télévision: D 11
Sports: B 1 à B 9
Tribune libre: A 8, A 9
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 3

Pour un meilleur
financement hypothécaire...

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Téléphonez-nous et demandez le poste 3000
Montréal 866-9641
Sept-Îles 968-1830
Chicoutimi 549-6490
Alma 668-3391
Rimouski 724-4106
Rivière-du-Loup 862-7286
Ottawa 238-4900
Outremont 739-3265
Québec 668-0630
Lévis 833-4450
Trois-Rivières 379-7230
Hull 771-3227
Filiale à Sherbrooke—Sherbrooke Trust
75, Wellington nord 563-4011
Carrefour de l'Estrie 563-3331
Place Belvédère 563-3447

285-690

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h)

la presse

Congrès mondial des communautés urbaines à Montréal en septembre

Le ministre de l'Intérieur de la France, M. Christian Bonnet, et le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Guy Tardif seront les coprésidents d'honneur d'un congrès mondial des communautés urbaines et régionales qui se déroulera à Montréal les 8, 9 et 10 septembre prochains.

FLORIAN BERNARD

Plus de 200 parlementaires et hommes politiques de la francophonie — dont l'ex-premier ministre de la France, M. Jacques Chaban-Delmas, président de la

Communauté urbaine de Bordeaux — seront dans la métropole durant ces trois jours. Les grandes communautés urbaines de l'Europe et du Canada ont été invitées à envoyer des délégués, notamment celles de Lyon, Bruxelles, Bordeaux, Londres, Strasbourg, Le Mans, Cherbourg, Dunkerque, Brest, Le Creusot, etc. Du côté canadien, on attend bien sûr des délégations des trois communautés urbaines du Québec et de celles des autres provinces, notamment Toronto.

Expérience de 10 ans

La tenue de ce congrès coïnci-

dera avec une exposition qui marquera le dixième anniversaire de la Communauté urbaine de Montréal, à la Place Desjardins. Cette exposition sera ouverte au grand public.

Le thème du congrès sera celui des réformes municipales apportées dans les pays francophones depuis les 20 dernières années et l'émergence des gouvernements locaux. Sur ce plan, le Québec fait actuellement figure de leader avec la création de trois communautés urbaines en dix ans, le lancement d'une réforme de la fiscalité municipale

et l'adoption d'une loi de zonage agricole et d'aménagement du territoire.

Les ateliers déjà inscrits au programme de ce congrès — le premier du genre — seront consacrés aux structures politiques des cités et villes, aux pouvoirs et aux juridictions des communautés régionales, au financement, à l'aménagement du territoire, à la police et à la sécurité publique. On y fera également un bilan de l'expérience des communautés urbaines et régionales depuis les derniers vingt ans.

PROGRAMME SPÉCIAL DES POSTES CANADIENNES

Les Floralias de Montréal deviendront annuelles

C'est par le ricochet du programme spécial des Postes canadiens annoncé hier par le ministre André Ouellet que les media ont appris l'institution de Floralias annuelles à Montréal.

M. Ouellet a en effet déclaré qu'un nouveau timbre-poste prévu pour 1981 allait consacrer le caractère perpétuel des Floralias, «une nouvelle institution dans la vie des Montréalais».

DENIS MASSE

Dans les cercles municipaux, personne n'avait eu vent jusqu'à présent de la volonté de l'administration municipale de perpétuer d'année en année, dans l'île Notre-Dame, le retentissant succès promis aux Floralias internationales.

Du même souffle, le ministre des Postes a révélé l'intention de son ministère d'honorer la mémoire du fondateur du Jardin Botanique de Montréal, l'illustre Frère Marie-Victorin, en associant son effigie à la figurine postale projetée.

Le cri presque pathétique du maire Drapeau à l'adresse du ministre des Postes, message diffusé dans nos pages il y a deux semaines, aura donc été entendu.

Par l'émission d'un timbre spécial accentuant le caractère perpétuel des Floralias de Montréal, M. Ouellet a trouvé là une formule de compromis qui rétablit «l'erreur de communication» qui avait été commise par l'émission, le 29 mai prochain, d'un timbre à motif floral mais sans relation directe avec les Floralias de Montréal.

Le plat de bonbons

M. Ouellet avait hier un sac à bonbons bien rempli pour Montréal.

Non content d'annoncer de nouveaux timbres qui consacreront la vocation que la métropole s'est donnée dans le domaine de l'embellissement, le ministre a annoncé la décision du cabinet fédéral d'honorer deux personnalités qui ont à des moments différents marqué leur époque dans la vie des Montréalais.

C'est ainsi que le 5 décembre, jour de clôture des Fêtes du centenaire de l'hôpital Notre-Dame, les Postes rendront hommage à son fondateur, le docteur Emmanuel Persillier Lachapelle. Cet homme, véritable figure de proue de la médecine canadienne en son temps — il a vécu de 1845 à 1918 —, a été l'un des membres fondateurs de l'Association médicale canadienne et le président de l'American Public Health Association. Il a fait de l'hôpital Notre-Dame le premier centre hospitalier universitaire francophone d'Amérique et il a de plus été contrôleur des finances de la Ville de Montréal, de 1910 à 1914.

Enfin, M. Ouellet a annoncé encore, en présence de l'évêque auxiliaire de Montréal, Mgr André-Marie Clichella, l'émission en 1981 d'un timbre en l'honneur de Kateri Tekakwitha, la jeune indienne de Caughnawaga qui sera béatifiée le 22 juin prochain.

La vie exemplaire de cette jeune Amérindienne, surnommée «le lis des Agniers», qui a vécu de 1656 à 1680, a rayonné bien au-delà de son village de Caughnawaga au cours des trois siècles qui ont suivi sa mort.

Ce «bonbon postal» s'adresse particulièrement à Monseigneur Clichella qui a épousé la cause de béatification de Kateri Tekakwitha.



MM. Ouellet, Drapeau et Lamarre au lancement de la campagne «Un million de fleurs pour Montréal, ville fleurie».

photo René Picard, LA PRESSE

Montréal donnera un million de fleurs à ses citoyens

La Ville de Montréal prévoit distribuer aux Montréalais environ un million de fleurs pour orner la façade de leurs maisons, soit par des plantations en parterres ou dans des boîtes à fleurs et des corbeilles. Voilà, en bref, la nouvelle annonce, hier, par M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la ville, à l'occasion du lancement officiel de la campagne de «Un million de fleurs pour... Montréal, ville fleurie».

PAUL POULIOT

De son côté, le maire Jean Drapeau, tout en exprimant sa joie de constater avec quel enthousiasme les directeurs des services municipaux et tous les membres du Conseil de ville se sont intéressés aux Floralias internationales 80 qui, selon lui, promettent d'être les mieux réussies de l'histoire, a affirmé que les vraies Floralias vont être célébrées dans les quartiers, puisque dans cet événement on ne cherchait pas le prestige, mais plutôt de réunir tous les Montréalais sous le signe de la beauté.

M. Drapeau n'a pas voulu laisser passer l'occasion pour rendre hommage à M. André Champagne, ex-directeur du Jardin botanique, et à M. Pierre Bourque.

Ces deux éminents spécialistes ont, de signaler le maire, élaboré les premiers préparatifs, tracé les démarches initiales, établi le programme qui devait éventuellement être couronné d'un

éclatant succès, grâce à l'appui constant et désintéressé du ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon. Il a aussi mis en lumière le rôle essentiel, indispensable, mais trop souvent obscur de la vaillante et dévouée équipe du Jardin botanique, les botanistes, horticulteurs, techniciens, jardiniers et autres.

Participation des citoyens

M. Yvon Lamarre a indiqué que l'opération un million de fleurs, qui constitue la pièce maîtresse du programme d'embellissement élaboré cette année par la Ville de Montréal, se veut être un stimulant qui favorisera la participation des citoyens à l'embellissement de leur rue, de leur quartier. Il a révélé qu'au cours des dernières semaines les comités de Floralias de quartier ont été mis sur pied dans chacun des 54 districts électoraux de Montréal. Au sein de chacun de ces comités, selon les districts, oeuvrent tout à fait bénévolement trois, quatre, cinq personnes, ou même plus.

Le rôle de chacun de ces 54 comités de Floralias de quartier est de susciter la participation des citoyens à l'embellissement de leur milieu et de collaborer étroitement à la bonne marche du programme d'embellissement «Montréal, ville fleurie». M. Lamarre a déclaré que tous les Montréalais peuvent participer à cette campagne, à la condition de répondre à deux critères

bien précis: les fleurs devront être utilisées pour un aménagement nouveau et cet aménagement devra être visible de la rue.

Le président du Comité exécutif a, par ailleurs, mentionné que l'effort d'embellissement entrepris l'an dernier dans le cadre du programme de revitalisation des artères commerciales se poursuivra cette année. De plus, pour la première fois apparaîtront, dans plusieurs secteurs, des marchés aux fleurs. Montréal en comptera neuf, cette année, dont trois seront situés dans les marchés publics propriété de la ville. En outre, l'expérience des mails piétonniers tentée pour la première fois l'an dernier se poursuivra cette année.

Les Montréalais voulant obtenir des fleurs, mais qui, pour une raison ou une autre, ne réussissent pas à trouver le numéro de téléphone du comité de Floralias de leur district, peuvent appeler au 872-2618 ou au 872-2679.

À prix réduit jusqu'au 15

La Banque Royale, un des commanditaires officiels des Floralias internationales de Montréal et distributeur exclusif des passeports, annonce que la période de prévente à prix réduit se terminera le 15 mai.

La Banque Royale accorde actuellement un rabais de 15 p. 100 ou plus à l'achat d'un passeport régulier.

Un club sélect pas comme les autres

Des ambassadeurs et des publicitaires. Des politiciens de toutes tendances. Des représentants de l'entreprise privée, présidents ou propriétaires, et des hauts fonctionnaires de l'Etat. Des professionnels de toutes les sphères d'activités, des sommités aux généralistes. Des comédiens qui font pleurer ou qui font rire, en s'adressant aux adultes ou aux enfants. Des juges qui ne craignent pas de se manifester, à cause du caractère nettement apolitique du «club». Et, bien sûr, quelques journalistes.

Ils portent tous le même titre, qu'ils croient de gloire, celui d'ancien du collège Sainte-Marie.

Ils rayonnent partout au Québec. Un ancien de Sainte-Marie qui vaque normalement à ses occupations peut difficilement passer une semaine complète sans croiser un autre «bleu-blanc-bleu».

A fortiori, puisqu'ils sont 4,000 selon l'aumônier de l'Association des anciens de Sainte-Marie, le père Jean-Louis Brouillé, y compris 2,900 avec lesquels elle maintient un contact permanent.

Comment expliquer une telle vitalité? La conjoncture devrait pourtant produire des résultats contraires. Le collège a fermé ses portes en 1969. Et après avoir été louée à l'Université du Québec à Montréal, la bâtisse elle-même est tombée sous le pic des démolisseurs depuis près de cinq ans. Ce devrait être là les symptômes de l'attrition de l'association, d'autant plus que le nombre ira en diminuant avec le décès des plus anciens des anciens.

Un succès «boeuf»

Or, c'est justement le contraire qui se produit. Depuis trois ans, le nombre de participants à la réunion annuelle double d'année en année. Ils étaient 250 vendredi dernier, à l'hôtel Quatre-Saisons, et 450 si on ajoute les épouses et les Jésuites qui ont pourvu à leur formation pendant leur cours classique à l'intérieur des vieux murs du 1180, rue de Bleury.

Le père Brouillé explique le phénomène de trois façons. D'abord par les efforts déployés depuis trois ans par le président sortant Gilles Lavigne (ingénieur chez Lavallin) et son comité exécutif afin de retracer le maximum d'anciens élèves et d'impliquer un représentant de chaque conventum. Les résultats ont été probants: cette année, chaque conventum, de 1924 à 1967, à l'exclusion de 1934, était représenté par au moins un ancien. On a même réussi à dénicher un représentant du conventum de 1918, le Dr Alfred Leroy, beau-père du nouveau président, Me François Aquin. Le conventum jubilaire, celui de 1930, réunissait pas moins de 15 membres.

En deuxième lieu, il y a cette fierté d'être ancien de Sainte-Marie, accompagnée du plaisir de revoir ses anciens compagnons de collège, de retrouver le «Gaston LaGaffe» du conventum et de l'entendre raconter ses

dernières frasques. De la nostalgie sans doute, mais qui déborde les cadres d'une simple soirée sociale. Dans leur milieu de vie, tous et chacun ont l'occasion de participer à de telles soirées, mais celle-ci présente à leurs yeux un cachet bien particulier, assurent-ils.

Enfin, s'il est vrai que le vieux collège a disparu, le Gesù (l'église et le théâtre) reste là pour témoigner de la culture intellectuelle et spirituelle que chaque élève pouvait en tirer dans le cadre plus général de son épanouissement personnel. C'est un argument tellement solide, souligne le père Brouillé, que les anciens ont manifesté le désir de présenter la prochaine réunion annuelle au Gesù même.

L'aumônier de l'Association des anciens propose même un quatrième argument qui paraît toutefois tenir beaucoup plus du rêve que de la réalité: «On ne sait jamais, dit-il, ce que l'avenir nous réserve. Rien ne prouve que le collège aujourd'hui disparu ne revivra pas. Les Jésuites sont toujours dans l'enseignement...» Il est sans doute permis de rêver et d'entretenir un espoir que le collège revivra, mais dans l'immédiat, les Jésuites ne sont plus en majorité au sein du corps professoral du collège Jean-de-Brébeuf.

Les projets d'avenir

Selon le père Brouillé, les prochains mois seront consacrés à convaincre les responsables de chaque conventum de réanimer leur groupe, et de poursuivre les efforts pour tenter de retracer ceux dont on a perdu la trace récemment à cause d'un déménagement, et surtout ceux qui n'ont laissé aucune trace.

Pour cette opération, le père Brouillé compte évidemment avec les responsables de conventum, mais aussi sur le bouche à oreille pour retracer les «égares», en recourant à ceux parmi les anciens qui jouissent d'une influence certaine dans leur milieu de vie.

Et pour stimuler la participation à la réunion annuelle et, partant, retrouver d'autres membres dont on ignore les déplacements, l'association ne se limitera plus au conventum jubilaire, en célébrant également le conventum de chaque décennie.

Reste un autre moyen: la communication écrite. Les anciens, pris de remords ou désireux de revoir leurs confrères, peuvent s'adresser soit à l'association, 1202, rue de Bleury, Montréal H3B 3J3, ou au père Brouillé, 2050 rue Mansfield, suite 1604, Montréal H3A 1Y9.

Evidemment, plus le nombre d'anciens retracés sera élevé, plus nombreux seront ceux qui paieront leur cotisation (ils sont actuellement plus de 400). Mais il ne s'agit pas là d'une fin, souligne le père Brouillé, car «l'association a du pognon».

VOLS DE LA BRINK'S

La police de Toronto fait appel à la pègre québécoise

TORONTO (d'après CP) — Les détectives de Toronto qui ont relié le meurtre récent d'un garde de la Brink's à plusieurs vols à main armée commis antérieurement à Montréal et Ottawa, se proposent de demander en fin de semaine l'aide de la pègre québécoise au moyen de messages publiés dans la presse montréalaise.

C'est ainsi qu'on offrira dans les journaux, en français et en anglais, une récompense de \$125,000 — \$100,000 de la Brink's et \$25,000 de la police de Toronto — pour toute information susceptible d'aboutir à la capture et à la condamnation de la bande qui commit le vol dans la banlieue torontoise il y a près de deux semaines, tuant le garde Larry Roberts, âgé de 29 ans.

La grande saison du homard est ouverte
En provenance de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse

CREVETTES
la qualité exceptionnelle Gidney
Jumbo 21-25 lb \$8.95
non cuites \$9.95 lb

Cuites à la saison ou le homard est à son meilleur et au meilleur prix

Pétoncles frais
de Digby, N.-É. \$5.95 lb (selon disponibilité)

HOMARDS VIVANTS
aucuns frais pour la cuisson \$3.99 lb

SAUMON FRAIS
Chinook rouge (Red Spring) selon grosseur

5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (côté du boul. Laurentien) Saint-Laurent 336-3163

3677, chemin Saint-Jean (Boulevard Centre d'échecs) Dollard-des-Ormeaux 626-7838

3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarc) Chomedey, Laval 681-6781

SANS ÉCARTER LA GRÈVE

L'Alliance accepte le rapport du conciliateur

■ C'est à la quasi-unanimité que l'Alliance des professeurs de Montréal a accepté les recommandations du conciliateur dans le différend qui l'oppose à la CECM sur la convention collective locale.

Toutefois, l'assemblée qui comptait environ 3,000 des 6,500 membres du syndicat, ne veut

MARIANE FAVREAU

pas que la CECM fasse traîner les choses en longueur. Aussi a-t-on décidé, à la majorité, d'appliquer le mandat de grève dès lundi si la CECM rejetait le rapport du conciliateur, ou ne l'acceptait pas d'ici là.

De son côté, la commission qui avait une assemblée publique hier soir, n'a pas terminé l'étude

du document et réserve son opinion pour plus tard.

Les enseignants ont perçu le rapport de conciliation comme une victoire, plusieurs points étant réglés à leur satisfaction.

Ainsi le facteur «capacité» qui entre en jeu au moment des mutations et des affectations de postes, protégera les enseignants qui détiennent un brevet ou permis accordant la «capacité légale» d'enseigner, ou qui ont l'expérience d'un poste analogue. Cette définition ne semble plus aussi arbitraire aux enseignants.

Le président de l'Alliance a d'ailleurs signalé la primauté de l'ancienneté pour les choix de postes. D'autres gains notés à l'assemblée: on y définit la participation des enseignants aux

instances scolaires; le comité de perfectionnement paritaire est pratiquement décisionnel, la CECM devant entériner ses décisions; la mécanique du choix des postes (mutations, affectations) est améliorée et les affectations obligatoires se font par ordre inverse d'ancienneté.

Tout nouveau système d'évaluation que voudrait instaurer la CECM est confié à un comité paritaire. L'Alliance craignait particulièrement de se voir imposer le système que la CECM a mis en application dans son secteur anglais.

Quant aux mesures disciplinaires et sanctions, deux légers retraits «qui favoriseraient la CECM», assure un négociateur. Lors de tempêtes de neige, ou d'autres causes de fermetures

d'écoles, les enseignants n'auront pas à se présenter.

«Ce rapport de conciliation constitue une amélioration substantielle», assure le président Dubé. D'où son inquiétude que la CECM le rejette, celle-ci ayant déjà manifesté son mécontentement lors du dépôt du rapport.

Aussi, craignant son «entêtement», l'Alliance s'est-elle réservée l'arme de la grève, sachant fort bien que la CECM «aura tout le monde contre elle et sera blâmée pour cette grève, particulièrement par les parents».

Toutefois, l'Alliance fait également appel au gouvernement, advenant un refus de la CECM, pour qu'il appuie d'autorité le rapport de médiation qui tiendrait lieu de convention collective.

Les postiers montréalais sont prêts pour la grève

■ Les postiers montréalais (plus de 4,000 des 23,000 à l'échelle du pays) sont déjà sur un pied de guerre pour la grève.

PIERRE VENNAT

A tel point que c'est au «centre de grève des postiers de Montréal, au sous-sol du Palais du commerce, qu'ils ont convoqué les journalistes hier pour leur

dire qu'ils exigent que le rapport du bureau de conciliation soit déposé immédiatement, et non seulement le 16 mai, puisqu'il est prêt, selon eux.

Ils ont également affirmé que si le rapport n'est pas encore déposé, c'est pour permettre aux députés fédéraux et autres tenants du «non» d'acheminer leur propagande par correspondance. On sait que les députés fédéraux ont le droit d'acheminer gratui-

tement leur correspondance et que plusieurs sinon tous s'en servent allégrement pour décrier la thèse du «oui».

Les postiers montréalais ont déjà décidé, en assemblée, d'appuyer le «oui» et le président national des postiers, M. Jean-Claude Parrot, s'est prononcé publiquement, «à titre de citoyen», en faveur du «oui».

Quoi qu'il en soit, si le rapport est déposé le 16 comme prévu, le droit de grève devient acquis le 23 et forts de l'appui inconditionnel, cette fois-ci, de tout le CTC, maintenant que MM. Parrot et le président Dennis McDermott du CTC ont enterré la hache de guerre, les postiers n'attendent plus que l'ordre de grève.

Bien sûr, on affirme que l'on regardera le rapport avant de le rejeter, mais on parle déjà comme si on l'avait rejeté.

M. Marcel Perreault, président montréalais et négociateur à l'échelon national, a déclaré hier après-midi que son exécutif

recommandera aux postiers montréalais de ne pas demeurer au travail le 23, «sans contrat» de travail. Bref, si le rapport de conciliation n'est pas accepté, les postiers montréalais «sortiront», même avant leurs confrères du reste du pays, comme ils l'ont déjà fait.

Quant aux points en litige, on retrouve une crainte réelle ou exagérée, mais ultra-présente face à l'automatisation et ses répercussions sur la sécurité d'emploi, le fait que 30,000 griefs soient toujours en suspens, dont 10,878 au Québec et la question salariale. Gagnant, en moyenne, \$7.50 l'heure «dans l'échelle», mais en pratique, avec l'indexation, \$8.29 l'heure, ils désirent, rétroactivement au 1er janvier, \$9.38 l'heure, soit les 79 cents d'indexation intégrés, à l'échelle, 41 cents l'heure de «rattrapage» et 48 cents «d'enrichissement», sans compter une clause d'indexation en plus.

AMIANTE BELL

SUITE DE LA PAGE A 1

La mine Bell est le plus petit producteur d'amiante du Québec. Son gisement est sur le même terrain que la mine King Beaver qui appartient à la société Asbestos. Selon M. Bérubé, sa capacité de production est de quatre fois moindre que celle de la Société Asbestos.

Selon une entente déjà intervenue entre Bell et Asbestos cette dernière se départira au profit de Bell en 1982 du terrain où les deux compagnies exploitent un gisement configu.

«L'achat des installations de Turner Newall, a souligné M. Bérubé, permettra d'atteindre deux objectifs énoncés dans la politique de l'amiante, c'est-à-dire l'acquisition par l'Etat d'une mine d'amiante et l'accroissement de la transformation de la fibre en territoire québécois, qui a triplé depuis trois ans grâce au gouvernement».

Le ministre a cependant reconnu que la mine Bell était «un producteur mineur et ce n'est pas cet achat qui donnera au gouvernement beaucoup de pouvoir dans l'industrie de l'amiante». C'est pourquoi, selon M. Bérubé, l'acquisition de la Société Asbestos est indispensable.

Offre équivalente

Le ministre Parizeau a fait observer que les conditions d'achat des trois entreprises de Turner and Newall sont équivalentes aux offres faites par le gouvernement à General Dynamics pour la Société Asbestos.

«L'évaluation des actions de la mine Bell, a dit M. Parizeau, revient à \$43 pour 1979 et \$47 pour cette année».

Pour la Société Asbestos, Québec offre \$42 par action tandis que General Dynamics en demande \$100 l'action.

Une des firmes engagées pour évaluer les actions de la mine Bell a aussi servi d'experts à General Dynamics.

Selon M. Parizeau, la compagnie Turner and Newall a accepté l'évaluation basée sur les hypothèses que le prix de l'amiante suivrait le rythme de l'inflation et que «le taux d'actualisation des profits» serait de 15 pour cent.

General Dynamics rejette ces hypothèses et c'est ce qui explique le très grand écart de prix dans l'évaluation de la Société Asbestos.

«Si Turner and Newall les a acceptées, je ne vois pas pourquoi General Dynamics ne ferait

pas de même», a lancé le ministre.

Québec s'est fixé un budget d'environ \$120 millions pour acheter la Société Asbestos. Le ministre Bérubé a fait remarquer que le \$35 millions pour les installations de Turner and Newall représente le prix d'achat de la mine qu'Asbestos exploite dans l'Ungava et de son usine en Allemagne.

Le gouvernement veut rester dans la même enveloppe budgétaire et c'est pourquoi «il pourrait maintenant décider de ne plus acheter la mine d'Ungava et les installations allemandes», a mentionné M. Bérubé.

Asbestos déçue

Le président et chef de la direction de la Société Asbestos, M. Maurice Taschereau, a déclaré hier à LA PRESSE que «c'est avec une très grande surprise que nous avons appris l'achat de la mine Bell et nous sommes déçus que le gouvernement veut toujours acquiescer notre compagnie».

Puis il a ajouté: «La transaction s'est faite parce que Turner and Newall était un vendeur consentant tandis que General Dynamics ne veut pas vendre Asbestos».

Se basant sur les chiffres de ventes de la mine Bell et de la Société Asbestos, cinq fois supérieurs pour cette dernière, M. Taschereau évalue les actions d'Asbestos à \$57 l'action. «Mais l'on ne peut pas seulement, a-t-il dit, évaluer deux compagnies sur la seule base de leur dimension».

La mine d'Amiante Bell a réalisé en 1979 des ventes de \$35 millions environ et «elle est très profitable», a indiqué M. Bérubé en vantant ses installations modernes. Elle emploie 600 personnes.

Atlas Turner, de Montréal, produit des tuyaux d'égouts et d'aqueducs ainsi que des plaques en amiante-ciment. Son chiffre d'affaires est de \$25 millions et l'usine emploie 500 personnes.

L'autre usine, située en Colombie-Britannique, est de taille plus modeste.

Interrogé à savoir si l'annonce avait une incidence référendaire, le ministre Parizeau, qui tout au long de la conférence de presse a fait voir sa satisfaction devant la transaction, a répondu qu'il doutait fort qu'une compagnie britannique se prête à ce jeu.

L'acte de vente sera conclu définitivement le 19 mai prochain.

INTÉGRATION

SUITE DE LA PAGE A 1

viennent en effet bien plus de la présence de fonctionnaires qui dispensent les mêmes services que, par exemple, de chèques en trop qui seraient remis à des citoyens ou des entreprises.

«Je ne suis pas très optimiste là-dessus», explique ainsi Mario Polese, l'un des deux membres permanents du fameux «comité Bonin» qui avait été chargé par le ministre Claude Morin d'évaluer les différentes hypothèses d'association économique.

«Le gouvernement promet d'effectuer l'intégration; et il n'y aura aucun problème financier pour le faire. Mais alors, il ne faut pas se faire trop d'illusions sur les gains que l'on pourrait en retirer.»

Contradiction

Du côté libéral, on estime que les hypothèses du Parti québécois recèlent une contradiction. «De deux choses l'une», lance aux tenants du «oui» M. François Lacasse, directeur de la recherche au PLQ. «Ou bien vous êtes capables d'intégrer les fonctionnaires sans coûts supplémentaires significatifs, et alors, vous ne devez pas parler de chevauchements. Ou bien, comme vous le dites, il y a beaucoup de chevauchements, mais alors, l'intégration vous coûtera très cher.»

Pierre Fortin, professeur à Laval et l'un des chefs de file des économistes pour le «oui», pourtant très optimiste sur les gains éventuels des chevauchements, admet néanmoins que, «à court terme il y aura des problèmes d'ajustements, et des coûts assez importants à l'intégration».

«Mais avec le temps, ça va se tasser, et les coûts disparaîtront», nuance-t-il cependant.

C'est également l'avis de Mario Polese. «On ne doit pas voir les choses de façon statique. Il n'y aura peut-être pas de gains à court terme, mais à moyen terme, le Québec détiendra un avantage.» Pour les économistes, le moyen terme équivaut généralement à cinq ans.

Doubler la fonction publique

A la fin de 1979, il y avait plus de 76,488 fonctionnaires fédéraux travaillant au Québec, auxquels il convient d'ajouter 44,239 employés de sociétés d'Etat, comme Air Canada ou encore Radio-Canada.

A ces quelque 120,000 personnes, qui gagnaient deux milliards, il faut ajouter un autre groupe, plus difficile à quantifier, celui des Québécois vivant à Hull ou dans la région de l'Outaouais et qui, travaillant à Ottawa, sont classés comme fonctionnaires ontariens. Mario Polese, les évalue à environ 12,000.

Il faut par ailleurs noter qu'à ce chapitre, le Québec est perdant, puisqu'on n'y trouve que 20,8 pour cent des employés du fédéral, soit moins que le poids de sa population (27 pour cent) ou de sa production (24 pour cent).

Ces quelque 130,000 personnes doubleraient à toutes fins uti-

les les effectifs de la fonction publique québécoise. Il y a deux ans, on dénombrait en effet environ 115,000 fonctionnaires à l'emploi de l'Etat québécois ou de ses sociétés. A cela s'ajoutent toutefois les 220,000 employés du secteur para-public, la santé et l'éducation.

Il y a cependant fonctionnaires et fonctionnaires, ce qui est heureux pour le gouvernement qui aurait à les intégrer. Les employés fédéraux en sol québécois se concentrent en effet dans des secteurs liés aux services à la population ou à la gestion du territoire, note Mario Polese.

C'est ainsi que les trois quarts des fonctionnaires fédéraux au Québec se retrouvent dans six ministères: Postes, Défense, Main-d'oeuvre et Immigration, Revenu, Transports et Solliciteur général.

Même concentration du côté des sociétés d'Etat. Quatre d'entre elles emploient 85 pour cent du personnel: le Canadien National, Air Canada, Radio-Canada et Canadair.

Cette répartition faciliterait le processus d'absorption qui, selon une réponse à l'Assemblée nationale du ministre des Finances Jacques Parizeau, devrait se faire en trois étapes.

La première étape est la plus simple, puisqu'elle touche les services qui ne sont à l'heure actuelle pas dispensés par le gouvernement du Québec. Cela assure l'intégration facile de la grande majorité des fonctionnaires, comme par exemple dans les Postes, la Défense, une grosse proportion des Transports et de la Main-d'oeuvre, ou encore Canadair.

La seconde, c'est l'intégration, plus coûteuse, des services où il y a un doublement, comme le Revenu. La troisième étape, qui pourrait atténuer les coûts de transition, est la création de nouveaux services que nécessitera la souveraineté-association.

Moyen terme

A moyen terme, selon Mario Polese, les économies que le Québec pourrait faire dans l'intégration proviendraient du fait que «le Québec pourra augmenter ses services sans engager de personnel supplémentaire».

Ces calculs chiffrés ne décrivent toutefois pas les problèmes techniques que soulève un tel processus d'intégration, par exemple, le fait que nombre de fonctionnaires fédéraux sont concentrés à Hull et qu'il faudra un jour en démanteler une partie. Un exemple simple, comme les problèmes qu'à connus, à bien plus petite échelle, la Banque Nationale du Canada dans son processus de fusion, illustre par ailleurs les difficultés d'harmonisation des tâches, des conventions collectives ou des politiques de promotion qui se posent inévitablement.

En somme, comme le conclut l'économiste Pierre Fortin, «c'est un problème de transition, mais c'est aussi un problème humain.»

Emissions spéciales sur le référendum



L'Enjeu. Ce soir à 21h30. L'émission durera exceptionnellement une heure pour permettre la publication et l'analyse d'un sondage d'opinion réalisé par Radio-Canada et CROP dans la dernière semaine d'avril. Gil Courtemanche s'entretiendra des résultats du sondage avec des tenants du oui et du non. Réalisation: Jean Savard.

Les Vendredis du référendum. Ce soir à 23h22. Cette deuxième émission réunira autour de l'animateur Jean Groulx douze personnes de Hull et de l'ouest du Québec, qui exposeront le point de vue de ces régions sur l'évolution de la campagne. Réalisation à Ottawa: Line Robinson.

Le Référendum Noir sur blanc. Samedi à 18h05. Denise Bombardier animera un débat entre d'une part Mme

Louise Harel, vice-présidente du Parti québécois, et M. Yves Martin, recteur de l'Université de Sherbrooke, l'un et l'autre partisans du oui, et d'autre part M. Marcel Masse, ministre sous le gouvernement Johnson, et M. Fernand Lalonde, député libéral de Marguerite-Bourgeoys à l'Assemblée nationale, l'un et l'autre partisans du non.

Le Référendum Noir sur blanc. Dimanche à 18h05. Denise Bombardier animera un autre débat entre des personnalités représentant les deux options. Réalisation: Michel Beaulieu.

Pour être informés des événements relatifs au référendum, comme des réactions qu'il suscite, regardez aussi les émissions **Ce soir, le Téléjournal et l'Opinion.**

À la télévision de Radio-Canada



Au cégep John-Abbott, partout des policiers...au grand plaisir des enfants

Des dizaines de kiosques tous plus intéressants les uns que les autres; des chars d'assaut des Forces armées canadiennes; des démonstrations d'habileté et de savoir-faire de membres de la section technique de la police de la CUM et de policiers - motards de l'Ontario, les

ANDRÉ CEDILOT

réputés «Golden Helmets»; et enfin l'impressionnant spectacle du Carrousel musical de la Gendarmerie royale du Canada, connu dans le monde entier. Tout cela était au programme, hier toute la journée, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, au cégep John-Abbott de Sainte-Anne-de-

Bellevue, où les quelque 210 étudiants en techniques policières avaient organisé leur sixième exposition annuelle. A la ferme, vers 16h, tout près de 30,000 personnes, dit-on, avaient foulé les terrains du campus.

A en croire les quelques commentaires recueillis dans la foule, du plus petit au plus grand, personne ne semble être rentré à la maison déçu de sa visite. Surtout les plus jeunes qui, arrivés sacs à lunch à la main par centaine à bord d'autobus d'écoliers, ne savaient plus où donner de la tête, tant il y avait de choses à voir et à... essayer. C'était littéralement la «fête des enfants» et le «show de la police»!

Motocyclettes

«fully equiped» de la police, autos banalisées, fourgons cellulaires, véhicules anti-camions blindés de l'armée, policiers à cheval, écran de protection mobile pour le désamorçage des bombes, caravane de la SQ et de la police ontarienne, équipements de plongée sous-marine, ivressomètre, monnaie contrefaite et tout le reste des «gadgets» dont peuvent se servir les gardiens de la paix dans le cours normal de leur travail.

Et les policiers-exposants, d'une patience renversante. Ils ne cessaient de répéter les mêmes explications ou dispenser les conseils sur la sécurité à bicyclette ou la prévention des vols. Vraiment, on se serait cru sur le site d'une exposition d'envergure internationale, tellement tout était bien organisé. Espaces pour pique-niquer, restaurants - dépanneurs, abris avec tables étaient aussi disséminés un peu partout pour le public.

Quant aux corps policiers qui étaient représentés, nommez-les, ils étaient à peu près tous là: GRC, Sûreté du Québec, CUM, OPP (police provinciale de l'Ontario), Canadien National et même les Blue Knights, ce club de motards créé il y a deux ans environ et regroupant les policiers du Québec qui pratiquent la motocyclette dans leurs temps libres.



Du presque jamais vu au Québec: des policiers signant des autographes.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Les vices cachés d'une maison font chuter le prix de \$13,000

Une maison où les lumières s'allument et s'éteignent sans que personne n'ait à presser les commutateurs, et où de la suie sort inopinément des tuiles

LÉOPOLD LIZOTTE

du plafond, au sous-sol, a de quoi provoquer l'inquiétude chez ceux qui viennent de l'acheter.

Et qui l'ont payée comptant la jolie somme de \$35,000.

C'est donc ce qui était arrivé à Gérard Major et Irène Duchesneau, qui avaient acquis cette propriété du couple Dimitrios Navrogiannis et Georgia Tzoumis.

Les premiers entrepreneurs donc d'enlever les tuiles acoustiques du plafond d'où la suie tombait ainsi que certains quarts de ronds, pour s'apercevoir que, dessous, il y avait des poutres calcinées, un faux plancher endommagé par le feu, et des fils électriques qui, eux aussi, avaient été rongés par les flammes.

Comme complément de leurs découvertes, si l'on peut dire, il arriva que des tuyaux de plomberie éclatèrent, et que le réservoir à eau chaude fit de même.

On constata alors qu'ils avaient été eux aussi attaqués par le feu, mais qu'on avait maquillé le tout à l'aide d'une couche de peinture.

Les nouveaux propriétaires réclameront donc une diminution du prix de vente pour «vices cachés», et c'est à cette requête que le juge André G. Biron, de la Cour supérieure, vient de faire droit.

Le tribunal soutient en effet que les témoignages entendus au procès ont établi que ces vices étaient graves, qu'ils étaient antérieurs à la vente, ignorés des acheteurs au moment de l'achat, mais connus des vendeurs au moment de la même transaction.

Puisque c'est M. Navrogiannis qui avait exécuté la finition du sous-sol, de son propre aveu.

Cette affirmation n'ayant pas été contredite au cours de l'instruction, le magistrat se dit donc d'avis que celui qui a procédé à la pose de la tuile acoustique n'a pu ignorer la présence des poutres calcinées.

Le tribunal a cependant dû trancher entre les estimations des divers entrepreneurs appelés à déterminer le coût des réparations.

C'est ainsi qu'un entrepreneur-électricien a dit qu'il n'y avait là qu'un déboursé possible de \$50, alors qu'un autre prévoyait, au contraire, des dépenses de... \$1,500.

Donc, le juge Biron y va pour une réduction de \$13,000, compte tenu que le prix de \$35,000 payé comprenait également celui du terrain.

IL SERA INTERNÉ Il est acquitté du meurtre de son épouse pour aliénation

Un homme de 32 ans, Yvon Thibault Jr., qui demeurait au 443 de la rue Barthélemy, à Longueuil, a été acquitté, hier, de l'accusation de meurtre qui avait été portée contre lui à la suite de la mort de son épouse, projetée du haut de son balcon du deuxième étage, à cette adresse.

C'est toutefois à cause de son état d'aliénation mentale, que le jury, présidé par le juge Claire Barrette-Joncas, a prononcé cet acquittement, qui ne signifie évidemment pas la libération du prévenu.

Il sera plutôt interné dans une institution psychiatrique jusqu'à

ce que les psychiatres puissent affirmer qu'il est guéri.

Au procès, la défense n'avait pas contesté les faits.

Au moment de l'incident, il demeurait dans le logis voisin de son épouse, chez qui il était allé prendre certains articles, pendant son absence.

Lorsqu'il s'était à nouveau présenté chez elle, une querelle s'était élevée, et après avoir traînée la victime jusqu'au balcon, il l'aurait fait basculer vers le pavé sans qu'elle puisse se défaire de son emprise.

Les psychiatres interrogés par la suite ont établi que Thibault souffrait de schizophrénie avancée.

La Fête des Mères

Une pensée très spéciale pour une femme extraordinaire

DIMANCHE LE 11 MAI 1980

En vigueur les 9 et 10 mai ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Sears

La Fête des Mères

Une pensée très spéciale pour une femme extraordinaire

DIMANCHE LE 11 MAI 1980

A — Une jolie figurine pour Maman

Reg. 14.98 à 34.98

10.98 28.98

Pourquoi ne pas lui offrir une statuette de fabrication canadienne ayant pour thème la maternité. En Durance.

«Devotion», no 086 480

Reg. 14.98 à 10.98 ch.

«Mère et enfant», no 085 494

Reg. 34.98 à 28.98 ch.

«Possession de grande valeur», no 088 6482

Reg. 22.98 à 10.98 ch.

Rayon 21, cadeaux

B — Un cardigan féminin

12.98

Cardigan en broderie ajourée. Boutons devant. Taille et poignets côtelés. 100% acrylique. Couleur noire. Grands. P. M. G. No 8191. Rayon 07, vêtements sport pour dames.

C — Notre meilleure douche à impulsions

Reg. 29.98

24.98

Douche à main et à impulsions. Réglage pour débit normal ou jet. S'utilise comme modèle à main ou mural. Certifié ACNOR No 93571. Rayon 42, plomberie et chauffage.

D — Broyeur à déchets Sears

Reg. 159.98

139.98

Broyeur pour vous aider à vous débarrasser de vos ordures. Réservoir en acier inoxydable. Alimentation continue. Tuyau de vidage au moins 7' sous l'évier. Env. 9 1/4" diam. X 13" haut. No 56557. Rayon 42, plomberie et chauffage.

E — A suspendre: panier garni de plantes

8.99

Pour décorer l'entrée ou le patio. Plantes colorées pour l'extérieur dans un panier à suspendre. No 64840. Rayon 71, centre du jardinage.

F — Géranium et Coleus en boutures 5"

1.99

Plantes toujours appréciées de maman. Rayon 71, centre du jardinage.

G — Coffret Philips pour soins de beauté

47.99

Rasoir avec large grille et 10 accessoires pour massage, manucure, stimulation de la circulation sanguine et application de crème. Élégant coffret de voyage. No 61024. Rayon 08, produits de beauté.

H — Grand ouvre-boîtes avec aiguiseur

Reg. 24.98

19.98

Entièrement automatique. Pour grosses boîtes de conserve. Décapsuleur, cordon rétractable. Mécanisme chromé et boîtier en plastique. No 71035. Rayon 34, appareils électro-ménagers.

I — Ensembles en or 10 K

Reg. 49.99 l'ens.

34.99

Ensemble 2 morceaux chaîne et bracelet. Ensemble 3 morceaux chaîne, bracelet et boucles pour oreilles percées. Rayon 04, bijoux.

J — Ensemble en or 10 K

Reg. 49.99 l'ens.

34.99

Ensemble 2 morceaux chaîne et bracelet. Ensemble 3 morceaux chaîne, bracelet et boucles pour oreilles percées. Rayon 04, bijoux.

Économisez 25% sur gamme «Jolis champignons»

A — Ensemble de boîtes de cuisine

Reg. 45.99 à 34.99

B — Soupière

Reg. 19.99 à 14.99

C — Pot à biscuits

Reg. 17.99 à 13.49

D — Salière et poivrière

Reg. 9.49 à 7.09

E — Beurrier

Reg. 10.99 à 8.19

F — Crémier et sucrier

Reg. 10.99 à 8.19

G — Théière 8 tasses

Reg. 15.99 à 11.09

Rasoir Ladyshave de Philips

27.97

Rasoir à double affût. Orfèbre. Élégant coffret. No 61036. Produits beauté. Rayon 08.

Bon voyage!

Fourre-tout Arlet en vinyle.

Reg. 19.99 à 14.99

Porte-document. Poignées.

Reg. 19.99 à 15.99

Serviette.

Reg. 29.99 à 29.99

Porte-document.

Reg. 29.99 à 24.99

Valisère. Rayon 14.

Une pensée pour la Fête des Mères

Plaques.

6.95

Ensemble cadeau pour le bridge.

5.99

Ensemble plume.

Sheaffer. **12.98**

Équipement photo. Rayon 03.

Rabais de 25%

sur la gamme «Jolis champignons»

15531, 15532, 15533, 15662, 15535, 15534, 15536

Acc. maison-cuisine. Rayon 11.

Bonne Fête Maman

Microsilicons

Reg. 7.99 ch.

5.99

Honky Tonk. Chris Gorman. Vivre l'Amour. Chantal Perry. Disques. Rayon 58.

Foulard en soie

\$10

Foulard en soie. Peint à la main. Orfèbre. Élégant avec carter-cadeau. Acc. pour dames. Rayon 08.

Mule en ratine

2.99

Modèle no 85796. Bas pour dames. Rayon 75.

Simpsons-Sears

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

«REGULER» ou «ETAT» RÉFÈRE AUX PRIX Simpsons-Sears

PLACE VERTU VILLE ST-LAURENT

MAIL CHAMPLAIN VILLE BROSSARD

LES GALERIES D'ANJOU VILLE D'ANJOU

CARREFOUR DU NORD VILLE ST-JÉRÔME

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeurFERNAND ROY
vice-président exécutifJEAN SISTO
éditeur adjointYVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Une légère avance pour le camp du non?

■ Si l'on doit se fier aux sondages, et en particulier à celui que vient tout juste d'effectuer Radio-Canada avec la collaboration du Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP), la lutte continue d'être serrée entre les tenants du oui et ceux du non en vue du référendum du 20 mai, mais un glissement assez perceptible commencerait à se dessiner en faveur des derniers.

Radio-Canada-CROP, en effet, mettait les deux camps à égalité (44 pour cent pour le oui et 44 pour cent pour le non) dans son relevé de mars. Dans celui d'avril, c'est-à-dire celui dont les résultats ont été publiés hier, c'est maintenant 45.5 en faveur du non contre 39.6 en faveur du oui. L'écart demeure léger si l'on tient compte de la marge d'erreur d'environ 4 pour cent en plus ou en moins qu'admettent tous les sondeurs sérieux dans ce genre de consultations. Mais, comme il est rai-

sonnable de penser que la proportion des indécis (14.9%) qui se rangera finalement du côté du non sera plus forte que celle qui optera pour le oui, la différence en faveur du non est probablement plus élevée qu'elle ne le paraît à première vue.

Ce glissement vers le non (en supposant qu'il soit réel) s'effectue, par contre, alors que la confiance envers l'administration du Premier ministre René Lévesque n'a jamais été aussi élevée. Selon le dernier sondage, 67 pour cent des Québécois seraient très ou assez satisfaits de leur gouvernement actuel. C'est probablement même un record d'approbation dans toute l'histoire politique du Québec. Au surplus, pour la première fois depuis des mois, le Parti québécois est en avance sur les libéraux dans les intentions de vote en vue des prochaines élections provinciales.

Ces considérations tendraient

à démontrer que, face au référendum, une partie importante de la population s'apprêterait à dissocier le gouvernement Lévesque de son option constitutionnelle. Le vote référendaire tiendrait compte d'autres critères ou d'autres dimensions.

Par ailleurs, toujours selon ce même sondage, s'il apparaît que la confusion se dissipe graduellement sur la notion de souveraineté-association, il apparaît toujours que ceux qui entendent favoriser le oui n'ont pas nécessairement opté pour cette forme de gouvernement. Dix-sept pour cent se disent favorables à l'indépendance tout court du Québec et 35 pour cent à la souveraineté-association. D'autre part, 34 pour cent veulent un oui parce qu'ils recherchent une meilleure place pour le Québec à l'intérieur du Canada, et 35 pour cent sont du même avis pour donner plus de force de négociation au gouvernement

du Québec face au reste du pays.

On peut en déduire, semble-t-il, que même une victoire éventuelle du oui (dans laquelle croit une majorité de Québécois) ne donnerait pas nécessairement au gouvernement Lévesque le mandat clair de négocier une indépendance politique dans le cadre d'une association économique.

L'interprétation d'un triomphe du non poserait aussi sans doute des difficultés. La chose est assez normale puisqu'il n'y a qu'une option inscrite au bulletin de vote. Par contre, un non signifierait au moins d'une façon non équivoque le rejet de la souveraineté-association. On pourrait y lire le désir de la majorité de demeurer à l'intérieur de l'entité politique qui s'appelle le Canada. Pour le reste, il est sûr qu'il faudrait interroger à nouveau les Québécois pour savoir plus précisément dans quel sens ils souhaitent l'évolu-

tion du fédéralisme actuel. Le référendum du 20 mai ne leur pose pas cette question.

Une autre donnée intéressante du dernier sondage CROP-Radio-Canada et qui confirme peut-être la distinction que les électeurs continuent de faire entre le gouvernement Lévesque et son projet de souveraineté-association, c'est que dans une forte proportion les gens interrogés, même s'ils penchent du côté du non, estiment que le Premier ministre Lévesque a fait une meilleure campagne référendaire que son adversaire Claude Ryan.

Une autre indication dans le même sens vient d'ailleurs de la réponse donnée à une question se rapportant à l'après-référendum. La majorité des Québécois juge que le gouvernement Lévesque devrait demeurer en poste et non précipiter des élections advenant un échec du oui.

Enfin, le sondage indique que 81 pour cent des Québécois

croient que le reste du Canada devrait accepter de négocier «l'entente proposée par le gouvernement du Québec» si le oui l'emporte par une majorité d'au moins 60 pour cent. Dans le sondage précédent, soit celui de mars, 83 pour cent avaient également dit que le reste du Canada devrait négocier avec le gouvernement québécois à la suite d'un oui, mais la question était beaucoup plus vague. On ne précisait pas s'il s'agissait de négocier un simple renouvellement de la fédération ou la souveraineté-association que désire le PQ. L'argument de M. Lévesque qui va dans ce sens aurait donc porté fruit.

Par contre, l'argument de M. Trudeau voulant que le reste du pays refuserait une telle négociation aurait eu aussi son impact puisque certains Québécois se seraient réfugiés dans le camp du non pour cette raison.

VINCENT PRINCE

L'invasion de la Floride ou la baie des Cochons à rebours

■ La télévision nous montre chaque jour des images de cette migration des Cubains vers les côtes de la Floride, abordée comme la Terre promise. Combien sont-ils? 17,000? 20,000? Si on fait le compte de tous les arrivages, on estime qu'un million de citoyens de Cuba auront, depuis le début du régime instauré par Castro, atteint les côtes des États-Unis.

Ces migrations, organisées le plus souvent dans des conditions d'improvisation totale, posent toujours de redoutables problèmes. L'écran de la télévision montre une femme en larmes. Elle a dépensé toutes ses économies pour envoyer chercher par bateau un être cher resté au «paradis» de Castro.

Cuba et les côtes de la Floride ne sont pas si éloignées que les contacts entre les deux mondes soient inexistantes. L'an dernier, beaucoup de réfugiés installés depuis longtemps aux États-Unis ont visité des parents et des amis restés dans l'île. Leurs récits ont peut-être stimulé l'envie d'évasion.

Il paraît difficile, en tout cas, de supposer que cette fuite désordonnée réponde à un grand dessein politique, destiné à chasser Castro du pouvoir. La migration de ces dernières semaines, c'est la baie des Cochons, mais à rebours. (En 1961, des Cubains réfugiés aux États-Unis tentèrent, avec l'accord de Washington, une invasion de Cuba qui tourna au désastre.)

C'est Castro qui profite encore le plus de l'opération. Il facilite le départ de tièdes ou d'opposants, dans un pays qui éprouve cette année toutes les rigueurs d'une crise économique. À ce qu'on rapporte, il a ouvert les portes des prisons et fait «cadeau» aux États-Unis d'assassins et de trafiquants. Un prisonnier coûte cher et ne rapporte rien. Autant s'en débarrasser.

Du côté américain, on a quelquefois l'impression que l'homme de La Havane se charge de la politique d'immigration des États-Unis, comme l'a dit un sénateur. Les entrées sont illégales, mais les services améri-

cains ferment les yeux, se contentant la plupart du temps d'un avertissement qui reste sans effet.

Les mauvaises langues disent que M. Carter, fidèle à lui-même, assiste au transbordement des cargaisons en spectateur, parce qu'il ne veut pas indisposer le lobby cubain de la Floride, puissant et influent en cette année d'élections. Nécessité fait loi, un peu pour tout le monde. Ces dispositions à l'accueil, si touchantes soient-elles, ne vont pas sans quelques inconvénients, car beaucoup d'Américains de vieille souche n'aiment pas être dérangés. La Floride voudrait que d'autres États fassent leur part.

Y a-t-il beaucoup de jeunes parmi les candidats à l'exil? On le dit. Si c'est exact, cela signifie que l'honorable Castro n'arrive pas à renouveler sa culture révolutionnaire. Quant aux États-Unis, qui osera nier que, malgré toutes leurs insuffisances, ils restent un havre de liberté pour les multitudes?

GUY CORMIER



Droits réservés

LE RÉFÉRENDUM

Le débat devrait aller au fond des choses

MARCEL ADAM

■ Il semble que l'argumentation de MM. Trudeau et Ryan prend une nouvelle orientation durant cette dernière phase de la campagne référendaire.

Il y a trois semaines M. Trudeau prononçait aux Communes un discours majeur dans lequel, en tant que Premier ministre, il expliquait pourquoi la démarche péquiste ne pourrait qu'aboutir à un cul-de-sac advenant une victoire du oui.

La semaine suivante, dans une conférence de presse, M. Trudeau déplorait que les tenants du non mettent surtout l'accent sur la rentabilité du fédéralisme et n'insistent pas assez sur la noblesse de l'entreprise canadienne.

La semaine dernière M. Trudeau prononçait à Montréal un important discours. Mais il s'agissait pour l'essentiel d'une redite de son intervention des Communes sur l'étapisme ambigu du gouvernement péquiste. De la noblesse de l'entreprise canadienne, du courage qu'il faut pour bâtir un tel pays, de la fierté que les Québécois devraient éprouver à y appartenir, il ne fut point question.

Mercredi soir, à Québec, M. Trudeau a encore attaqué l'étapisme péquiste. Mais il a consacré cette fois-ci une partie de son allocution à vanter les mérites du Canada, le rôle considérable qu'y ont joué les Québécois, et à montrer que le vrai courage réside chez ceux qui relèvent le défi de faire respecter la place du Québec dans l'ensemble canadien.

La rentabilité: arme à deux tranchants

M. Ryan a commencé lui aussi à tenir un autre langage. Jusqu'ici il avait trop insisté sur la rentabilité du fédéralisme, qui ne peut être un argument déterminant, comme le montre l'interminable querelle au sujet des comptes économiques.

Mais il y a d'autres aspects de cet argument qui en font une hache à deux tranchants. Il arrive dans l'histoire d'une fédération que la fortune fluctue et se déplace selon les époques, l'histoire, les migrations, l'évolution des lignes de force économiques, etc. Tenter de convaincre les gens d'une province de demeurer dans une fédération surtout parce qu'ils en tirent profit aux dépens des autres régions c'est leur donner une raison majeure d'en sortir quand, les circonstances ayant changé, leur province deviendra prospère.

On voit comment les tenants du oui retournent contre les fédéralistes l'argument d'un Québec financièrement soutenu par les autres. Si nous coupons si cher au reste du Canada, disent certains, pourquoi tient-il tant à nous garder? D'autres soutiennent qu'il n'y a pas lieu d'être fier quand un peuple est si largement subventionné

aux chapitre du chômage et de la sécurité sociale, dans un régime qui ne lui permet pas de sortir de cette dépendance.

Ce qu'il faut analyser et valoriser c'est la notion de partage et de solidarité entre les régions, laquelle constitue un des piliers majeurs d'une fédération comme la nôtre. C'est en quelque sorte une police d'assurance contre les aléas de la fortune. La crise de l'énergie en fournit un excellent exemple.

Ainsi les Maritimes ont déjà été prospères. Aujourd'hui elles sont assistées par les provinces riches. Avec la découverte de réserves énergétiques elles pourraient à nouveau prospérer et, éventuellement, aider d'autres provinces. Si la mentalité mesquine des nouveaux riches ne les envahit pas pour leur donner l'envie de les abandonner à leur sort.

Au lieu d'insister sur la dépendance actuelle du Québec à l'égard du reste du Canada, il vaudrait mieux exalter ce dynamisme nouveau et prometteur des Québécois en matière économique qui, selon M. Parizeau, s'est amorcé il y a une dizaine d'années, et les inciter à souhaiter qu'un jour le Québec soit en mesure de prodiguer à d'autres l'assistance qu'il reçoit aujourd'hui.

Si on n'est pas capable de démontrer que le fédéralisme canadien ne fait pas obstacle à ce retour de fortune quand les circonstances s'y prêtent, ni de convaincre les Québécois d'épouser cette valeur primordiale du monde d'aujourd'hui qu'est la notion de partage, nous sommes aussi bien de partir à notre compte tout de suite parce que ce régime n'est pas fait pour nous.

Il n'y a pas que l'économie

Si les raisons économiques sont loin d'être négligeables dans le choix du fédéralisme, il y en a d'autres, plus importantes encore à mes yeux, qui méritent d'être évoquées et débattues.

Cette semaine M. Ryan a fait quelques excellents exposés sur la supériorité du fédéralisme aux plans des libertés, de la protection des cultures, du pluralisme, par rapport à l'Etat-nation que propose le projet péquiste.

Un Etat qui coiffe plusieurs ethnies, cultures et confessions religieuses ne peut, sans renier sa nature, privilégier un groupe au détriment des autres. La promiscuité de ces communautés dont les membres sont tous égaux devant la loi, oblige à la tolérance, au respect, au compromis, à mettre l'accent sur ce qui est propre à l'ensemble plutôt que sur ce qui différencie les individus et les groupes. Le respect des droits et libertés des composantes d'une telle mosaïque appelle un très haut niveau de liberté.

Ce n'est pas pour rien que le Canada est un des pays les plus libres au monde. C'est sa diversité culturelle, ethnique et religieuse qui a produit cette société libérale dont on trouve peu d'équivalent dans le monde.

Je ne dis pas qu'un Etat-nation est moins démocratique qu'une fédération. La démocratie formelle est implantée aujourd'hui dans tous les pays développés, y compris dans les pays totalitaires. Ce qui différencie ces démocraties c'est le degré de libéralisme qui y règne. Il y a telle chose qu'une démocratie, il y a telle chose qu'une société libérale. Si la seconde ne va pas sans la première, l'inverse n'est pas vrai. Or il m'apparaît que dans une fédération où se retrouvent une grande variété d'ethnies, de cultures et de confessions, cette société est plus naturellement libérale qu'un Etat-nation érigé par et pour un groupe particulier majoritaire.

Dans un tel régime la majorité n'est pas un principe politique fondamental mais une technique pour trancher paisiblement les divergences.

On rétorquera qu'il existe des fédérations où la démocratie n'est pas libérale, où les contraintes à la liberté sont étouffées. Ça prouve que le fédéralisme n'est pas une garantie parfaite contre la tyrannie quand elle est imposée ou voulue pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la démocratie libérale.

Un débat dominé par les politiciens

Pour infirmer ce que je soutiens on m'indiquera des exemples prouvant que des libertés et des droits ont été brimés au Canada. J'en conviendrais d'autant plus facilement qu'il y a aujourd'hui une crise qui prend sa source dans ces brimades à la minorité française. J'y verrai aussi la preuve que la société canadienne est loin d'être parfaite. Mais comme cette société permet à une province de briser ce pays en s'en détachant politiquement, il sera difficile de me convaincre qu'elle n'est pas plus libérale que ne le serait un éventuel Etat québécois érigé par et pour son groupe majoritaire, ou encore qu'elle est irréformable.

Il me semble que c'est surtout là-dessus que le débat aurait dû porter. Malheureusement, on commence un peu tard à aller au fond des choses, alors que le climat ne se prête plus à une telle réflexion. J'imagine que c'est la rançon à payer quand on laisse aux seuls politiciens un débat dont l'enjeu est plus qu'une affaire de gros sous. Les raisons qui les font agir — que je ne condamne pas — ne sont pas toujours celles qui devraient déterminer le choix des citoyens.

LE RÉFÉRENDUM

SELON LE SONDAGE CROP-RADIO CANADA

Le NON devance le OUI avec 45.5% contre 39.6%

■ Si le référendum avait eu lieu entre le 26 avril et le 3 mai, 45.5 p. cent des Québécois auraient voté «non» contre 39.6 p. cent en faveur du «oui».

Textes de
PIERRE-PAUL GAGNÉ
JACQUES BOUCHARD

C'est ce qu'indique le sondage CROP-Radio-Canada qui a été rendu public hier, démontrant par ailleurs que le taux d'indécis demeure relativement élevé à 14.9 p. cent.

Fait étonnant, le sondage conclut que, même si une majorité de Québécois semble s'approprier à dire «non» au référendum, le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement n'a jamais été aussi élevé (67 p. cent) et, pour la première fois depuis deux ans, le Parti québécois aurait recueilli plus de votes que le Parti libéral (41.7 p. cent contre 40.6 p. cent) si

Intention de vote au référendum

	Ensemble du Québec		Non-francophones du Québec		Francophones du Québec	
	mars 80	avril-mai 80	mars 80	avril-mai 80	mars 80	avril-mai 80
OUI	44.4%	39.6%	14.9%	3.7%	51.1%	49.7%
NON	43.9%	45.5%	73.9%	72.8%	36.9%	37.7%
NSP	11.7%	14.9%	11.3%	23.5%	11.8%	12.6%
Nombre de répondants:	877	856	118	130	759	726

une élection générale avait eu lieu au moment du sondage.

Si on compare aux plus récents sondages, CROP-Radio-Canada, IQOP-Dimanche-Matin et Gallup, qui avaient été réalisés entre la fin mars et la mi-avril et qui montraient les deux options nez à nez, c'est la première fois qu'un sondage scientifique donne l'avance au «non» depuis le déclenchement officiel

de la campagne référendaire.

Si on ventile les intentions de vote référendaire par rapport à la langue, le sondage CROP révèle que la moitié des francophones (49.7 p. cent) ont l'intention de voter «oui» contre 37.7 p. cent en faveur du «non». Par contre, presque les trois quarts des non-francophones (72.8 p. cent) ont l'intention de voter «non» contre seulement 3.7 p. cent en faveur du «oui».

Par ailleurs, la ventilation des indécis permet de déceler que ceux-ci se recrutent surtout parmi les non-francophones (23.5 p. cent), les Québécois âgés de 55 ans et plus (20 p. cent) et les Québécois qui ont moins de huit années de scolarité (22.3 p. cent).

De façon générale, on peut conclure que les tenants du «oui» se recrutent surtout parmi les francophones, les Québécois âgés de 25 à 34 ans et les Montréalais francophones.

Pour leur part, les tenants du «non» se recrutent surtout parmi les non-francophones, les femmes, les Québécois âgés de 35 ans et plus, les Québécois qui ont moins de huit années de scolarité et l'ensemble des Montréalais.

Toujours selon CROP, il ressort du sondage que la grande majorité de la clientèle péquiste (85 p. cent) compte voter «oui» au référendum et que la grande majorité de la clientèle libérale (88 p. cent) votera «non».



Le chef des forces du «oui», René Lévesque.



Le chef des forces du «non», Claude Ryan.

L'option du PQ, la mieux connue

■ Des différents éléments contenus dans la question référendaire ce sont les trois propositions souverainistes qui sont les plus connues de la majorité des Québécois, soit en premier lieu le pouvoir exclusif de percevoir les impôts (80 p. cent), celui des législations (72 p. cent) et la responsabilité des relations extérieures (72 p. cent).

Le sondage Radio-Canada-CROP révèle aussi qu'environ les trois cinquièmes des Québécois croient que dans un régime de souveraineté-association le Québec n'élirait plus de députés à Ottawa (59 p. cent) et que les anglophones du Québec garderaient les droits qu'ils ont actuellement (59 p. cent).

Environ la moitié des Québécois pensent cependant, que la souveraineté-association impliquerait une monnaie commune (52 p. cent) et un passeport québécois (47 p. cent). Il ne semble pas clair à la majorité des Québécois si la souveraineté-association impliquerait que le Québec ait sa propre armée (43 p. cent) ou qu'il y ait des douanes entre le Québec et le reste du Canada (41 p. cent).

Par ailleurs, les Québécois se partagent surtout entre ceux qui croient que le but du gouvernement actuel du Québec est de faire l'indépendance (39 p. cent) et ceux qui croient que c'est de fai-

re du Québec un Etat souverain associé économiquement au reste du Canada (32 p. cent).

Il y a un peu moins de Québécois en avril 1980 (32 p. cent) qu'il n'y en avait en mars 1980 (41 p. cent) qui considèrent que le but du gouvernement c'est de faire du Québec un Etat souverain associé économiquement au reste du Canada. Toutefois, la perception actuelle du but du gouvernement du Québec ne diffère pas sensiblement de celle qui a prévalu depuis le sondage de février 1979. La perception de ce but étant de faire l'indépendance a varié depuis un an de 33 à 43 p. cent et comme étant de faire du Québec un Etat souverain associé économiquement au reste du Canada de 30 p. cent à 36 p. cent, sauf lors du dernier sondage de Radio-Canada.

Parmi ceux qui auraient voté «oui», la majorité (56 p. cent) perçoivent le but du gouvernement du Québec comme étant de faire de la province un Etat souverain associé économiquement au reste du Canada. Plus du quart (29 p. cent) perçoivent ce but comme étant d'obtenir une meilleure place pour le Québec dans le Canada et 10 p. cent comme étant de faire l'indépendance. Parmi ceux qui auraient voté «non», 67 p. cent perçoivent ce but comme étant de faire l'indépendance.

55% favorables au fédéralisme renouvelé

■ C'est dans une proportion de 47 p. cent que les gens interrogés sont favorables au statut particulier pour le Québec alors que la majorité (55 p. cent) désirent voir un renouveau du fédéralisme tandis que 42 p. cent sont en faveur de la souveraineté-association. Les tenants du statu quo se situent au niveau de 33 p. cent et ceux en faveur de l'indépendance atteignent 20 p. cent.

D'un autre côté la grande majorité des tenants du «oui» (87 p. cent) sont favorables à la souveraineté-association. La majorité des tenants du «oui» (60 p. cent) sont aussi favorables au statut particulier. Il n'y a qu'une faible proportion de tenants du «non» (79 p. cent) soient favorables.

Alors qu'une proportion égale de francophones sont favorables au fédéralisme renouvelé (50 p. cent), au statut particulier (50 p. cent) et à la souveraineté-association (51 p. cent), presque les trois quarts des non-francophones sont favorables au fédéralisme renouvelé (72 p. cent), mais seulement les tiers sont favorables au statut particulier (35 p. cent) et le dixième (8 p. cent) à la souveraineté-association.

Par rapport au dernier sondage Radio-Canada de mars 1980,

il y a une proportion un peu plus forte de Québécois favorables au fédéralisme renouvelé (55 p. cent en avril, 47 p. cent en mars); il y a une proportion égale en avril 1980 et en mars 1980 de Québécois favorables au statut particulier, à la souveraineté-association et au statu quo. Il y a une moins forte proportion de Québécois favorables à l'indépendance (20 p. cent en avril, 28 p. cent en mars).

Par ailleurs, le fédéralisme renouvelé, qui, lors de tous les sondages publiés d'août 1977 à maintenant, avait toujours été l'option à laquelle le plus grand nombre de Québécois étaient favorables, sauf lors du sondage de mars 1980 où il avait partagé cette faveur avec la souveraineté-association et le statut particulier, est donc redevenu l'option la plus populaire, note le sondage CROP-Radio-Canada.

Fait à noter, lorsque les Québécois doivent choisir une des cinq options qui leur étaient proposées et non plus seulement dire à quel point ils sont favorables à chaque option, environ les tiers (34 p. cent) choisissent le fédéralisme renouvelé et environ le quart (26 p. cent) la souveraineté-association. Les trois autres options sont choisies chacune par 11 p. cent des Québécois.

Satisfait ou non du gouvernement?

En général, diriez-vous que vous êtes satisfait ou insatisfait du gouvernement actuel du Québec?

	Selection CROP août 77	Dimanche-Matin IQOP mars 78	Radio-Canada fév. 79	Radio-Canada fév. 80	Radio-Canada avril 80
SATISFAIT	50%	45%	49%	52%	67%
INSATISFAIT	44%	46%	48%	47%	29%
NE SAVENT PAS					
REFUS DE RÉPONDRE	6%	9%	3%	1%	4%

S'IL Y AVAIT EU ÉLECTION PROVINCIALE:

49% des suffrages au PQ contre 47.7% aux libéraux

S'il y avait eu une élection entre le 26 avril et le 3 mai, le Parti québécois aurait théoriquement été reporté au pouvoir et les tiers partis auraient été balayés de la carte électorale.

C'est ce que ressort du sondage CROP qui révèle que, une fois les indécis répartis selon la méthode habituelle, le PQ aurait recueilli 49 p. cent des suffrages, le Parti libéral 47.7 p. cent, l'Union nationale 1.8 p. cent et les démocrates-créditistes 1.2 p. cent.

En ventilant les intentions de vote, on découvre que le Parti québécois est surtout populaire parmi les francophones (où il recueille 51.3 p. cent des suffra-

ges contre 31.1 p. cent pour le Parti libéral), les hommes, les Québécois âgés de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans, les Québécois qui ont 13 années de scolarité et plus, les Montréalais francophones et les Québécois résidant à l'extérieur de Montréal.

Pour sa part, le Parti libéral est surtout populaire parmi les non-francophones, les femmes, les Québécois âgés de 35 à 54 ans, les Québécois qui ont moins de huit années de scolarité et l'ensemble des Montréalais.

Au chapitre du taux de satisfaction (qui s'établit à 67 p. cent) les sondages de CROP notent qu'il s'agit du plus haut niveau de satisfaction témoigné à l'égard

du gouvernement du Québec selon les sondages publiés depuis l'élection du Parti québécois le 15 novembre 1976 (et aussi à l'égard du gouvernement du Québec sous le gouvernement Boudrias, selon les sondages publiés entre 1973 et 1976).

Chez les seuls francophones, le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement Lévesque grimpe à 69 p. cent et il obtient même une majorité (57 p. cent) chez les non-francophones.

Fait à noter, le gouvernement Lévesque réussit à obtenir un taux de satisfaction d'environ 50 p. cent même chez ceux qui disent avoir l'intention de voter

libéral aux prochaines élections et «non» au référendum.

Dans un autre ordre d'idées, les sondages ont cherché à savoir si les Québécois étaient d'accord avec l'implication de personnalités fédérales dans la campagne référendaire.

À cette question, 76 p. cent des Québécois se sont dits d'accord pour la participation des députés du Québec à Ottawa, 69 p. cent pour la participation du premier ministre Trudeau, environ 50 p. cent pour la participation des premiers ministres des autres provinces canadiennes et du chef de l'opposition Joe Clark et 47 p. cent pour la participation des députés des autres provinces.

Deux Québécois contre un pensent que le OUI va gagner

■ Même si le sondage CROP indique un plus grand nombre de partisans du «non» que d'adeptes du «oui», une pluralité de Québécois continue de penser que le «oui» va l'emporter le 20 mai.

En effet, plus des deux-cinquièmes des Québécois (43 p. cent) croient que c'est le «oui» qui va l'emporter contre seulement 20 p. cent qui pensent que le «non» va sortir gagnant du scrutin. À ce chapitre, 33 p. cent des Québécois disent ignorer quelle option va l'emporter.

Par ailleurs, la grande majorité des Québécois (84 p. cent) considèrent le référendum comme un événement très (50 p.

cent) ou assez (34 p. cent) important.

Les deux-tiers des Québécois (68 p. cent) disent discuter beaucoup ou passablement du référendum dans leur famille, cependant que 59 p. cent des Québécois disent que leur intention de vote au référendum est partagée par la plupart des membres de leur famille immédiate.

À ce chapitre, une plus forte proportion de non-francophones (75 p. cent) que de francophones (55 p. cent) répondent ainsi.

Raisons du vote

À un autre chapitre, les sondages de CROP ont cherché à savoir pour quelles raisons les

électeurs s'approprient à voter d'une façon ou de l'autre.

Parmi les raisons qui leur étaient mentionnées pour expliquer leur vote «oui», trois raisons ont été choisies par un nombre à peu près égal de tenants de cette option: ainsi, 35 p. cent des gens interrogés ont dit vouloir voter «oui» parce qu'ils sont en faveur de la souveraineté-association, 35 p. cent parce qu'ils veulent donner plus de force de négociation au gouvernement du Québec à l'intérieur du Canada et 34 p. cent parce qu'ils recherchent une meilleure place pour le Québec à l'intérieur du Canada. Seulement 17 p. cent des Québécois ont dit qu'ils auraient

voté «oui» parce qu'ils sont en faveur de l'indépendance.

À l'opposé, parmi les raisons qui leur étaient mentionnées pour expliquer leur vote «non», quatre raisons ont été mentionnées par un nombre un peu plus élevé de répondants: ainsi, 42 p. cent des gens interrogés ont dit qu'ils voteront «non» parce qu'ils veulent maintenir le Québec à l'intérieur du Canada, 40 p. cent parce qu'ils pensent que le Québec peut mieux s'épanouir à l'intérieur du Canada, 32 p. cent parce qu'ils sont en faveur du fédéralisme renouvelé et 30 p. cent parce qu'ils sont contre la souveraineté-association.

Méthodologie

■ Le sondage effectué par CROP-Radio-Canada a été effectué auprès de 1,339 foyers. 856 personnes ont accepté de répondre, ce qui représente un taux de 64 p. cent pour l'ensemble du Québec, soit 67 p. cent à l'extérieur de Montréal et 60 p. cent dans la Métropole.

Les interviews ont été effectuées par téléphone à partir des bureaux de CROP à Montréal

entre le 26 avril et le 3 mai (89 p. cent des entrevues ont été réalisées entre le 26 et le 30 avril). Ce sondage a été effectué une dizaine de jours après le déclenchement de la campagne référendaire, et c'est le cinquième et dernier sondage pré-référendaire diffusé par Radio-Canada depuis un an.

Ce sondage sera diffusé ce soir sur les ondes de Radio-Canada.

Un NON, une volonté de changements constitutionnels

■ Si le «non» l'emporte lors du référendum, environ les trois quarts des Québécois (73 p. cent) considèrent que cela voudra dire que le Québec veut des changements constitutionnels mais pas la souveraineté-association. Seulement un peu plus du dixième (13 p. cent) considèrent

que cela veut dire que le Québec ne veut aucun changement.

Par ailleurs, si le «oui» l'emporte, environ la moitié des Québécois (52 p. cent) considèrent que cela voudra dire que le Québec veut la souveraineté-association et environ les tiers (32 p. cent) considèrent que le Québec

veut des changements mais pas la souveraineté-association.

D'un autre côté, la grande majorité des francophones (81 p. cent) considèrent que si le «oui» l'emporte, le reste du Canada devra accepter de négocier l'entente proposée par le Québec.

Mais si le «non» l'emporte, les deux tiers des Québécois (68 p. cent) pensent que le reste du Canada acceptera de négocier des changements constitutionnels. Cependant ces Québécois se partagent entre ceux qui considèrent qu'il s'agira de changements importants (39 p. cent) et ceux qui pensent qu'il s'agira de changements mineurs (29 p. cent). Un peu moins du cinquième (16 p. cent) considèrent que le reste du pays ne négociera aucun changement constitutionnel.

LE RÉFÉRENDUM



Jamais le bilinguisme ne se généralisera en dehors du Québec

Le 14 octobre 1968 se forma (...) le Parti québécois. Nul ne prévoyait l'ampleur que ce groupement prendrait au fil des années. Puis, un soir de novembre 1976, ce même parti dont plusieurs avaient même nié l'existence prit le pouvoir.

Après seulement quatre années au pouvoir, ce parti a accompli plus que tous ses prédécesseurs durant les quinze ou vingt dernières années. Rappelez-vous la loi de la protection du consommateur, la loi 24 concernant la protection de la jeunesse, les multiples conférences du ministre Landry pour accroître le domaine du tourisme encore inexploité et enfin de la loi sur le zonage agricole.

Souvenez-vous du programme de supplément de revenu au travail mis sur pieds par les ministres

Marois et Landry et du projet de santé et sécurité au travail actuellement discuté. N'oubliez pas les aspects positifs du projet que déposa le Conseil du statut de la femme. N'oublions pas non plus le projet de création de la Société des énergies nouvelles par le ministre d'Etat à l'Energie, M. Guy Joron. Souvenez-vous de la loi sur l'assurance automobile, du mouvement «OSE» et de l'établissement de plusieurs centres pour nos gens de l'âge d'or. Et la liste continue...

Alors, ce même parti nous soumet, sous la forme la plus démocratique qui soit, par référendum, la destinée du Québec. Plusieurs diront qu'un Québec tel que le propose le Parti québécois est irréaliste. (...) Ces mêmes gens glorifient le

fédéralisme actuel. Sur quoi se basent-ils? Le bilinguisme? Où existe-t-il ce bilinguisme? (...) Que se passe-t-il au Québec? Le Québec offre aux anglophones cinq universités, de multiples cégeps et de nombreuses écoles primaires et secondaires alors qu'ils ne constituent que 13% de la population.

Pourquoi je parle du bilinguisme? Qu'est-ce que j'en connais? Je suis canadienne-française et j'ai fait mes études en anglais. Cela me permet de conclure que le bilinguisme existe pour les Canadiens français du Québec seulement et qu'il n'a jamais existé et n'existera jamais pour les anglophones et autres ethnies à travers le Canada. (...) Ariane CHABOT Kirkland

Un oui franco-ontarien

L'Association canadienne-française de l'Ontario, Régionale du Grand-Nord, respecte le droit du peuple québécois à l'autodétermination.

Face au référendum, nous appuyons le oui. Il est impératif, selon nous, que la volonté de changement soit exprimée clairement et nous pensons que seul un oui sera perçu ainsi par les autres provinces et par le gouvernement fédéral. La structure actuelle ne favorise pas l'épanouissement de la culture française au Québec et encore moins à l'extérieur du Québec.

Nos ancêtres qui ont quitté le Québec pour s'établir dans le nord de l'Ontario partageaient le rêve d'un Canada bilingue, croyaient que leurs enfants seraient ici chez eux.

Quelle déception amère! Les Franco-Ontariens ont dû lutter continuellement pour obtenir leurs droits. Cependant, puisque nous sommes minoritaires et que les puissants ne reconnaissent pas facilement les droits des minorités, le gouvernement ontarien peut se vanter de nous avoir «donné» un système d'éducation idéal. Or, nous avons acquis, au prix de luttes

acharnées, des droits qui ne sont que des privilèges puisqu'ils dépendent de la bonne volonté des autorités.

Nous avons des lois qui permettent la construction d'écoles françaises mais qui n'obligent en rien les conseils scolaires. Nous avons des écoles françaises qui sont administrées par les élus anglophones et nos représentants agissent à titre consultatif, ce qui explique Cornwall, Sturgeon Falls, Windsor, Gabrielle-Roy, Penetang.

L'expérience des francophones hors-Québec démontre assez bien qu'il faut être dans une position d'égalité pour négocier des droits. Seul un oui peut assurer au Québec une position de négociation solide.

Nous demandons aussi au peuple québécois de respecter notre droit à l'autodétermination. Notre avenir est incertain, nous le savons, mais nous avons la volonté ferme de continuer cette longue lutte indépendamment du résultat du référendum.

Gilbert HÉROUX

Président

Michelle TROTIER

Animatrice

Une question très claire

D'après l'article de Mme Ly-siane Gagnon publié le 22 avril, le chauffeur de taxi qui la reconduisait «au journal» voterait oui afin de forcer le reste du Canada (réduit au concept de «les Anglais») à négocier et, fédéraliste parce qu'il n'est pas pour la séparation, il envisagerait de voter oui à un second référendum sur la seule souveraineté si le reste du Canada refusait de négocier et ce faisant le choqua; toujours selon cet article, cette attitude représenterait le type québécois: «Mélange de peur, de colère, d'aspirations, d'hésitation» et la question épouserait parfaitement les contours ambivalents et équivoques du peuple concerné; ou mieux la question serait «louvoyante, habile, rouée, remplie d'hésitations mais aussi de calculs».

Un peu de réflexion me conduit à la conclusion que cette analyse évite la meilleure part de la vérité. Voici pourquoi: plusieurs personnes voteront tout bonnement oui parce que la question est d'une grande justesse et correspond parfaitement à des phénomènes vécus au cours de leur existence (...)

La question demande aux citoyens si ceux-ci veulent bien autoriser leur gouvernement à présenter aux partenaires cons-

titutionnels concernés une proposition à l'effet de régir le vaste territoire canadien actuel selon des institutions plus adaptées à ce siècle, donc plus efficaces pour tous. Il se trouve que les institutions choisies en vue de cette amélioration d'une entreprise commune sont d'une part la souveraineté et d'autre part une union monétaire ou un marché commun qui ressemble aux institutions européennes dont nous savons qu'elles fonctionnent fort bien.

Les fédéralistes veulent que la question soit à l'effet de claquer la porte en partant: ils préfèrent pour question, l'indépendance pure et simple; ils savent très bien qu'une telle proposition ne serait pas suivie par les citoyens parce qu'elle contredit le processus normal qui veut que l'on cherche à s'entendre avant de recourir à des moyens extrêmes. Très plausible, très juste, l'interprétation du Premier ministre québécois à l'effet que le refus de négocier est tout au plus un écart et que l'attitude normale de collaboration, d'entraide, de réciprocité en ce qui concerne les rapports qui unissent des Etats ou des peuples reprendra assez vite le dessus.

Pierre LEBEAU

Outremont

«Démocratie» fédérale

Quand on voit MM. Ryan et Trudeau avertir le Québec qu'on ne négociera pas suite à un vote massif des Québécois pour le oui, on voit le genre de démocratie que nous propose le régime fédéral. (...)

Il faut vraiment porter des orniers pour ne pas comprendre le sens de cette question. Les fédéralistes auraient voulu une question qui ne reflète en aucun cas la réalité québécoise et c'est pour ça qu'ils se sentent frustrés car les chances d'un oui au référendum sont très importantes. Qu'ont donc ces fédéralistes à

nous proposer: un renouveau hypothétique de la constitution semblable aux prétendues retombées de l'achat du F18, du complexe Favreau, des mines de sel, de l'usine de sucre et on en aurait une liste «d'un océan à l'autre». (...)

Si jamais les Québécois votent non, on va nous parler de constitution pendant un certain temps puis on va noyer le poisson avec quelques subventions et continuer dans notre médiocrité canadienne.

Denis JENKINS

Longueuil

EN BREF

Raterons-nous l'occasion d'avoir une identité et continuerons-nous d'être anonymes? (...) Je me souviendrai toujours de mon voyage en France, à Paris en 1966, alors que je disais à un policier (m'interdisant un lieu de stationnement) que j'étais Québécois et qui se disait surpris que je parle le français comme lui. Le monde entier saura que le Québec est un pays francophone si nous savons dire oui au référendum. On n'aura plus à justifier notre double étiquette de Canadien français. Soyons nous-mêmes! Cela ne signifie pas un repli sur nous-mêmes; car, depuis mes trois voyages au Mexique en 1975 et en 1976 j'ai appris l'espagnol et je suis fier en parlant leur langue, tout comme je suis fier de parler l'anglais également, mais d'égal à égal. Ma trisaïeule maternelle, Suzan Berth, immigrante anglaise convertie et mariée à un Décarie, illustre bien mon respect pour mes partenaires canadiens, sans renier mon identité propre, celle de Québécois francophone respectueux des autres.

Gilbert CHARETTE

Ville Saint-Laurent

Malgré le traité de Westminster datant de 1931, ce pays qu'est le Canada n'est en réalité qu'une colonie de l'Empire britannique. En voici la preuve:

Notre monnaie porte l'effigie de la reine d'Angleterre; nos timbres-postes aussi; le «God Save the Queen» termine les émissions de la chaîne française de la télévision de Radio-Canada chaque jour; la reine d'Angleterre, Elizabeth II, a inauguré les Jeux olympiques de Montréal en 1976 conformément au règlement de la CIO qui stipule que c'est le plus haut dignitaire du pays, hôte des jeux, qui doit le faire. C'est pour cette raison que ce ne pouvait être le Premier ministre du Canada.

Et que dire du gouverneur général et des lieutenant-gouverneurs qui représentent l'autorité monarchique anglaise dans ce pays et qui coûtent des millions de dollars aux Canadiens.

Me refusant d'être un colonisé et pour de nombreuses autres raisons d'ordre économique, social et culturel, je dirai oui au référendum.

Dominique NICOL

Trois-Rivières

Oui, les Québécois savent qu'un non veut dire un oui pour le gouvernement fédéral. Exemple: le non des Québécois au référendum sur la conscription a été interprété comme un oui et les Québécois ont été envoyés servir de chair à canon en Europe.

Dans les circonstances actuelles, aussi bien ne pas prendre de chance et dire, haut et fort: oui! Monique PARENT Laval

(...) On aura tout vu et tout lu. La publicité référendaire vient de me montrer l'illogisme du camp du non: un macaron affichant ce qui suit: «No I'm a Quebecker», prête à confusion sur la vraie nature de ceux qui le portent. (On n'est pas sorti du bois)...

Josée-Anne SIMARD

étudiante

Montréal

Un oui pourrait aboutir à l'isolement du Québec

Il me semble que les Québécois prennent le débat référendaire beaucoup trop à la légère. Je suis un Ontarien profondément intéressé par l'avenir du peuple québécois. On lit que dans le débat référendaire il s'agit de la confrontation du cœur (le oui) et de l'économie (le non). On lit aussi que beaucoup de Québécois qui accueillent favorablement l'option fédéraliste voteront oui. Les sondages ont révélé (...) que le nouveau séparatisme au Québec (...) ne constitue que 15 à 20% de la population, et qu'il est composé pour la plupart de jeunes qui ont encore très peu à perdre. Alors, comment peut-on envisager que la majorité se prononce pour le oui?

Se pourrait-il qu'un terrible malentendu prévaille au Québec sur la signification véritable du référendum et comment cet événement est perçu par les Ontariens et le reste du Canada? Ou s'agit-il d'une forme d'inconscience envers la poussée irrévversible qui favorise à l'échelle nationale une reformulation de la constitution canadienne? Si tel est le cas, le gouvernement du Québec pourrait fort bien accuser un sérieux retard face aux autres provinces canadiennes qui se réuniront bientôt pour

mettre leurs propositions de l'avant pour assurer le maintien d'un Canada puissant.

Quelle sera donc la position québécoise sur la question constitutionnelle? Est-ce qu'elle s'appliquera à essayer de convaincre neuf associés nouveaux que le Québec désire bénéficier des multiples avantages tout en s'abstenant d'être un membre engagé à part entière? Il est vrai que l'histoire du Québec comporte des années de frustration, même qu'elle est tissée d'un sentiment profond d'injustice sur lequel on pourrait longuement élaborer. Or, il pourrait être facile de comprendre que les Québécois d'aujourd'hui désirent proclamer leur indépendance et voter selon les élans du cœur. Mais, est-ce que c'est sage de se laisser dominer par l'émotion et le passé tandis que l'avenir demande des décisions rationnelles en matière d'énergie, des affaires, de l'économie et de la taxation? (...)

Je termine en résumant: un oui au référendum pourrait aboutir à un isolement volontaire du Québec. Le non, au contraire, pourrait signifier le début d'une entente renouvelée pour le Canada.

W.J. LAVIGNE

Toronto

Il y a beaucoup à perdre

Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, essaie de nous faire croire que l'économie du Québec se porte bien. Rien de plus faux. Mentionnons d'abord notre déficit record de plus de \$2 milliards. Parions ensuite des 668 entreprises du Québec qui ont fait faillite durant le premier trimestre de 1980, et l'année n'est pas finie! Dans le domaine de la construction, les mises en chantier ont diminué de 50% depuis 1976. Puisque «lorsque le bâtiment va, tout va», le moins que l'on puisse dire c'est que ça va mal, et même très mal. Ajoutons à cela le grand nombre de compagnies qui ont quitté la province depuis 1976, faisant perdre des milliers d'emplois directs et indirects. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que ces compagnies n'ont pas été remplacées par d'autres, donc des milliers d'emplois perdus. Qui veut faire des investissements dans une province qui veut se séparer? Personne.

Le PQ blâme le fédéral pour tous ses malheurs mais oublie de

dire aux Québécois ce que l'on reçoit en péréquation. Exemple: le Québec a reçu \$11 milliards de plus qu'il a versé en impôts entre 1972 et 1978 dont \$3.76 milliards en 1978 seulement. Ceci ne comprend pas les 8 milliards dont le Québec a bénéficié du pétrole de l'Alberta entre 1970 et 1979. M. Parizeau nous dira-t-il où ira chercher ces milliards si le Québec se sépare?

Nous avons un niveau de vie des plus enviables au Québec. Un oui au référendum ne fera que diminuer ce niveau de vie. Les Québécois se plaignent le ventre plein, ils sont «gras durs» pour employer l'expression de M. Parizeau. Les Québécois devront se serrer la ceinture s'ils votent oui au référendum, et je ne leur connais pas cet esprit de sacrifice si j'en juge par les nombreuses grèves. Plus je pense à ce que l'on perdrait advenant l'indépendance du Québec, plus je dis non au Parti québécois.

R. PICARD

Montréal

Économistes à oeillères

Les économistes à oeillères qui se pètent les bretelles et s'imaginent nous tromper en clamant qu'un Québec souverain serait économiquement mieux que maintenant, feraient mieux de revenir sur terre et de rectifier leurs prophéties. Les centaines de milliers de chômeurs auxquels le gouvernement péquiste ne peut trouver d'emplois n'en auront pas plus dans un Québec indépendant, loin de là. Par contre, un Québec indépendant couperait par exemple des contrats de un milliard et demi de dollars qui lui apporteront la fabrication des nouveaux chasseurs F-18. Mais, il hériterait de dizaines de milliers d'emplois fédéraux, qui perdront leurs jobs au Québec.

Le Premier ministre René Lévesque veut nous faire croire que ces employés fédéraux seront absorbés d'une façon ou de l'autre dans la fonction publique ou ailleurs. Ces dizaines de milliers d'employés fédéraux viendront grossir les rangs des cen-

taines de milliers de Québécois, qui sont en chômage. Ces employés fédéraux viendront d'une foule d'organismes et de services, comme le Canadien National, l'Office national du Film, Radio-Canada, Dorval et Mirabel, les bureaux de pensions de vieillesse et d'allocations familiales, l'armée, etc., etc. Et ce n'est pas fini! Toutes les grandes compagnies, qui ont leur siège social dans le Québec, vont quitter le Québec à toute vitesse. Elles ne voudront pas courir le risque de rester au Québec pour être ensuite considérées comme des compagnies simplement québécoises, donc étrangères pour le reste du Canada. Leur choix va être vite fait. Demandez donc aux péquistes ce qu'ils ont fait pour trouver de nouveaux emplois à ceux qui travaillaient pour Cadbury, Rayonier et Dupuis Frères, pour ne nommer que ces compagnies-là.

H. SAVOIE

Saint-François, Laval

Lettre d'un anglophone

(...) Les attentes, non appuyées par des preuves, du parti Québécois, donnent peu d'espoir que la stabilité et la prospérité économiques seraient atteintes. Le risque de recul est très grave. Le risque d'augmentation des taxes est inhérent à la dislocation économique qui résulterait probablement de la perte des avantages présents en faisant partie du Canada.

Pendant que ce débat... se déroule..., il est bon de noter que les Québécois anglais et français travaillent ensemble en amitié, et continuent de le faire, depuis le temps de nos ancêtres pionniers au Québec.

Les Québécois anglais, il faut le dire, ont un respect et un attachement profond pour leurs concitoyens de langue française, dont les grandes qualités d'esprit et de caractère enrichissent la nature de la vision canadienne dans laquelle les deux communautés culturelles et linguistiques peuvent s'épanouir et prospérer.

Qui au Québec, devrait risquer l'avenir brillant du Québec et du

Canada riches en potentiel?

Un vote non ouvrira la porte à un fédéralisme renouvelé, avec les garanties constitutionnelles pour la sécurité permanente de la culture et de langue française, avec opportunité égale partout, avec l'avantage additionnel d'un Canada voué à la défense de ces droits, au lieu d'un Québec séparé et isolé.

La situation que nous les Québécois de langue anglaise, et les Canadiens de langue anglaise en général, envisageons est celle dans laquelle nos concitoyens canadiens-français sont heureux et fiers, comme Canadiens et Québécois, dans une société vouée à l'avancement de tous ces citoyens.

Il est bon de noter, en cas de séparation, la possibilité, à la longue, que les autres provinces puissent être attirées au point de se joindre aux États-Unis, une éventualité qui laisserait le Québec pratiquement entouré par les États-Unis (...)

Reynolds BUTLER

Montréal



EN BREF

Me Serge Ménard, avocat des Cossette-Trudel, écrit dans votre journal qu'il n'est plus possible que la violence réapparaisse au Québec, et que les felquistes n'étaient pas des bandits mais des idéalistes. Charmants idéalistes qui ont tué Pierre Laporte, kidnappé James Cross, tué quelques personnes avec des bombes et extorqué de l'argent au gouvernement. Charmants idéalistes qui viennent de brûler les locaux du comité du non à Chicomitimi, de déposer des bombes aux panneaux-réclame du non, et qui ont incendié la roulotte de Mme Chaput-Rolland lors des dernières élections partielles.

Quand je pense que cette Mme Cossette a été condamnée à deux ans de prison seulement et qu'elle en est sortie après six mois! On lui a même trouvé un emploi à son arrivée à Montréal. Pourtant beaucoup de sans-travail auraient été heureux d'obtenir un tel emploi.

Il est aberrant de constater comme le crime paie lorsqu'il s'agit de servir la cause des péquistes. René Lévesque incite lui-même à la violence. En mars dernier, après avoir vu les panneaux Pro-Canada, n'a-t-il pas déclaré «j'ai la tentation de tirer dessus»? La violence attire la violence.

Non aux péquistes, ces marchands d'illusions qui essaient de nous prendre par les sentiments pour arriver à leurs fins (...)

H. LAGACE

Montréal

Après avoir lu attentivement le Livre blanc et profondément analysé la question référendaire, il m'apparaît clair que le parti Québécois ne recherche pas un mandat de négocier une nouvelle entente, mais bien de séparer le Québec du Canada. C'est pourquoi je voterai non à une négociation à l'extérieur d'un lien fédéral canadien; à la renonciation de mon héritage canadien sur lequel mes titres de propriété sont solidement établis (...) à une question piégée qui essaie de masquer les vraies intentions du Parti québécois. Mettons une fin à l'étapisme péquiste. Cessons d'accroître l'incertitude politique et de perpétuer les risques d'instabilité économique qui en découlent.

Votons massivement non afin d'obtenir un changement constitutionnel, mais à l'intérieur d'une nouvelle fédération canadienne.

Pierre DUMAS,

étudiant

Montréal

Le PQ se tourne de plus en plus vers la France et surtout la France socialiste pour y chercher idées, conseils, appuis... Il va jusqu'à mêler au débat référendaire des étrangers...

Que n'en faites-vous autant et déterminez le général de Gaulle, fidèle ami du Québec et artisan de cette sinistre comédie qui se joue aujourd'hui. Que ne rappelez-vous au peuple canadien-français la série de référendums que de Gaulle a remportés, la façon dont il les a gagnés par biais, tromperies et fausses représentations. Que ne démontrez-vous combien il a trompé le peuple français, combien il a trahi d'amis de la France en manipulant le peuple au cours de ces référendums.

Le PQ a calqué son référendum sur ceux du «grand homme». Dénoncez cette tromperie et l'insulte qu'il fait à notre intelligence. Vous éviterez ainsi la rupture canadienne et l'allégeance à la Gaule...

Jacques-G. RAVIOTTI

Kirkland

Il ne faut pas croire que voter oui est une façon plus forte de faire pression pour le renouvellement constitutionnel. Si le oui gagne, cela veut dire tout simplement que dans un avenir prochain le Québec sera un pays souverain (mais pas nécessairement associé) quelles que soient les conséquences, bonnes ou mauvaises. Avec le triomphe du oui, même si le gouvernement prochain était libéral, il serait forcé à négocier pour la souveraineté, c'est-à-dire, pour la séparation.

E. RAMON-MOLINER

Sherbrooke

André Desjardins répond à Mulroney

M. Brian Mulroney
Président
Iron Ore Company
of Canada

Monsieur,
J'ai lu votre réponse à Louis Laberge dans LA PRESSE du 5 mai. Je n'ai pas fait beaucoup de déclarations devant la commission Cliche mais ce n'est pas parce que je n'ai rien à dire. Il y a eu la formation de la commission Cliche suite au sabotage de la Baie James par Yvon Duhamel. Mais elle visait beaucoup plus André Desjardins que le sabotage de la Baie James. Ce que je vais dire... ne sera pas une déclaration concernant la totalité de ma pensée sur la commission Cliche mais plutôt une réponse à votre article.

Pour vous et beaucoup d'autres, le juge Cliche était et je reprends votre article, un grand homme, grand humaniste, grand démocrate mais j'ai une tout autre pensée... basée sur des faits vécus. Lorsqu'il s'était présenté... dans Laval pour le

demande ce qu'est un accusé dans un cas semblable. Justice oblige qu'un juge partiellement honnête se recuse dans un cas semblable, ce qui n'a pas été le cas de l'honorable Juge Cliche.

Pour ce qui est de Guy Chevrette, il avait été par le passé arbitre entre la F.T.Q. Construction et la C.S.N. Construction lors d'un affrontement entre les deux groupes. On connaît l'affiliation politique de Michel Bourdon et celle de Guy Chevrette. En plus, lors d'une élection partielle à Sept-Îles entre le Parti québécois et le Parti libéral, Louis Laberge m'avait convoqué à Québec pour rencontrer ses adversaires politiques d'aujourd'hui. Faut dire qu'à l'époque, il n'avait pas été poursuivi et condamné à la prison; ses sentiments ont changé depuis et ses obligations aussi. Quant à moi (...), le Parti québécois par la convocation de Louis Laberge me courtisait énormément. C'était compréhensible car il y avait presque 3,000 ouvriers de

leurs permanents, et en ce qui concerne René Mantha et moi, nos relations n'étaient pas des plus amicales; au contraire, il demeurait en place grâce à son autonomie et la première chose que j'ai faite lorsque j'ai été demandé par les permanents du local 79 de les diriger, lorsque la F.T.Q. les a mis en tutelle, a été de remercier René Mantha de ses services et vous le savez très bien par mes nombreux témoignages à huis clos. Pourtant lorsque je lis LA PRESSE vous avez, soit complètement perdu la mémoire, ou êtes très malhonnête de vous servir de ce chapitre du livre de la commission pour répondre à Louis Laberge.

Pour ce qui est de la page 79, les hommes qui travaillaient pour moi au Conseil provincial n'ont jamais été accusés de quoi que ce soit et jamais leur honnêteté n'a été mise en doute; au contraire deux d'entre eux se sont fait nommer par le ministre du Travail actuel à des postes, soit de l'Office de la construction ou responsable d'une tutelle... A la page 86, vous dites que j'étais devenu un danger pour l'Etat mais vous mélangez l'Etat avec la partie patronale; mais c'est très compréhensible d'énervier la partie patronale, car quand l'on n'est pas capable d'acheter quelqu'un, on le baffoue et on l'empêche de remplir ses fonctions pour pouvoir mieux écraser le travailleur comme ce qui se passe actuellement dans la construction.

Quelle enquête avez-vous faite comme commissaire lorsque j'ai déclaré qu'on m'avait offert \$100,000 pour m'acheter sur le chantier du Mount Wright? Moins de 24 heures après, les commissaires déclaraient que c'était faux. Admettez que l'enquête n'a pas été longue et on cherche des accusations contre moi; pourquoi ne pas m'accuser de faux témoignage? Aviez-vous peur de la vérité ou vous ne vouliez pas que le public me connaisse sous mon vrai jour? Je vous mets au défi de me faire subir une élection par la base et vous allez vous rendre compte qui de nous est jugé le plus honnête et qui a intérêt à mon départ, la partie patronale ou la partie syndicale.

Pour ce qui est du saccage de la Baie James, j'en ai été accusé et par toutes sortes de manœuvres politiques, on voulait que je signe un document m'impliquant dans l'entente de culpabilité reconnue par le Conseil Provincial et le local 79 des opérateurs, et on a été jusqu'à m'enlever le mandat de mon avocat en profitant de mon séjour en dehors du Québec et me forcer à signer le dit document en m'ayant isolé monétairement. Sachez que j'ai été assez fort pour repousser ses écœurantes et on a été trop lâche pour me faire subir un procès, préférant camoufler la vérité et laisser le doute dirigé vers moi. Ce qui ne m'a pas empêché, lors de la libération d'Yvon Duhamel, de lui dire ma façon de penser sur son acte mais d'avoir toujours gardé le silence pendant son incarcération car je me devais de respecter son courage dans cette épreuve malgré qu'il avait été mal dirigé par le bureau de direction de son syndicat.

J'étais supposé écrire un livre sur l'autre facette de la commission Cliche mais, après avoir rencontré beaucoup de monde me demandant de ne pas parler de ceci ou de cela, j'ai donc dû me rendre à l'évidence que je me devais de continuer mon silence. Mais ce n'est pas parce que je n'ai rien à dire au contraire, mais je n'ai pas besoin d'abaisser personne pour me relever, j'ai des qualités et capacités en masse pour m'élever de mes propres moyens.

Si vous n'aimiez pas que Louis Laberge ait pris position pour le oui ou n'aimiez pas ses déclarations, ceci vous regarde mais sachez que je pourrais en dire beaucoup plus sur la commission Cliche et ses manigances durant l'enquête. J'espère qu'un jour viendra où je prouverai mon innocence car moi, politiquement, je ne suis pas à vendre ni à acheter, et ce n'est pas des accusations à répétition qui vont me faire coucher; au contraire, cela me stimule et, surtout, avec la confiance majoritaire des membres de mon local dont je suis très fier et aussi membre en règle malgré le trou de \$500,000 fait par un autre professionnel de la supposée justice.

André DESJARDINS
St-Léonard



Brian Mulroney



André Desjardins

N.P.D. au fédéral, Louis Laberge m'avait demandé d'aller l'aider la journée des élections. J'ai donc été travailler pour Robert Cliche, tel que demandé, et son adversaire libéral était Eric Kierans. Ceux qui travaillaient comme organisateurs pour celui-ci étaient les propriétaires du club «Chalet St-Hubert» près du local 144. Je connaissais donc très bien ce monde et je leur ai parlé souvent durant la journée d'élection en faisant le tour des bureaux de votation. M. Cliche a encore perdu ses élections cette journée-là (...).

Mais quelle n'a pas été ma surprise lorsque, par la suite, j'ai été accusé d'avoir aidé la partie adverse. Il aurait peut-être fallu des incidents déplorables pour que Robert Cliche soit assuré que j'avais rempli adéquatement le travail que j'avais à faire (...). Par la suite, Robert Cliche avec le N.P.D. achetaient l'ancienne bâtisse du local 144 au 4540 Garnier pour en faire le siège social du N.P.D. Par la suite, après beaucoup d'avertissements nous avons dû reprendre la bâtisse car les paiements brillaient par leur absence. Pourtant Robert Cliche passait la quète très souvent dans des assemblées des permanents de la F.T.Q. mais faut croire que ses succès étaient moins nombreux que ses défaites.

N'étant pas un prospère avocat, il a dû se lancer dans les causes d'arbitrage et, un jour, le confrère René Mathieu, permanent des menuisiers, lors d'un arbitrage devant lui, avait discuté de moi. Robert Cliche disait à l'époque qu'il n'oublierait jamais que j'avais participé à sa défaite dans Laval. Mais la politique aide et nourrit quand même bien son homme et Robert Cliche devenait l'honorable Juge Cliche. Lorsque l'on sait que la commission était basée pour une enquête dans la construction et que je devenais l'homme à abattre, n'importe quel homme honnête, démocrate, aurait refusé de diriger cette commission, ce que tout juge fait lorsqu'il s'aperçoit que la personne qui est devant lui peut subir des préjudices graves et ceci sert très mal la justice. Vous me direz que je n'étais pas accusé mais lisez les remarques de son livre et je me

LE DIVORCE ET LES AVOCATS

Le bâtonnier du Québec donne son point de vue

Madame Martha Gagnon
LA PRESSE

Chère madame,

La présente fait suite aux articles publiés récemment dans LA PRESSE sous le titre: «Le divorce: nouveau klondike des avocats».

Vous avez écrit là une série que j'ai bien aimée sous plusieurs aspects. Le droit matrimonial prend beaucoup d'importance dans la vie des citoyens et le rôle que les avocats y jouent gagne à être connu. Vous décrivez la situation avec exactitude lorsque vous mentionnez: «Dans le domaine matrimonial, le client, riche ou pauvre, homme ou femme, est une personne vulnérable, anxieuse, amoindrie par son problème et quasi ignorante des procédures légales. Si certains tentent l'expérience de se débrouiller seuls ou avec l'aide d'une «coopérative de divorce», la grande majorité s'en remet à un avocat.»

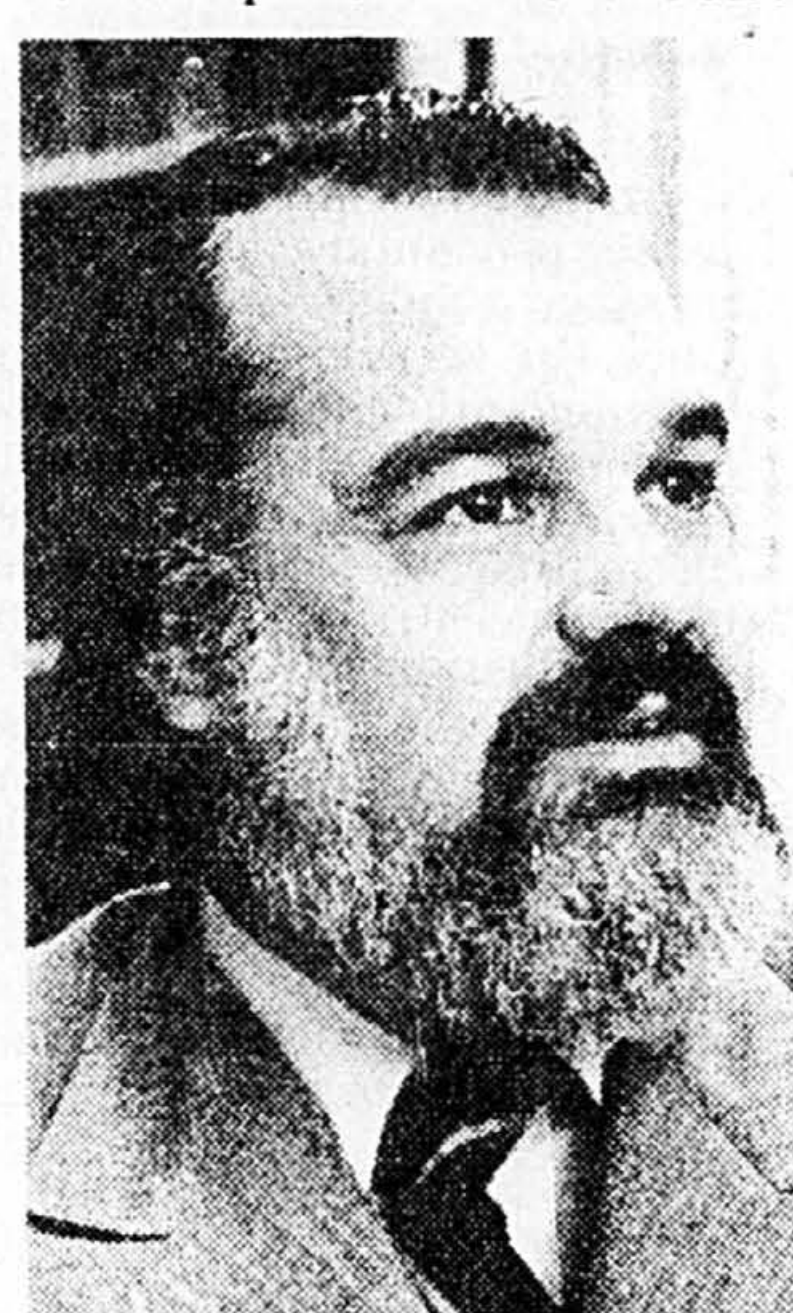
Le titre de votre série et la photo de première page qui l'illustre, mêlant dollars et toge, font probablement partie de cette nouvelle formule de LA PRESSE qui se veut plus accrochante pour retenir l'attention du lecteur. Permettez-moi de ne point commenter ce sujet.

Vous qualifiez la pratique du droit matrimonial de «vache à lait de la profession». Certes, il s'agit d'un domaine important mais il ne faudrait pas exagérer. Selon vos propres statistiques, à raison de 9,000 divorces par année à Montréal, au coût moyen variant entre \$700 et \$1,000, cela ne représente jamais que \$2,000 à \$3,000 de revenu par avocat du district.

Vous mentionnez plusieurs chiffres se rapportant aux honoraires des avocats. Pour un, je suis fort heureux de cette partie de votre reportage qui donne au public une information trop souvent introuvable. Les montants mentionnés constituent un point de comparaison pour tous ceux qui vivent actuellement le problème et qui ont retenu les services d'un avocat. L'an dernier,

l'assemblée générale annuelle des avocats avait voté en faveur de rendre publiques les décisions des comités d'arbitrage d'honoraires du Barreau afin justement de fournir ce genre d'information à la population.

Par ailleurs, permettez-moi d'apporter un correctif à la comparaison que vous faites entre le coût de \$350 dans les cas d'aide juridique et le coût moyen de \$700 à \$1,000 dans les cabinets privés. Le bénéficiaire



Le bâtonnier Paul Vézina

d'aide juridique ne paie pas le coût des timbres judiciaires, des huissiers et de la sténographie, lesquels peuvent atteindre jusqu'à \$150. Ce coût est inclus dans la somme de \$700 à \$1,000 que l'avocat demande à son client dans les autres cas. De plus, la pension alimentaire et le partage des biens sont deux questions délicates et souvent longues à régler lorsqu'il y a des biens et des revenus importants en jeu — ce qui n'est pas souvent le cas pour les bénéficiaires de l'aide juridique.

Les commentaires de l'avocat Champagne sont fort sévères. J'aurais préféré qu'ils soient plus nuancés mais il n'en reste pas moins qu'ils ne sont pas dépourvus de justesse. Dans ses

mémoires antérieurs, le Barreau a rappelé combien le rôle du juge exige d'humanisme et de motivation. Quant aux avocats, n'y en aurait-il que 1% insuffisamment préparés qu'il faut accepter humblement de se le faire rappeler à l'occasion. Quant aux lacunes matérielles dans les palais de justice, c'est une plainte générale des avocats.

Vous avez aussi jugé bon d'interviewer une autre avocate en nous prévenant dans votre premier article qu'il existait: «...des «avocats-baracudas» qui jouissent d'une grande réputation et dont les services onéreux sont réclamés par le client fortuné ou simplement à l'aise, qui veut engager une bataille féroce pour dépouiller l'autre partie».

Vous avez bien fait la distinction entre la majorité des avocats qui cherche à régler les problèmes de leurs clients et cette «avocate-klondike» qui cherche à les exploiter. Vous rappelez là un principe fondamental de notre profession. L'avocat n'est pas seulement au service de son client mais il est aussi un officier judiciaire au service de la justice. Il doit servir le premier sans jamais desservir la seconde. Respecter cette obligation, c'est avoir de la conscience professionnelle. «L'avocate-klondike» me semble peu soucieuse de cette exigence fondamentale de la profession.

Vous avez aussi soulevé la question du divorce par simple consentement mutuel. Le Barreau ne croit pas que cela soit souhaitable. Nous verrions cependant une grande amélioration si nous en arrivions au divorce sans coupable, c'est-à-dire, au constat d'échec du mariage sans prétendre en attribuer la responsabilité à l'un ou l'autre des conjoints. Cela ne pourrait que faciliter les mesures accessoires et particulièrement celles touchant les enfants.

Le bâtonnier du Québec
Paul VÉZINA
Montréal

La malheureuse grève des médecins internes et résidents

M. René Lévesque
Premier ministre du Québec

Monsieur,

Depuis plusieurs jours déjà, nous (médecins internes et résidents) sommes en grève générale. Il aura fallu que nous brisions cet ultime (et combien malheureux) moyen de pression pour qu'enfin des négociations s'amorcent.

Alors qu'en mai 1979 le projet d'entente réalisé par nos représentants étaient confiés à vos fonctionnaires, les premières offres complètes déposées par ces derniers l'ont été en mars 1980, soit 11 mois plus tard, 9 mois après la fin de la dernière convention collective.

Il semble que la grève constitue le seul et unique moyen efficace pour que vos représentants daignent entamer une discussion. Ces délais exaspérants et ce refus apparent de négocier résultent-ils d'une négligence irresponsable ou bien d'une attitude stratégique froidement préméditée de la part de vos fonctionnaires?

Il s'agit d'une stratégie planifiée de longue date, il y a lieu de s'interroger sérieusement. Tout d'abord, les demandes concernant les salaires et les horaires de travail n'ont rien d'exorbitant et sont tout à fait justifiables; même si les représentants de votre gouvernement refusent de reconnaître qu'une semaine de travail à l'hôpital, pour un interne ou un résident, comporte une moyenne de 80 heures, ils ne sauraient toutefois faire taire la réalité. Ensuite, contrairement à ce que voudraient faire croire certains, la discussion actuelle ne porte pas exclusivement sur les horaires ou les salaires.

L'un des points majeurs en litige actuellement concerne l'établissement d'unités d'enseignement clinique dans les hôpitaux universitaires. Ces unités, de l'avis de tous les organismes professionnels ou universitaires concernés, constituent non seulement le meilleur mode de formation clinique, mais contribuent également à la qualité des soins offerts aux patients. (...)

Nous ne défendons pas des intérêts égoïstes; nous voudrions

que nos hôpitaux universitaires disposent de moyens susceptibles d'offrir à leurs futurs professionnels un cadre de formation d'une qualité au moins équivalente à celle des autres centres universitaires au Canada.

En fait, si l'on considère l'ensemble des demandes présentées à vos fonctionnaires, on comprend difficilement ce qu'ils avaient à gagner à nous acculer à une grève, si ce n'est de nous attribuer tout l'odieux de cette situation.

Une grève est et continuera d'être le symbole d'une société malade, particulièrement lorsqu'il s'agit du secteur public. C'est un moyen injuste, brutal, dépourvu de toute imagination. Mais c'est aussi le moyen vers lequel nous ont systématiquement orientés vos fonctionnaires; s'ils avaient agi en temps opportun, nous n'en serions pas là. Nos demandes n'ont rien d'extraordinaire et de menaçant, et auraient dû être prises en considération depuis belle lurette déjà. (...)

François RAYMOND
Montréal

«Profiteurs d'immigrants»

Mgr Bernard Hubert
Comité des affaires sociales
de l'Assemblée des
évêques du Québec

J'ai eu connaissance par LA PRESSE du contenu de votre message à l'occasion de la Fête des travailleurs. Vous parlez particulièrement des conditions d'exploitation des travailleurs immigrants.

Comme vous l'affirmez justement, «il se trouve parmi nous des profiteurs d'immigrants. Certains emplois sont le lieu d'une véritable exploitation.» Et un des cas que vous mentionnez particulièrement est l'industrie du vêtement, un des secteurs où «l'accès à la syndicalisation est le plus facile».

Dans l'esprit de votre message, le but de ma lettre est de vous faire part de la situation actuelle d'un groupe de travail-

leurs immigrants en difficulté. Il s'agit des travailleurs et travailleuses de Tex Bleach, qui sont d'origine haïtienne à 97%. Vous avez dans le feuillet ci-inclus le résumé des principales informations.

Ce qui est important à retenir, c'est que ces travailleurs et travailleuses font face à un patron qui pose comme condition à toute négociation l'acceptation par les syndiqués du travail à la pièce. Or vous connaissez sûrement les conséquences du travail à la pièce: individualisme, esprit de compétition, division entre les travailleurs, stress continu qui se répercute sur la vie familiale, etc.

Parce qu'ils refusent le travail à la pièce, ces travailleurs sont en lock-out depuis le 14 février. Ils font donc face à un problème financier urgent.

Devant la précarité de leur situation, et dans l'esprit de votre message, je me demandais si l'Assemblée des évêques du Québec ne pourrait pas y apporter son appui par, premièrement, une prise de position publique en faveur des travailleurs et travailleuses de Tex Bleach; et deuxièmement par une contribution financière sous quelque forme que ce soit. Ce serait là permettre à des travailleurs de continuer le combat pour le respect de leur dignité.

Il me semble qu'un geste comme celui-ci alimenterait l'espérance de ceux qui tentent déjà de mettre en pratique votre message et qui voudraient bien voir l'Eglise s'engager concrètement auprès des travailleurs les plus démunis.

Pierre PRUD'HOMME
Montréal

L'ACTUALITÉ RÉFÉRENDADAIRE

Sous la table

■ Quand le premier ministre Trudeau affirme que les Québécois francophones forment la minorité «la plus grosse et la plus fatigante» au Canada, et qu'il ne négocierait pas après un «oui», il frappe sur notre complexe d'infériorité le plus bas.

Dans le passé, nous étions habitués à plier, à nous cacher sous la table quand on se faisait parler fort mais cette époque est révolue et nous nous en sommes débarrassés de ce complexe.

Ce sont les propos qu'a tenus le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, devant environ 300 employés du centre hospitalier Robert-Giffard, à Beauport, hier après-midi.

Il a longuement parlé du «contrat de 125 mots» que le gouvernement propose au peuple québécois, qu'il signera ou rejettera le 20 mai, le jour du référendum, et dénoncé l'attitude des Ryan, Trudeau et autres porte-parole du camp du «non» advenant un «oui» majoritaire.

Des représentants du personnel de cette institution ont remis par ailleurs au ministre une pétition contenant près de 2,000 noms d'employés sur un total de 3,600 qui, à ce jour, ont donné leur appui publiquement au mandat de négocier la souveraineté-association que réclame le gouvernement.

Trudeau refuse

Le premier ministre Trudeau a refusé de participer avec le premier ministre Lévesque à un débat télévisé dans le cadre de la campagne référendaire. M. Patrick Gossage, secrétaire de presse de M. Trudeau, a précisé hier, au cours d'une entrevue, que cette décision avait été prise «car il serait malvenu pour M. Trudeau de s'engager de cette manière dans la campagne référendaire: il n'appartient pas au premier ministre fédéral et à un premier ministre provincial de débattre l'un avec l'autre l'avenir du pays; la campagne se déroule entre deux comités». M. Lévesque a déclaré, au début de la semaine, qu'il serait disposé à affronter M. Trudeau «dans les deux langues», et la station de télévision montréalaise de langue anglaise CFCF a déjà soumis une proposition en ce sens aux deux hommes.

Sur les lieux du crime

«J'ai l'impression d'être une criminelle qui revient sur les lieux de son crime... Le 9 mars dernier, j'y ai perdu une petite fille de 2e année. Son prénom est devenu célèbre au Québec: Yvette». La salle — composée majoritairement d'enseignantes — a ri et Mme la ministre Payette a poursuivi en disant n'avoir pris aucune chance hier soir de commettre un écart quelconque, puisqu'elle avait un texte.

C'était lors de l'ouverture du premier colloque sur la condition féminine à la CECM et c'était à l'auditorium Le Plateau. Son propos, qui s'adressait à près de mille personnes, se voulait essentiellement féministe et féminin.

Avec les parents, a-t-elle dit, vous êtes (les professeurs) les premiers agents, les premiers moteurs de cette libération des enfants qui seront demain, si on le veut vraiment, des adultes libres, c'est-à-dire des femmes qui ne se sentiront plus coupables et qui ne seront plus pénalisées des qu'elles poseront des choix, et des hommes qui n'auront pas honte de leurs émotions et qui auront le droit de ne pas toujours être des champions.

Les malades

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, affirme que le Comité d'action positive veut se faire du capital politique sur le dos des malades en réclamant le transport ambulancier pour chaque personne hospitalisée qui veut aller voter le 20 mai. «En supposant qu'il y ait réellement 50,000 personnes hospitalisées qui désirent voter, les transporteurs ambulanciers devraient effectuer 50 fois plus de voyages le jour du scrutin qu'ils ne le font quotidiennement, et ce, au détriment des vraies urgences qui requerraient leurs soins ailleurs», explique M. Lazure dans un communiqué publié hier.

Le ministre souligne de plus que les personnes qui séjournent dans les hôpitaux le font parce que leur état de santé nécessite des soins spécialisés et que dans bien des cas, il pourrait être dangereux de les inciter à sortir de l'hôpital, même pour quelques heures.

Vétérinaires

Un Québec indépendant pourrait facilement absorber les 148 médecins vétérinaires qui travaillent actuellement dans la province pour le compte d'Ottawa. C'est ce qu'a affirmé le vice-président de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, M. Marcel Bouvier. Selon ce dernier, la

nouvelle situation politique ne changerait pas grand-chose au statut des 925 vétérinaires qui oeuvrent au Québec, seul le secteur des maladies contagieuses, une partie de l'inspection des viandes de même que le contrôle de l'importation d'animaux venus de l'étranger étant de juridiction fédérale.

Musiciens

Le ministre Claude Charron a reçu hier l'adhésion au «oui» d'une cinquantaine de musiciens de Québec et de la région, des gens qui font partie de l'orchestre symphonique du lieu ou encore enseignent à l'école de musique de l'Université Laval, qui sont hautboïste, contrebassiste, compositeur ou maître de chapelle. La rencontre était organisée par le regroupement pour le «oui» de Jean-Talon. M. Charron leur a dit que le fait que les créateurs appuient cette option est une garantie de son ouverture et de son universalité.

A New York

Un groupe de Québécois et d'Américains ont réussi à faire passer pendant trente minutes le message suivant «Oui, Québec, Oui» sur le fameux panneau lumineux du Times Square de New York. Les auteurs de cette initiative ont déclaré qu'en plus d'être drôle, cette idée d'utiliser le panneau représentait un moyen original et efficace de rappeler aux Américains qu'il se passait quelque chose d'important au Québec. Selon eux, le seul fait d'avoir pu faire paraître le message est le signe que le projet québécois n'est plus aussi inacceptable par les Américains qu'il l'a déjà été par les années passées.

Gratton

Michel Gratton, député libéral de Gatineau, a déclaré hier qu'il quitterait son poste le 21 mai prochain si les électeurs dans sa circonscription votaient «oui» au référendum. M. Gratton a pris cet engagement devant des partisans du «non» de Gatineau réunis en assemblée. Il a ajouté qu'il demanderait à Mme Jocelyne Ouellette, ministre des Travaux publics et député de Hull, de démissionner elle aussi de son poste si les électeurs dans sa circonscription votaient «non» au référendum.

À Verdun

C'est à l'Auditorium de Verdun que les partisans du «non» et leur chef, Claude Ryan, se réuniront le 20 mai au soir pour prendre connaissance des résultats du référendum. On peut s'attendre à ce que les principales vedettes du camp fédéraliste soient présentes et y commentent leur victoire ou leur défaite.

Pas besoin de Lougheed

Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a déclaré au cours d'une interview qu'il ne se rendrait pas au Québec pour parler en faveur du fédéralisme dans la campagne référendaire.

Après avoir eu une conversation téléphonique avec le leader libéral du Québec, M. Claude Ryan, M. Lougheed a déclaré que le chef des forces fédéralistes lui avait indiqué qu'il n'était pas nécessaire qu'il se joigne directement au débat.

Selon le premier ministre albertain, M. Ryan s'est dit confiant des résultats du référendum et ne croit pas qu'une autre voix de l'ouest du pays doive s'ajouter au débat.

«Liaison Saint-Louis»

«Liaison St-Louis», organe communautaire du quartier du même nom et un des organes les mieux structurés du genre à Montréal, a décidé de ne pas prendre de position monolithique au sujet du référendum.

«Les collaborateurs du journal partagent un certain nombre d'idées mais souvent divergent d'opinion. C'est ça qui fait notre force et nous tenons à ce qu'il en soit ainsi», explique la rédaction du journal, qui tire à 18,000 exemplaires; qui ajoute que depuis quelques mois, comme un grand nombre de Québécois, l'équipe discute du référendum à «Liaison Saint-Louis».

«Il y en avait qui voulaient voter oui. D'autres favorisaient un oui critique. Enfin certains favorisaient l'abstention. Nous aurions pu prendre un vote. Nous avons décidé autrement.»

Les sculpteurs

Lors de leur assemblée générale annuelle, tenue le mois dernier à Montréal, les membres du Conseil de la sculpture du Québec ont décidé de se prononcer en faveur du «oui» lors du référendum. Le Conseil de la sculpture du Québec est le seul organisme qui représente officiellement les sculpteurs de la province: il groupe quelque 120 sculpteurs répartis dans l'ensemble du territoire québécois, et a son siège social à Montréal.

LE RÉFÉRENDUM

RÉACTIONS AU SONDAGE

Morin se dit encore plus certain de la victoire du OUI

■ Réagissant au dernier sondage Crop-Radio-Canada rendu public hier, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, s'est dit encore plus certain de la victoire du «oui» au référendum.

Le sondage révèle que 39,6 p. cent de Québécois voteraient «oui» le 20 mai tandis que 45,5 p. cent se prononceraient pour le «non». 14,9 p. cent sont indécis ou ont refusé de répondre.

Pour M. Morin, il faut mettre ces chiffres en parallèle avec d'autres résultats du sondage qui démontrent que le nombre des allophones favorables au «oui» est passé de 15 à 4 p. cent, 23,5 p. cent de ceux-ci se retrouvant maintenant dans les rangs des indécis comparativement à 11,3 p. cent lors du dernier sondage Crop.

Ce facteur et le fait que la clientèle francophone du «oui» n'a à peu près pas diminué prouve que «les deux options sont encore nez-à-nez», de dire le ministre.

M. Morin trouve aussi très encourageant le pourcentage de l'échantillon qui se dit très ou assez satisfait du gouvernement, soit 67 p. cent des personnes interrogées, ce qui représente un sommet depuis l'accession au pouvoir du Parti Québécois et même depuis 1973.

Le ministre estime de même qu'il est très révélateur de constater que 54 p. cent des répondants considèrent que c'est le premier ministre Lévesque qui a mené la meilleure campagne contre seulement 11 p. cent pour le chef du «non», M. Claude Ryan.

De son côté, le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure a noté que l'on relève encore 15 p. cent d'indécis et qu'il reste 10 jours pour aller les chercher.

M. Lazure, qui remettrait des certificats à dix regroupements pour le «oui» du comté de Chambly dont il est le député, a déclaré que parmi ces indécis se trouvaient un certain nombre de personnes âgées et qu'il faut aller les voir et leur parler pour les débarrasser de cette crainte qu'ont installée chez eux les tenants du «non».

Pour le ministre Marcel Léger, non seulement le sondage démontre-t-il sans équivoque que le référendum «est déjà gagné chez les francophones du Québec», mais encore que la majorité des indécis sont en faveur du OUI.



Elie Fallu

Fallu ferait appel aux tribunaux

■ Le député péquiste du comté de Terrebonne a accusé, hier, les tenants du «non» de ne pas respecter les règles du jeu et il n'a pas écarté la possibilité de faire appel à la Sûreté du Québec. Il a même l'intention d'intenter des poursuites judiciaires.

Elie Fallu soutient que les irrégularités ont débuté quand les employés de la ville de Sainte-

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Thérèse, après avoir reçu des instructions, ont enlevé toutes les affiches du «oui», le lendemain de leur installation. «Nous tenons la ville responsable d'avoir enfreint une disposition de la Loi des cités et villes et d'avoir causé des dommages au comté du «oui».

De plus, M. Fallu songe sérieusement à avoir recours à la SQ, et même aux tribunaux, parce qu'il y a des affiches du «non» installées sur les emprises de la route 117 (boulevard Labelle) qui ne portent pas les inscriptions requises par la loi. «Ceux qui ont vu à faire poser ces panneaux ont contrevenu à la loi 135 qui régit l'affichage le long des routes.»

Le député a rappelé qu'en vertu de la loi régissant le financement des partis politiques, les comités nationaux doivent limiter et rendre publiques leurs dépenses. Donc, seul l'agent officiel peut faire ou autoriser les dépenses, et le matériel publicitaire doit porter son nom, et celui de l'imprimeur.

M. Fallu ajoute qu'un autre accroce à la loi s'est produit au centre commercial Lorraine quand dans un kiosque du «non» on a distribué des dépliants émanant du gouvernement fédéral qui n'étaient pas autorisés par l'agent officiel.

FONCTIONNAIRES 2,600 noms en faveur du OUI

■ Près de la moitié des 6,000 fonctionnaires du Québec à Montréal sont venus s'ajouter à la liste des Québécois en faveur du «oui». Et ce n'est pas fini...

C'est au cours d'une rencontre avec le ministre de l'Environnement

GEORGES LAMON

ment du Québec, au comité central, hier soir à Montréal, qu'une trentaine d'entre eux ont officiellement remis à M. Marcel Léger une pétition comportant 2,600 signatures.

Le porte-parole du groupe, M. Paul Emile Carrier, précisant qu'il s'agissait là d'une «occasion unique qui ne se représentera plus au Québec», n'a pas caché que la démarche pour faire signer cette pétition dans les différents ministères à Montréal s'était heurtée à bien des embûches: interdictions des gestionnaires, chantage, et même vandalisme.

«C'est presque dans la clandestinité que nous avons réussi ce tour de force», a déclaré M. Carrier, et nous sommes fiers aujourd'hui de nous prononcer sur l'avenir du Québec. Notre Québec souverain, nous l'aurons envers et contre tous et contre tout.»

M. Léger a chaleureusement remercié ces nouveaux supporters, soulignant le fait qu'ils apportaient «un exemple important d'engagement et de solidarité». «Nous du «oui» a-t-il ajouté, nous parlons avec notre cœur et notre esprit tandis que les tenants du «non» parlent avec leurs nerfs.»



téléphoto PC

La police intervient

La police de Winnipeg a été appelée hier à débarrasser la pierre tombale du chef métis Louis Riel des macarons du «oui» qui y avaient été collés lorsqu'un groupe de représentants québécois du Congrès du travail du Canada y a déposé une couronne de fleurs.

DANS D'ARCY-McGEE

David sait que Goliath va gagner

■ La campagne référendaire dans D'Arcy-McGee, c'est un peu une nouvelle version de David et Goliath, où c'est Goliath qui gagne et David le sait!

D'un côté, il y a les forces du «oui», une trentaine de volontaires qui ont tenté de sauver les meubles, sans trop de succès.

LAVAL LE BORGNE

jusqu'ici. On évalue à environ 4,000 le nombre d'électeurs soit francophones, soit d'origines ethniques autres que juive ou anglaise et il y a environ 42,000 électeurs inscrits sur les listes.

Le «oui» s'est contenté d'effectuer du porte à porte auprès de ces 4,000 électeurs, jugeant qu'il n'avait ni les ressources humaines, ni les moyens politiques de convaincre les Juifs anglophones, qui composent près de 75% des électeurs du comté, de changer d'idée.

«Nous nous sommes fixé un modeste objectif de 2,000 votes pour le «oui» et nous espérons bien l'atteindre», de dire M. Alain Mongeau, un des organisa-

teurs. Mais il craint, pessimiste un peu, que ses adversaires obtiennent probablement «plus près de 100% que 97%» des voix.

Et à quelques nuances près, ceux de l'autre camp sont d'accord avec lui là-dessus. Faut dire que l'autre camp, c'est une force impressionnante d'environ 1,000 personnes qui font du bénévolat depuis déjà trois semaines «avec un enthousiasme débordant», selon M. Eiran Harris.

Pour la première fois de son histoire, le comté a été effectivement visité de porte à porte; aux élections de 1976, celles où il fallait battre le PQ, les militants libéraux qui ont élu Victor Goldbloom se sont contentés de joindre les électeurs par téléphone seulement.

Et 84% des inscrits lors de ces élections générales sont allés voter et donner à M. Goldbloom la plus forte majorité des 110 comtés du Québec.

Participation accrue

A quoi bon 1,000 «travailleurs d'élection» dans un tel contexte de victoire sur-assurée? «Nous visons une augmentation de 7

points par rapport à 1976, soit une participation de 91% au référendum», répond M. Harris, qui ajoute en riant que s'il fallait se fier aux prédictions des travailleurs d'élections optimistes, la participation sera de 110%.

Un calcul rapide démontre que pour atteindre l'objectif fixé, chacun des 1,000 travailleurs bénévoles a pour tâche d'amener voter trois électeurs qui ne s'étaient pas déplacés en 1976.

Et cela ne semble créer aucune difficulté puisque, de souligner M. Harris, «nous avons du refus des volontaires, étant donné que sous sommes suffisamment nombreux et motivés pour atteindre cet objectif».

D'Arcy-McGee est formé des villes de Côte Saint-Luc et de Hampstead, du quartier Snowdon de Montréal et d'une partie du quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Lors de l'élection partielle en 1979, seulement 57% des électeurs se sont rendus aux urnes; il n'en ont pas moins accordé une majorité de 96,5% au nouveau député libéral, M. Herbert Marx.

LE RÉFÉRENDUM

Une solide majorité de OUI du côté des francophones (Lévesque)

■ «Du côté francophone, nous allons avoir une solide majorité de «oui», a affirmé hier soir devant 450 personnes âgées le premier ministre Lévesque alors qu'il avait refusé pendant la journée de commenter le dernier sondage Crop/Radio-Canada qui place le camp du «non» en avance par six points.

CLAUDE-V. MARSOLAI

Plus tôt, le président du Regroupement national pour le «oui» avait signalé à quelque 60 Québécois d'origine italienne de Saint-Léonard qu'il s'attendait à ce qu'il y ait une majorité négative chez les anglophones et les allophones.

«Nous ne sommes pas portés à rêver en couleurs. Il va y avoir une majorité négative chez les anglophones et les allophones parce qu'ils ont été alimentés par l'une des campagnes les plus laides et les plus humiliantes que je n'ai vues depuis longtemps. Nos concitoyens québécois de langue italienne sont exposés à une propagande insultante à l'endroit du peuple québécois», a-t-il affirmé, en vantant le courage de la minorité d'allophones capables de traverser ce «tissu de faussetés».

Le premier ministre Lévesque a ajouté qu'il ne blâmerait jamais les Québécois d'origine italienne pour leur option négative en expliquant que les immigrants étaient venus s'établir au Québec en pensant habiter l'Amérique où le succès semblait réservé au côté de la minorité anglophone dominante.

Le chef du «oui» a ensuite demandé publiquement à la communauté italienne si elle sentait vraiment que la majorité québécoise était raciste en expliquant que le racisme c'était l'instinct de brimer les autres et de ne pas accepter les autres comme ils sont.

Il a ensuite invité le petit groupe italo-québécois à ne pas se décourager, malgré la tâche difficile qu'ils ont à surmonter dans

leur communauté, et à essayer de désamorcer la campagne de peur qu'on fait sur leur dos. Il les a quittés en disant en italien «Viva il Québec fraterno y libero».

En soirée, M. Lévesque a été accueilli par l'une de ses plus imposantes salles de personnes âgées depuis le début de la campagne référendaire. Les 450 per-

sonnes à tête blanche lui ont réservé un accueil chaud et poli.

Après avoir entendu les discours de Hubert de Ravin, responsable de l'organisme «Les Petits Frères des pauvres», et du député de Bourassa, Patrice Laplante, l'assistance s'est fait rassurer par le premier ministre au sujet des pensions de vieillesse.

«Écoutez, ma mère est morte

l'année dernière et elle ne vivait qu'avec sa pension. Moi-même, j'en aurai besoin dans une dizaine d'années. A moins d'être fou braque, qui va penser à diminuer les pensions?», a-t-il lancé d'un air convaincant en rappelant qu'avec les petits moyens dont le Québec dispose, le gouvernement s'est occupé du troisième âge comme jamais auparavant, notamment en lançant à

l'automne un programme d'allocation-logement à leur intention.

M. Lévesque les a quittés en leur demandant de penser à leurs enfants. Il leur a demandé de ne pas écouter les «sornettes» du premier ministre Trudeau qui clame son refus de négocier à l'avance au cas où le «oui» l'emporterait.

«Souvenez-vous du référendum tenu en Angleterre au sujet de l'entrée de ce pays dans la Communauté économique européenne. Mme Margaret Thatcher, l'actuelle première ministre, y était fortement opposée. Mais les Anglais ont voté favorablement en majorité. Qu'a fait Mme Thatcher? A-t-elle refusé de se plier à la volonté du peuple? Pas du tout, elle a accepté cette volonté.»

The Gazette critiqué

Au début de l'après-midi, le premier ministre du Québec avait accusé le quotidien *The Gazette* de biaiser l'information en n'ayant pas couvert le rallye du camp du «oui» à Québec mercredi qui avait attiré 7.000 personnes au Petit Collège. «J'ai lu et relu ce journal ce matin et je n'y lis que des nouvelles sur l'extraordinaire rallye avec Trudeau», a-t-il dit à 400 travailleurs de la Société des Alcooliques du Québec qui venaient de lui remettre une pétition de 1.100 noms favorables au mandat de négocier la souveraineté-association.

M. Lévesque a souligné que *The Gazette* était contrôlé par des propriétaires de Toronto et que le reportage d'hier était un exemple des inégalités entre les francophones et les anglophones.

L'éditeur du journal, Mark Harrison, devait admettre dans une entrevue à une agence de presse que son quotidien aurait dû faire une meilleure couverture des événements de Québec mais il s'est excusé en disant que le personnel journalistique n'était pas assez nombreux pour couvrir tous les événements de la soirée.

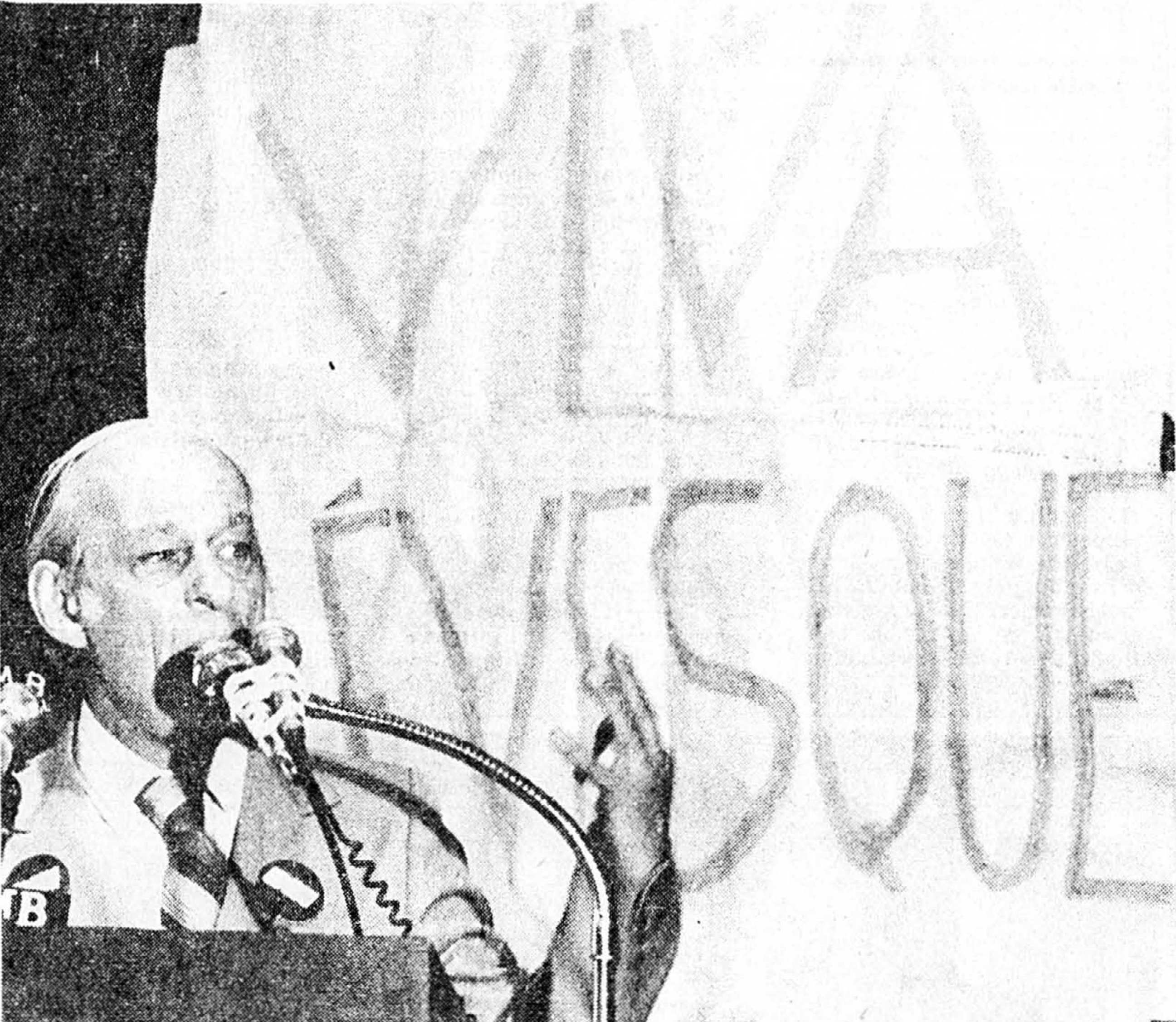


photo Robert Nadon, LA PRESSE

Lévesque: nos concitoyens de langue italienne sont exposés à une propagande insultante à l'endroit du peuple québécois.

Ryan parle déjà de l'après-20 mai

■ Après le référendum, la grande tâche des hommes politiques sera de trouver «un consensus social et politique» qui concilie les deux grandes tendances de notre société, l'une traditionnelle, l'autre plus nouvelle et plus «collective».

YVES LECLERC

C'est ainsi qu'un Claude Ryan détendu, souriant, convaincu d'avoir la victoire au référendum dans sa poche, a expliqué à un auditoire conquis d'avance du Canadian Club de Montréal ses priorités pour l'après 20 mai.

Après avoir défendu la validité des sondages comme «instruments valides de mesure de notre société», le chef du «non» a noté que ces enquêtes montrent clairement le caractère volatile de l'opinion publique.

Devant ce phénomène, a-t-il poursuivi, il faut se montrer «prudents et vigilants» et prendre garde de se laisser aller à la relaxation et à la complaisance après une victoire du «non».

En effet, à son avis, cette mobilité de l'opinion trahit «une grande inquiétude et un grand malaise qui vont beaucoup plus loin que le conflit apparent entre séparatistes et fédéralistes, entre anglophones et francophones».

Ce conflit, c'est celui entre deux cultures, l'une libérale traditionnelle «qu'il serait incorrect d'identifier au Parti libéral, et une autre nouvelle issue de la Révolution tranquille et représentée plus visiblement mais non exclusivement au Parti québécois.

«Cette nouvelle culture, a ajouté M. Ryan, a pour caractéristiques un nationalisme très fort (plus fort que le sentiment religieux), des valeurs technologiques, et une tendance aux conflits de classes qui trahit l'influence d'une approche marxiste.

«Le problème, a-t-il dit, c'est



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Même s'il croit la partie gagnée et que ses aides considèrent la campagne à toutes fins utiles terminée, M. Claude Ryan tient à aller serrer quelques mains et embrasser quel-

ques joues d'Yvettes, ce qu'il faisait hier aux Galeries d'Anjou dans le cadre du «blitz» du «non» dans l'Est de Montréal. Le comédien Claude Blanchard l'accompagnait.

comment on peut intégrer cela avec la vieille culture? A cette question, personne en ce moment n'a de réponse, mais il faudra se mettre à chercher tous ensemble plutôt que de se détendre en croyant tout réglé le 20

mai.»

En conséquence, a-t-il conclu, il faut espérer que celui des deux camps qui aura perdu acceptera la décision sans amertume car «il va falloir se mettre au travail». Et il a demandé à ses audi-

teurs «d'être patients avec nous politiciens, si parfois dans les mois qui viennent nous paraîtrons incertains ou indécis en tentant de confronter ce grave problème... qui sera avec nous pour longtemps».

Plus tôt, le leader libéral avait repris en détail le postmortem de sa campagne référendaire, expliquant longuement pourquoi il croyait que son camp avait eu le meilleur sur celui du «oui» malgré l'avis contraire des experts et des médias.

Au cours de l'après-midi, il s'est livré à une de ses activités de campagne favorites, une visite de centre commercial, aux Galeries d'Anjou (dans le comté du ministre provincial du Travail Pierre-Marc Johnson). Là, il a trouvé un bon nombre d'Yvettes favorables au «non» et quelques hommes, mais au moins autant de partisans avoués du «oui».

Dans plusieurs cas, ceux-ci entreprenaient des mini-débats contradictoires avec l'entourage ou des adeptes du chef libéral, sur un ton parfois vigoureux, mais rarement violent.

M. Ryan lui-même ne se mêlait cependant à peu près pas de ces discussions. Il se contentait essentiellement de serrer des mains, d'embrasser des joues et de lâcher deux de ses expressions favorites: «Formidable, formidable» et «Très bien, très bien». Avec lui se trouvaient le comédien Claude Blanchard et le ministre fédéral de la Santé et du Bien-Être, Mme Monique Bégin. Ce qui a donné lieu à une méprise comique de la part d'une bonne dame qui s'est écriée en les voyant: «Hé, regardé, Claude Ryan avec Nestor et Ginette Reno!»

En soirée, M. Ryan s'est rendu à une assemblée quasi familiale (moins de 100 personnes) à Saint-Philippe dans son propre comté d'Argenteuil, où son arrivée a interrompu un discours interminable du député fédéral Robert Gourd.

Aujourd'hui, M. Ryan donne une série d'interviews à la radio, et une brève conférence de presse à Montréal.

Une journée multilingue à Queen's Park

■ TORONTO — C'était hier la journée multilingue à Queen's Park. Les exposés en anglais et en français ont été relégués au second plan alors que plusieurs députés ont profité

RHEAL BERCIER

de notre bureau de Toronto

de l'occasion que fournissait le présent débat à l'Assemblée législative de l'Ontario sur la crise constitutionnelle pour y aller de propos dans leur propre langue.

Exceptionnellement, et ceci ne tient pas compte des problèmes

des traducteurs qui ont éprouvé moult difficultés à non seulement traduire mais transposer dans leurs textes les discussions qui surgissaient.

De fait, plusieurs députés élus en 1977 à l'Assemblée législative de l'Ontario ont des racines qui ne sont ni francophones ni anglophones mais ont été élus compte tenu de leur représentativité ethnique.

C'est pourquoi on a entendu hier des députés se prononcer sur la souveraineté-association et le fédéralisme renouvelé dans leur langue maternelle.

C'est ce qui a fait que plusieurs représentants à Queen's Park, spécialement des députés du NDP, élus sur une base partisane composée de divers groupes ethniques, ne se sont gênés nullement, après avoir entendu les propos d'autres groupes minoritaires, comme les francophones qui ne composent seulement que 3,6 pour cent de la population ontarienne, d'élaborer leurs opinions et de faire état de leur propre programme politique dans la présente situation constitutionnelle.

De sorte que l'italien, le polo-

nais, l'ukrainien ont pris place dans les discussions constitutionnelles.

De plus, les observateurs, se font de moins en moins nombreux à mesure qu'on avance dans les débats qui normalement devraient être «historiques».

A part tout cela, on a pu assister hier à une autre séance patétique. Ce n'est pas la première fois, mais quand même il s'agit d'un élément qu'il faut mentionner: le ministre de l'Éducation de l'Ontario, Betty Stevenson, a fondu en larmes lors de la discussion sur l'appartenance du

Québec au Canada et a élaboré sur l'avenir du pays en tenant compte du fait qu'il est vraiment difficile pour le Québec d'obtenir une voix au chapitre au niveau international dans le cas de la défense.

Même si elle a outrepassé ses responsabilités réelles, elle n'en a pas moins mentionné que la question de l'éducation francophone en Ontario était un objectif à atteindre et qu'elle-même avec l'accord de tout le cabinet, s'était engagée à poursuivre les buts qu'on s'était donnés depuis déjà cinq ans.

Le monde agricole pas à l'heure référendaire

■ Dans la région de Marieville, au sud de Montréal, le monde agricole ne vit pas à l'heure référendaire. C'est le printemps, les vaches vêlent, le prix du porc baisse et les semences s'en viennent.

PIERRE GINGRAS

Au cours d'une tournée effectuée avec le vétérinaire Marcel Bouvier de Saint-Césaire chez une douzaine de clients, les producteurs agricoles, cette journée-là, avaient d'autres préoccupations que le référendum. Une vache qui a de la difficulté à vêler, une autre qui a avalé un morceau de métal, un clou, (on introduira un aimant dans un de ses estomacs, aimant qu'elle conservera sa vie durant), une truie fiévreuse qui nécessite une injection d'antibiotiques, sont autant de réalités quotidiennes qui les éloignent des abstractions politiques.

Dans le monde agricole, la politique est un sujet qu'on aborde délicatement, presque avec ruse... surtout quand l'interlocuteur est un étranger.

Pourtant, les agriculteurs confient volontiers que Jean Garon est un bon ministre de l'Agriculture et que ses programmes sont positifs. Et puis, il y a le zonage agricole. Là, c'est l'unanimité. Le zonage agricole est une loi excellente mais... qui est allée trop loin. Le producteur qui vend sa ferme doit partir. La loi lui interdit de garder un lopin de sa terre pour s'y installer en vue d'une retraite bien méritée. Heureusement, disent-ils, la loi sera sûrement changée pour corriger cette injustice.

Quant au référendum, c'est une autre affaire.

Pour Fernand Benjamin et sa femme, ce sera «non». Propriétaires de 60 têtes de bétail dont 40 vaches laitières en production, ils sont inquiets pour leurs enfants. «Regardez ce qui arrive à Cuba et dans les pays socialistes, dit Mme Benjamin. Leur niveau de vie est plus bas que le nôtre. Il ne faut pas en arriver là. Tout en se faisant satisfaits du ministre Garon, pour eux, le zonage agricole a été une «pillule» difficile à avaler. «Vous savez, dit-elle en nettoyant l'enclos de ses vaches, même si le zonage agricole est une bonne mesure, cela nous fera perdre de l'argent car il faudra maintenant vendre la terre d'un seul coup...»

Chez Denis Leduc, 22 ans, un éleveur de porcs qui produit 1.500 porcelets par année, la réponse est claire: «Ça va bien de même, pourquoi changer?». Il vient tout juste de se construire une belle maison et voilà que le prix du porc tombe. La situation est difficile. Toujours réceptif au PQ, il avoue qu'il est trop occupé en ce moment pour prêter attention au débat référendaire.

Par contre, Roland Choquette de Saint-Jean Baptiste de Rouville, est plus volubile. Pour lui, c'est «oui». Il a 70 vaches et affirme s'être occupé d'un comité agricole pour les libéraux durant quelques années. Jean Garon est «son homme» dit-il. «L'an dernier, j'ai eu droit à \$19.400 de subventions pour le drainage, un séchoir à foin et pour l'agrandissement de ma terre. Des subventions québécoises. Pourtant, je ne suis pas pour la séparation». Il n'est pas normal, ajoute-t-il aussi, que le taux d'intérêt des prêts agricoles soit de 8 p. cent au Québec et de 12 p. cent à Ottawa. «Et puis, conclut-il, le vrai référendum, celui de l'indépendance, ce sera le deuxième».

Quelques rangs plus loin, le couple Laurent Benoit, est réuni dans l'étable pour examiner une vache qui boite depuis hier, à la suite de sa première escapade à l'extérieur de la grange après la réclusion hivernale. Propriétaire de 95 têtes de bétail, il affirme que le gouvernement péquiste a fait une «bonne job». Sans se prononcer sur son vote du 20 mai, M. Benoit admet qu'il a cessé de visiter certains amis parce qu'on acceptait pas ses vues sur la question. Sa femme, un peu bouleversée par cette situation, admet que pour sa part le débat référendaire est confus. «Nous, on est occupé avec les bêtes, c'est la télévision qui nous renseigne durant la soirée. Mais plus on regarde les débats, plus on devient indécis...»

Guy-Paul Lussier, lui, un autre producteur laitier, est vice-président du syndicat de base de l'UPA de la région. Il votera «oui» car on a rien à perdre avec le premier référendum. C'est tout. La discussion s'arrête là. Deux ou trois de ses vaches ont la mammité. Cela signifie la perte de plusieurs centaines de livres de lait. Voilà le véritable problème. Il faut le régler tout de suite...

LE RÉFÉRENDUM

FINANCIERS ET MEMBRES DU CONSEIL CONTREDISENT KIERANS

La Caisse de dépôt agit de plus en plus comme levier économique

■ Depuis à peu près un an, on décèle une orientation nouvelle à la Caisse de dépôt et de placement du Québec, une tendance à servir davantage de levier dans le développement économique de la province.

Ces observations, qui proviennent tant des représentants des milieux financiers, qui côtoient la Caisse dans ses opérations quotidiennes, que des membres de son conseil d'administration,

ALAIN DUBUC

s'inscrivent jusqu'à un certain point en faux contre les accusations qu'a portées Eric Kierans, lorsqu'il a démissionné avec fracas de son poste d'administrateur au début de la semaine.

M. Kierans reprochait en effet à la Caisse de négliger le développement économique en consacrant la majorité de ses fonds à financer le déficit gouvernemental et de ne pas défendre les intérêts des retraités en consentant des taux d'intérêts préférentiels à la province.

Pour évaluer les critiques de M. Kierans, il faut cependant rappeler le rôle de la Caisse. La Caisse de dépôt est une société d'Etat qui gère les fonds accumulés par certains organismes, et surtout les cotisations de la Régie des rentes du Québec, presque \$10 milliards.

A ce titre, elle joue un rôle de fiduciaire, c'est-à-dire qu'elle fait fructifier cet argent, tout en lui assurant sa sécurité, de la même façon que le Canada Pension Plan pour le reste du pays. En outre, la Caisse a reçu un mandat additionnel, celui de participer au développement économique de la province.

Dans les faits, l'aspect sécurité et revenu est assuré par les achats d'obligations gouvernementales, surtout du Québec, et l'aspect croissance, par des achats d'actions de compagnies.

«Dans son rôle secondaire de développement économique, explique le dirigeant d'une institution financière de la rue Saint-Jacques, la Caisse semble devenir plus active. Ses dirigeants veulent avoir un mot à dire dans les entreprises où ils ont une participation et au lieu de consacrer les fonds à acheter quelques actions un peu partout, ils tentent de prendre une participation plus forte, comme dans le cas de Domtar dont la Caisse contrôle maintenant le quart des actifs.»

Les données qu'a fournies à LA PRESSE le président de l'organisme, M. Jean Campeau, confirment d'ailleurs cette tendance. Le portefeuille d'actions, actuellement de \$1.1 milliard, bondira de \$350 millions, une hausse de plus de trente pour

cent, tandis que le financement des entreprises se verra consacrer \$65 millions, une augmentation de près de la moitié.

Cet important effort vers le secteur privé sera possible même si la Caisse prêtera cette année davantage au gouvernement, \$1.5 milliard contre \$1.1 l'an dernier, un phénomène qui a soulevé les inquiétudes de M. Kierans et provoqué sa colère.

Il y aura néanmoins suffisamment d'argent frais pour le développement économique parce qu'on a procédé à une «réorganisation du portefeuille», en quelque sorte un nettoyage, qui dégagera environ \$400 millions d'argent frais; grâce, entre autres, à la vente de titres canadiens, d'actions dont on ne possède pas un assez grand nombre pour avoir la moindre influence et de titres à court terme.

«Cela fait plus d'un an que l'on tente de mettre sur pied une nouvelle orientation plus dynamique de la Caisse», note ainsi M. Fernand Paré, l'un des cinq membres du conseil d'administration de la Caisse qui proviennent du secteur privé. «On dirait que M. Kierans n'a pas compris cela.»

«C'est évident que l'on va accroître le rôle économique de la Caisse», note un autre membre du conseil, Pierre Pélaudeau,

président de Québecor. «M. Campeau est un homme qui pose des gestes pour changer la Caisse qui ne jouait qu'un rôle de gestionnaire.»

Ce dynamisme économique, cette attitude d'entrepreneur plus agressif s'accompagne toutefois d'une tendance des dirigeants de la Caisse à moins se comporter en hommes d'affaires lorsqu'il s'agit de transiger les titres du gouvernement, notent plusieurs financiers.

«Ce ne sont que des indices, estime un analyste, mais la Caisse semble moins sévère dans le choix des obligations de municipalités qu'elle acquiert. Dès que c'est «approuvé Québec», elle les prend.» A cela s'ajoute la question controversée du taux préférentiel qu'accorde maintenant la Caisse aux titres de Québec et d'Hydro, qui dénote de la part de la Caisse un désir de ne pas traiter les mêmes titres québécois avec la froideur habituelle du marché.

Il faut cependant noter que ce comportement préférentiel, qui consistera à consentir au Québec les mêmes taux d'intérêts dont profite l'Ontario, impliquera une différence minime, de 12.7 à 12.5 pour cent à l'heure actuelle, pour un coût également minime, environ \$5 millions, sur des revenus totaux de \$800 millions.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Mgr Paul Grégoire: «Nous vivons au Québec une période politique que l'histoire inscrira, il faut l'espérer, comme un temps d'intense réflexion et de généreux engagement.»

Mgr Grégoire est satisfait de la discrétion des prêtres

■ Curieuse façon de commenter une entrevue!

Mgr Paul Grégoire, en effet, a d'abord précisé qu'il n'avait vraiment pas beaucoup de choses à dire à propos du référendum, sinon ce que contiennent les deux messages de l'Assemblée des évêques du Québec sur le sujet, publiés respectivement le 15 août 1979 et le 9 janvier dernier.

JULES BÉLIVEAU

Et l'archevêque de Montréal a bien ri lorsqu'il a appris que le représentant de LA PRESSE, il y a deux semaines, avait quand même insisté: «Si Mgr Grégoire n'a rien à dire, je veux qu'il me le dise lui-même.»

«Mais aujourd'hui, s'est exclamé l'archevêque de Montréal, j'ai quelque chose à vous dire!»

Cette «primeur», comme il l'a lui-même présentée, s'intitule «Le référendum: avant et après». Il s'agit d'un message du premier pasteur catholique de Montréal à tous ses fidèles. D'ici au 20 mai, les grandes lignes de ce document devraient recevoir une large diffusion, notamment grâce au «Semainier» et au «Feuilleton paroissial».

Et que contient ce document? En parler, c'est raconter toute l'histoire de cette entrevue, qui, entre nous, s'est déroulée dans une rare atmosphère de détente, de cordialité et même — on le pardonnera au journaliste! — de joyeuse complicité.

Il ne fallait pas s'attendre, tout de même, à ce que Mgr Grégoire annonce comme ça, tout d'un coup, son option référendaire... Et il ne l'a pas fait.

«Vous devinez bien, a-t-il souligné, que je ne dis pas dans mon message s'il faut voter pour le «oui» ou s'il faut voter pour le «non». Je ne dirai pas non plus mon option personnelle.» Et plus tard, refusant même de se prononcer sur l'à-propos du référendum Mgr Grégoire a indiqué comment il est satisfait de constater jusqu'à quel point la grande majorité des 2,000 prêtres de son diocèse sont discrets au sujet de leur propre choix référendaire. «J'avoue, a-t-il dit, que ça me plaît beaucoup, cette discrétion-là.»

Une vertu chrétienne?

Le discours de Mgr Grégoire, qu'il a ponctué à tout moment de lectures à haute voix de passages de son message, et même d'extraits de quelques textes d'Eglise, s'il parlait de «vérité à respecter», d'«engagement à assumer» et de «fraternité à vivre» — tels étant les sous-titres de son message — revenait toujours à cette discrétion, si l'on ose dire, élevée au rang des vertus chrétiennes.

Comment décrire autrement, en effet, ce souci constamment manifesté de respecter les convictions de l'autre, de ne pas céder à la tentation de quelque violence, qu'elle soit physique ou verbale, et de favoriser plutôt des échanges courtois et démocratiques entre les uns et les autres?

Mgr Grégoire ne va pas jusqu'à dire, évidemment, qu'il ne faut pas s'engager dans la promotion d'une société meilleure — ce qui serait d'ailleurs contraire aux obligations de la foi chrétienne — mais il souligne que tout chré-

tien a «le devoir de ne jamais oublier les exigences de la charité dont nous faisons la règle fondamentale de nos rapports sociaux».

L'engagement des chrétiens dans un débat comme celui que connaît actuellement le Québec, l'archevêque de Montréal le voit essentiellement comme l'action du levain dans la pâte. Ainsi, une fois acquise la conviction exprimée par l'épiscopat du Québec qu'aucune des deux options présentement offertes aux Québécois ne peut prétendre s'imposer au nom de l'Evangile, chaque chrétien, qu'il soit en faveur du «oui» ou en faveur du «non», a le devoir de soutenir son choix en témoignant des valeurs (évangéliques) qu'il professe.

L'ambon et le salon

Quant à la discrétion — puisqu'il faut bien y revenir! — manifestée par Mgr Grégoire sur son choix référendaire et demandée par lui au clergé de son diocèse, Mgr Grégoire estime qu'elle va de soi. «Je recommande au clergé du diocèse de Montréal de ne pas utiliser l'ambon (la chaire), le moment de l'homélie et le lieu de l'église pour des fins politiques partisans, dit-il, parce que les prêtres doivent communiquer non pas leurs idées personnelles, mais la Parole de Dieu. (...) Deuxièmement, c'est le concile Vatican II qui nous a dit clairement que le prêtre n'est pas au service d'une idéologie ou d'une faction humaine; il doit être héraut de l'Evangile et pasteur de l'Eglise.»

Mgr Grégoire signale toutefois qu'il n'interdit pas à ses prêtres de s'intéresser au débat référendaire. «Il faut faire une juste distinction entre l'ambon et le salon», dit-il. Et il ajoute: «Dans des conversations de salon, le prêtre n'est pas obligé de s'enfermer dans un mutisme absolu. C'est une affaire de discernement personnel.»

Une décoration...

Tant de souci envers la discrétion aurait-il dû amener l'archevêque de Montréal à refuser la décoration de l'Ordre du Canada qui lui a été remise officiellement le mois dernier par le gouverneur général, de peur que certaines personnes n'interprètent son acceptation comme une option pour le «non» au référendum?

Devant cette question un tantinet impertinente, qu'il n'attendait d'ailleurs même pas, Mgr Grégoire aurait pu bondir ou montrer, au moins pendant une seconde, un signe de nervosité. Mais c'est le plus calmement du monde qu'il a répondu: «On m'a donné la décoration de l'Ordre du Canada pour deux raisons — en tout cas c'est ce qu'on m'a dit: parce que j'ai fondé la Maison des Clochards, à Montréal, et parce que je me suis occupé d'œcuménisme.»

Un peu plus tard, après avoir donné l'assurance qu'il n'a jamais vu quel lien entre cette décoration et le référendum québécois, Mgr Grégoire a signalé que le P. Richard Arès, s.j., qui est membre du Regroupement national des Québécois pour la «oui», a aussi été décoré de l'Ordre du Canada le 16 avril.

«Si jamais vous parlez de ça, a souligné Mgr Grégoire en souriant, je ne serais pas fâché que vous disiez que j'étais en bonne compagnie!»



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Des étudiants tantôt distraits, tantôt impatients ont écouté Pierre Bourgault et Gilles Vigneault.

Vigneault: c'est pour mes enfants que je continue

■ Sur la scène, un Gilles Vigneault un peu las aux côtés d'un Pierre Bourgault enflammé et dans la salle, un étudiant encore rouge de colère d'avoir été «insulté».

MARTHA GAGNON

Telle est l'atmosphère qui règne en ce jeudi midi, dans la grande salle du cégep Saint-Laurent où se sont entassés des filles et des gars qui, tout en mangeant leur sous-marin et leur yogourt et quelques-uns en buvant leur bière, écoutent distraitement Pierre Bourgault leur dire:

«Le 20 mai, vous pouvez devenir la première génération libre du Québec. C'est vous autres et pas nous qui serez «pognés» avec le poids d'un pays sur les épaules. Il vous faudra montrer de la compétence, de la volonté et beaucoup d'efforts. Vous devrez préparer un projet collectif. Vous ne pourrez tout de même pas reprendre le projet du Parti québécois. Il faudra inventer quelque chose. Attention! Si vous votez «oui», pensez-y bien.»

Après ces phrases, le premier étudiant qui s'approche du micro

déclare qu'il s'abstiendra de voter le 20 mai prochain. Il est immédiatement hué par ses camarades. Un autre se demande si le Québec est suffisamment mature pour être souverain. Il n'en faut pas plus pour provoquer Pierre Bourgault qui regarde le jeune homme et s'empresse de répondre: «Ça prend du courage pour dire une pareille sottise». Choqué, l'étudiant réplique:

«M. Bourgault, vous pouvez insulter Mme Solange Chaput-Roland mais pas moi. Je ne l'accepte pas». Pierre Bourgault l'invite à se calmer: «Relaxe bonhomme, relaxe», lui dit-il. D'une voix toute douce, Gilles Vigneault intervient pour expliquer aux étudiants que c'est à eux de juger s'ils ont la maturité nécessaire pour dire «oui».

Quelques instants plus tôt, le grand poète québécois avait posé le geste symbolique de se lever debout pour dire quelques mots: «Je suis ici parce qu'il y a longtemps que je suis là et las. Je suis tanné de me faire conter des menteries par des gens qu'on paye très cher. J'aurai bientôt 52 ans. Pour vivre, je pourrais m'arrêter et fermer ma gueule. Je n'aurais qu'à écrire des petits poèmes, ce qui me

ferait bien plaisir et une chanson de temps en temps, qui pourrait faire un «hit». Ce n'est pas pour moi, c'est pour mes enfants que je continue.»

Il ajoute: «J'eusse aimé que vous posiez la question: Pourquoi y a-t-il autant d'artistes qui s'engagent pour le «oui»? J'aurais répondu que c'est le rôle même d'un artiste de tenter de changer des choses, de travailler à influencer ses contemporains dans le sens où il l'entend». Après ce bref commentaire, Gilles Vigneault redevient songeur, fixe le micro devant lui et reste dans l'ombre de Pierre Bourgault. A l'autre bout de la table sur la grande scène, il y a M. François Lessard, à 60 ans, parle en tant que financier et économiste en faveur de l'indépendance du Québec. Lui aussi, il laisse la place à M. Bourgault.

Bien que fatigué, ce dernier ne cesse de démontrer un enthousiasme incroyable. Un étudiant, après l'avoir écouté, a d'ailleurs fait l'observation suivante: «Il est fantastique. Le Parti québécois devrait lui donner un prix pour ses discours.»

Pourtant après une heure, les étudiants commencent à bouger et rire. La concentration n'est plus là. Ils sont impatients,

LAZURE: «Le bien du Québec avant tout»

■ «Pourquoi confier la moitié de notre argent à Ottawa où les Québécois ne sont pas en majorité pour l'administrer tandis qu'à Québec tous les députés de tous les partis n'ont qu'un seul intérêt: le bien du Québec.»

MARIANE FAVREAU

C'est ainsi que le ministre Denis Lazure a voulu expliquer à la centaine de personnes âgées réunies au Centre d'accueil de Lachine, que le Québec réclame pour les Québécois un seul trésor public, un seul Parlement pour faire des lois et le choix des relations extérieures. «Au fédéral, les députés du Québec ne sont que 75 sur 265 et ils s'occupent de toutes sortes de questions, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario. Ce n'est pas l'intérêt du Québec qui prime.» Citant l'affaire du F-18 avantageux pour l'Ontario, il rappelle que le fédéral penche toujours du même côté.

Il a également schématisé devant ces personnes âgées la répartition des impôts, en ce qui les concerne: avec le 50 pour cent des taxes québécoises que récolte Ottawa, le fédéral paie des pensions. Avec l'autre 50 pour cent, le Québec constitue des hôpitaux et des centres d'accueil. Avec 100 pour cent, Québec ferait tout simplement les deux, et avec compétence, assure le ministre.

L'huile Mazola

Auparavant, M. André Richard mieux connu comme le Fanfan Dédé de la télévision, a raconté son expérience tant à l'extérieur du pays qu'ailleurs au Canada. Et évoquant l'affaire de Mirabel, il constate «qu'il y a quelque part qu'un quel-que part ne tient pas compte de nous».

Quant à M. Jean-Marie Bergeron, homme d'affaires de Lachine, il a rappelé les menaces faites devant ce même auditoire en 1976: les pensions ne seraient plus versées, le sang coulerait dans les rues et on ouvrirait des camps de concentration si le Parti québécois prenait le pouvoir.

«Les fédéralistes recommandent à répéter les mêmes histoires. Je ne serais pas surpris qu'on finisse par nous comparer aux pygmées de l'Afrique pour mieux nous rapetisser.»

Pour lui, le Canada français et le Canada anglais sont comme de l'eau qu'on veut mélanger avec de l'huile Mazola. «On a essayé de mélanger ça pendant 113 ans, mais ça se mélangera jamais.»

Quant au ministre Lazure, il estime qu'une grande partie des indécisions face au vote se recrutent chez les personnes âgées. «Non pas qu'elles soient vraiment indécises, confiait-il aux journalistes; souvent elles voteront «oui». Mais comme le «non» s'affiche davantage, elles ne veulent pas aller contre le courant dans leur milieu de vie. Les gens âgés n'aiment pas la chicane.»

LE RÉFÉRENDUM

Dernier apport de Clark et Broadbent

OTTAWA — Le chef conservateur, M. Joe Clark, effectuera sa deuxième et dernière visite au Québec dimanche, dans le cadre de sa participation à la campagne référendaire au sein du comité du «non».

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

M. Clark participera à une assemblée publique à la polyvalente des Chutes, à Shawinigan. Il sera entouré essentiellement des mêmes orateurs qui l'ont accompagné il y a deux semaines à Rimouski, soit MM. Claude Ryan, Jean Chrélien, Camil Samson et Michel Le Moignan. On ne s'attend pas, au comité du «non», à un discours de M. Clark bien différent de celui qu'il a prononcé à Rimouski.

M. Clark est le seul leader de l'opposition à Ottawa, à avoir participé à la campagne référendaire du comité du «non». Dès le

début, M. Ed Broadbent du NPD a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de rejoindre l'un ou l'autre des comités. Néanmoins, le conseil fédéral du NPD se réunira en fin de semaine, et il est question que le parti se prononce plus clairement sur le débat en cours au Québec.

M. Broadbent a d'ailleurs réclamé cette semaine à Winnipeg l'élaboration d'une Charte pour les années 80, afin de prévoir les grands changements qui s'imposent. Selon lui, une telle charte devrait comprendre les éléments suivants:

- élaboration d'une constitution canadienne d'ici 1982;
- réforme fiscale éliminant les échappatoires à certains contribuables;
- réforme des régimes de pensions;
- accès universel aux soins médicaux et retour à la formule des frais partagés;
- égalité des sexes, particulière-

ment en ce qui a trait au droit au travail et à la rémunération;

- droits linguistiques au travail et dans les services partout au Canada;
- élaboration d'une politique canadienne des ressources en particulier dans le domaine du pétrole afin de contrôler ce secteur dans cinq ans;
- élaboration d'une nouvelle politique culturelle et sportive agressive.

En présentant cette proposition, M. Broadbent a signalé que ces changements doivent être entrepris «dès maintenant et non dans un avenir plus ou moins éloigné afin de démontrer aux Canadiens de toutes les régions que nous sommes prêts à entreprendre des réformes majeures. Les Québécois après le 20 mai, comme tous les autres Canadiens, s'attendent à ce que nous agissions. Nous ne devons pas les décevoir».



Yves Berger



Jacques Chonchol

De Paris, deux « appels » sympathiques au OUI

PARIS — Les échos de la phase finale de la campagne pour le référendum commencent à arriver à Paris. Jusqu'à maintenant, des reportages assez rares, au compte-gouttes. Mais une vingtaine de quotidiens et hebdomadaires se préparent à publier d'importants reportages d'ici à la date fatidique du 20 mai.

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

En guise de coup d'envoi, la publication, qui devait se faire aujourd'hui, dans *Le Monde*, d'un «appel», sinon clairement en faveur du «oui», du moins sympathique au comité patronné par René Lévesque.

Des appels, en fait il y en a deux. «La collecte des signatures s'est faite dans la confusion complète, et bien qu'il n'y ait guère de différence entre les deux textes, on se retrouve avec deux appels différents en faveur du Québec», explique une personnalité parisienne depuis longtemps familière du Québec.

D'un côté, le professeur Jacques Berque, grand spécialiste de l'islam et du maghréb, et Jean-Marie Domenach, ex-directeur de la revue *«Esprit»* (et jadis familier de MM. Trudeau et Pelletier). Ils ont ramassé une centaine de signatures. De l'autre, l'écrivain et philosophe Jean-Pierre Faye, qui en a réuni une quarantaine. Les deux textes formulent à peu de choses près le souhait que «les Québécois puissent décider librement de leur destin et que leur volonté

(exprimée par voie de référendum) soit respectée».

«Ce n'est pas une prise de position catégorique en faveur du «oui» ou de l'indépendance, ni même de l'autodétermination, explique la même personnalité. On ne voulait compromettre personne mais en tout cas ce n'est pas un appui à M. Ryan.»

Sur la liste Berque-Domenach, se côtoient les personnalités les plus diverses et parfois surprenantes. De l'Académie française, on retrouve le catholique Jean Guittou, l'auteur de théâtre de boulevard André Roussin, le cinéaste René Clair. La chanteuse Line Renaud se retrouve encadrée par le fondateur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry et celui de l'ancêtre du *Nouvel Observateur*, Claude Bourdet. L'ancien ministre de De Gaulle, Jean-Marcel Jeanneney, voisine avec celui qui fut le responsable de l'agriculture chilienne sous Allende, Jacques Chonchol. Des familiers du Québec, tel Yves Berger, directeur littéraire chez Grasset, mais aussi des inconnus dans le domaine québécois: le comédien Laurent Terzieff, le député socialiste (et écrivain) suisse Jean Ziegler, le parolier de Bécassins, Pierre Delannœ, etc.

Du côté de Jean-Pierre Faye, on peut s'attendre à ce que les signataires viennent principalement du monde littéraire et de la gauche. Les deux appels, en tout cas, devaient être publiés cet après-midi dans *Le Monde*. Pas de personnalité politique dans les deux listes, pour la bonne raison qu'elles n'ont pas été sollicitées. Il est possible qu'on entende parler de certaines d'entre elles au cours des prochains jours.

Cossette: l'Ontario favorise la cause de la souveraineté

TORONTO (CP) — En ne reconnaissant pas pleinement les droits des Franco-Ontariens, le gouvernement de l'Ontario favorise la cause de la souveraineté-association au Québec.

C'est ce qu'a déclaré hier l'ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Jean-Marie Cossette, qui s'adressait aux membres de

l'Association canadienne-française de l'Ontario.

Selon M. Cossette, l'Ontario n'a rien fait pour que l'on puisse croire que la langue et la culture françaises avaient des chances de s'épanouir en dehors du Québec. Il a cité en exemple le refus de l'Ontario de donner aux Franco-Ontariens les mêmes services que les Québécois donnent aux anglophones du Québec.

50 artistes emprunteront le Chemin du Roy dimanche

Ce sera «la marche du pays» dimanche prochain. Une cinquantaine d'artistes, sympathisants à la cause du «oui», emprunteront le Chemin du Roy pour se rendre à Québec. Ils s'arrêteront dans plusieurs villes pour saluer les gens et présenter un petit spectacle.

ANDRÉ PEPIN

«Nous ne sommes pas des racistes, des fascistes ou des imbéciles comme l'ont laissé entendre certaines personnalités au cours des dernières semaines. Nous voulons exprimer notre point de vue avec les gens du Québec, alors nous irons les rencontrer.»

Jean Duceppe, les traits tirés et visiblement exténué, a livré ce commentaire hier lors d'une conférence de presse annonçant l'événement. Autour de lui, une trentaine de collègues affirmaient qu'ils feraient partie du cortège qui partira dimanche, dès 9h, du parc Richelieu.

Trois arrêts sont prévus en cours de route où des spectacles auront lieu avant l'arrivée du cortège. Les participants se partagent donc en cinq groupes, selon qu'ils font partie du défilé lui-même ou de l'un des spectacles prévus qui auront lieu à Berthier, Louiseville, Cap-de-la-Madeleine et Québec.

Les Georges Dor, Gilles Vigneault, Jean Duceppe, Marc

Favreau, Monique Joly, Lionel Villeneuve, Dominique Michel, Béatrice Picard, Pauline Julien, Gilles Pelletier et beaucoup d'autres seront du groupe. À Québec même, le «patriote» les attendra... Félix Leclerc leur ouvrira les bras pour terminer la soirée avec eux au pavillon de Konink de l'Université Laval.

Dans chacune des villes où s'arrêtera le cortège, les artistes locaux se joindront à ceux de la métropole. Les participants ne s'arrêteront pas pour manger, chacun devant voyager avec son croûton sous le bras, de façon à rencontrer le plus de gens possible. A Berthier, par exemple, le père de Dominique Michel sera sur les lieux pour accueillir le

groupe. M. Sylvestre est le président local du comité du «oui» pour cette région.

Le groupe d'artistes engagés dans cette activité a voulu expliquer les motifs ayant suscité un tel déploiement: «Tous les artistes ont toujours dit «oui» au changement, car ils rêvent tous d'une vie meilleure, d'un monde plus libre, plus juste, un monde à la mesure, à l'image et à la ressemblance de ceux et de celles qui l'habitent. Toute leur œuvre trace le chemin du pays. Le gouvernement tente, honnêtement, pacifiquement, démocratiquement de nous conduire sur le chemin du pays», a expliqué Jean Duceppe au nom des ses collègues.

Il marche pour «enlever la suie sur le pays»

«On a beau me lancer des cailloux et m'injurier, je vais continuer de marcher à chaque jour mes 30 milles pour le «oui» du Québec.»

André Godbout, qui est bien connu dans la Vieille capitale

MARTHA GAGNON

comme étant le «ramoneur des pauvres», a délaissé sa ville pour entreprendre la grande marche pour le «oui» à travers la province. Avec sa petite brouette dans laquelle il a placé sa tente et son sac de couchage, il marche. Il a décidé d'user ses bottines pour tenter de convaincre le plus de gens possible de voter comme lui. Sa tâche n'est pas toujours facile.

Habillé de jeans troués, une casquette sur la tête, André Godbout raconte: «On m'a lancé des roches à la sortie du village de Saint-Eustache. J'ai même dû être escorté par le comité du «oui» de Gatineau: à un certain moment. J'ai reçu des menaces

de toutes sortes. Mais je n'ai pas peur».

Agé de 47 ans, il est en bonne forme physique. «Je suis habitué de marcher. C'est mon travail de me promener dans les rues de Québec pour aider les pauvres.» Il exerce le métier de ramoneur depuis 20 ans.

Sur son chemin, il lui arrive de faire des «p'tits bouts» en compagnie de gens qui sont sympathiques à sa cause. Ce qui trouble le plus André Godbout, c'est de constater à quel point les gens ont peur. «C'est incroyable de voir comme les personnes âgées sont nerveuses et craintives», dit-il. André Godbout est parti depuis le 2 mai. Il a marché environ 150 milles. Il couche là où on veut bien de lui.

Le chandail couvert de gros «oui», André Godbout s'est transformé en «ramoneur du Québec». Rassurez-vous, il n'entrera pas chez vous par la cheminée. Même s'il espère que les «Québécois enlèveront la suie qui s'est déposée sur leur pays depuis plusieurs années».



photo Robert Nadon, LA PRESSE

André Godbout: 30 milles par jour pour le «oui».

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDATAIRE

Une faible place dans la presse mondiale

Une centaine de journalistes de la presse écrite et audiovisuelle de nombreux pays auront été mobilisés, à un moment ou un autre de son déroulement, pour suivre la campagne réfé-

PIERRE SAINT-GERMAIN

rendaire. Cette affluence ne suffit cependant pas, jusqu'ici, pour assurer au projet de souveraineté-association une large place sur la scène mondiale. Parce qu'il est plutôt mal connu hors de chez nous, ne revêt pas encore un caractère dramatique et, de surcroît, est soumis au vote alors que de graves événements — comme ceux d'Iran, entre autres — captivent l'attention de l'opinion publique étrangère.

C'est ce qui ressort d'entretiens que LA PRESSE a eus avec

des spécialistes de l'information internationale en poste à Montréal et à Ottawa.

La plupart des interlocuteurs soulignent pourtant qu'un flot assez impressionnant de dépêches concernant le scrutin du 20 mai déferle depuis quelques semaines sur tous les continents. Il provient d'employés spéciaux et de correspondants, mais surtout des bureaux canadiens des grandes agences, comme France-Presse, Reuter (Grande-Bretagne), Associated Press et United Press (Etats-Unis), Tass (Union soviétique), Chine Nouvelle (République populaire de Chine) et Prensa Latina (Cuba), sans parler de la Presse Canadienne.

Curieusement, personne ne sait au juste dans quelle mesure cette couverture est utilisée à

travers le globe. Mais, selon les premières indications, la question qui agite présentement le Québec et le reste du pays y semble pour l'instant reléguée au second plan. Fiche de consolation, les feux des médias étrangers seront davantage braqués sur nous, précise-t-on, lorsque les résultats de la consultation seront connus et si, quels qu'ils soient, ils donnaient lieu à des affrontements déchirants entre les deux camps en présence.

Cela dit, les données disponibles jusqu'à présent montrent que les médias des Etats-Unis et de quelques pays d'Europe occidentale (France, Belgique, Suisse, Grande-Bretagne et République fédérale d'Allemagne) sont ceux qui s'intéressent le plus à la lutte référendaire. On estime à quelques dizaines le nombre des reporters qu'ils y auront affectés.

Ces chargés de mission ne rendent pas compte au jour le jour de la campagne et ne suivent pas régulièrement MM. René Lévesque et Claude Ryan, mais font de temps à autre le point de la situation. Aucun des organes d'information qu'ils représentent n'a encore, sauf erreur, présenté un reportage ou une enquête étoffés sur le pour et le contre de la nouvelle fédération proposée par les partisans du «non» et de l'option péquiste soutenue par les tenants du «oui».

Hors des Etats-Unis et de l'Europe, le référendum passe plus ou moins inaperçu jusqu'à ce jour, sauf au Japon et en Australie, d'où nous sont venus quelques journalistes, ainsi qu'en Chine et, dans un tout autre coin de la planète, au Mexique et au Venezuela. Pour ce qui est du Moyen-Orient et de l'Afrique,

peu d'échos nous sont jusqu'à maintenant parvenus sur l'intérêt qu'ils attachent à ce qui se passe ici en cette période historique.

Mais le bilan de tout cela sera plus clair lorsqu'on saura ce qui est advenu du flot de dépêches référendaires qui sort des agences de presse et dont voici une petite idée:

- AFP: un papier par jour en moyenne, une analyse chaque fin de semaine, des «profils» de ceux qui votent «oui» ou «non», des textes d'ambiance.
- Reuter: deux ou trois dépêches par semaine, une couverture «on the spot», des articles d'éclairage et d'interprétation, etc.
- UPI: des comptes-rendus quotidiens des activités des chefs, des analyses des positions de chaque camp.

- Tass: une dépêche par semaine sur l'aspect général de la situation.
- Prensa Latina: une image globale de l'évolution des tendances et des implications constitutionnelles.

La Presse canadienne, qui alimente, entre autres, l'agence Associated Press, a pour sa part mis sur pied au Québec une équipe d'une dizaine de reporters et commentateurs. Cette équipe couvre les chefs, les comités du «oui» et du «non» et sillonne les régions de la province pour en prendre le pouls.

Bref, si le scrutin du 20 mai n'est pas «bien senti et compris» à l'étranger, selon l'expression du chef du bureau montréalais d'une des principales agences de presse du monde, ce ne sera pas seulement la faute des journalistes.

LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION

Un confédéralisme à la recherche d'un gouvernement fédéral ou une mystification précédant la sécession

■ Ce texte est de Me Jérôme Choquette, ex-ministre de la Justice et de l'Éducation dans le gouvernement libéral de Robert Bourassa. Il nous a été envoyé le 23 avril 1980.

Paradoxalement, le parti de M. Lévesque aura réussi à faire, si on adopte ses prémisses, la démonstration du rôle indispensable d'un gouvernement central dans le marché commun qu'il nous propose. En effet, la lecture du livre blanc «La Nouvelle Entente Québec-Canada» imposerait la conclusion que ses auteurs, si nous ne connaissions leurs arrière-pensées, sont des fédéralistes qui s'ignorent par leur acceptation des données essentielles de la réalité économique canadienne et leur silence éloquent sur le rouage nécessaire que constitue un gouvernement général dans le fonctionnement d'un espace économique comme le Canada.

La proposition du gouvernement voudrait nous libérer du fédéralisme par une déclaration d'indépendance combinée avec les maintiens du marché commun canadien et du dollar. À l'âge des marchés communs et dans une période de libéralisation des échanges économiques, le Parti québécois voudrait retirer de la situation actuelle ses bienfaits économiques en nous délestant de ses inconvénients politiques.

Pour qui a un peu d'expérience ou de discernement, il sera pour le moins surprenant que l'on puisse, grâce à la formule inédite de la souveraineté-association, avoir le meilleur des deux mondes: la sécurité de l'association économique et la liberté d'action de l'indépendance politique.

La question référendaire étant posée en termes d'adhésion à la souveraineté-association, il incombe avant tout autre considération de se demander si les institutions du marché commun sont: 1) susceptibles de fonctionner normalement; et — 2) comportent la perspective d'un minimum d'avantages pour les Québécois par rapport à leur situation actuelle.

Par conséquent, j'aborderai d'abord par le biais économique et institutionnel la question de savoir si la formule associationniste vaut la peine d'être essayée.

Advenant la rétention d'une monnaie commune entre le Canada et le Québec, il reste que les aspects essentiels et les moyens d'action de la politique monétaire seraient toujours d'affecter le volume de la masse monétaire, de déterminer les taux d'intérêt courants et de fixer les taux de change avec les monnaies étrangères. Ces trois aspects de la politique monétaire influent directement sur les prix, le crédit et la consommation, l'investissement et l'emploi, ainsi que sur les échanges internationaux. La politique monétaire a donc des effets de grande portée sur la situation économique intérieure et extérieure d'un pays.

La relation intime et nécessaire qui existe entre la politique budgétaire est également bien connue. Par exemple, lorsque le gouvernement du Canada enregistre un déficit budgétaire, le financement de ce déficit, s'il n'est pas financé par emprunt dans le public, doit être financé par l'addition de monnaie sur le marché, donc presque nécessairement par l'inflation et l'augmentation des prix. Il y a également les effets inflationnistes sur les prix par suite de l'augmentation de la demande globale pour les biens et services qui découlent d'un budget déficitaire.

On peut dire que dans une économie de type avancée comme celle du Canada les politiques monétaire et budgétaire sont le centre nerveux de la politique économique: les politiques monétaire et budgétaire sont les deux moyens fondamentaux dans l'action conjoncturelle des gouvernements modernes.

Aux difficultés strictement techniques de déterminer dans une conjoncture donnée les moyens d'action les plus appropriés, soit pour stimuler l'activité économique et l'emploi ou soit pour décourager la surchauffe ou la croissance trop rapide des prix (politique de plein emploi ou politique anti-inflationniste avec toutes sortes de mesures particulières spécifiques à choisir dans l'une ou l'autre alternative), s'ajoutent actuellement les «incertitudes» de la science économique face à la stagflation, c'est-à-dire la coexistence simultanée du sous-emploi et de l'inflation.

L'on est alors en droit de demander quelle politique monétaire s'imposerait dans l'éventualité d'une monnaie commune. Au lieu que la politique monétaire soit déterminée par la Banque du Canada et le gouvernement canadien, elle devrait l'être par le concours des deux associés inégaux au point de vue importance et même inégaux au point de vue représentation au sein de «l'autorité monétaire», à ce que proposent les auteurs du livre blanc. Qu'arrive-t-il s'il y a désaccord?

Dans un contexte de rapport de forces entre les deux partenaires — ce qui doit nécessairement être le cas de l'absence d'un gouvernement fédéral — il est probable que le Québec devra céder devant les objectifs canadiens. Voici, par exemple, comment ce problème crucial va se poser concrètement. Supposons que le Québec veuille poursuivre une politique d'expansion par le moyen de déficits budgétaires aux fins de stimuler l'emploi, comment cette politique pourrait-elle se concilier avec une politique restrictive au plan inflationniste de la part du Canada, gardant toujours à l'esprit que l'autorité monétaire ou la banque centrale seront nécessairement appelées à collaborer à ses politiques contradictoires.

Le Parti québécois ne peut feindre d'ignorer que parmi les fonctions essentielles de l'État moderne — au même degré que la défense nationale et la sécurité intérieure — se trouvent la politique économique conjoncturelle avec ses facettes, monétaire et budgétaire, etc. Comment alors envisager que ces politiques soient sujettes à des négociations constantes avec un partenaire trois fois plus fort et alors que notre propre situation économique est chroniquement vulnérable au point de vue emploi? Autant en fait qu'en droit, la politique économique, surtout conjoncturelle, est à ce point de l'essence de la souveraineté qu'un État souverain ne peut s'en départir, sauf dans certaines limites seulement ou à loisir de reprendre ses prérogatives en tout temps.

La défaite du gouvernement

Clark sur le budget ainsi que les débats récents sur les hausses des taux de l'intérêt sont les dernières illustrations en date de l'importance économique et politique de la politique budgétaire et de la politique monétaire. Ces exemples démontrent à eux seuls l'absurdité pour un Québec prétendant souverain de s'en remettre à un autre pays dans des domaines aussi vitaux.

À ce sujet, il est significatif qu'il n'existe aucun précédent historique ou exemple récent d'une monnaie commune entre deux partenaires égaux. Les seuls exemples connus démontrent qu'il s'agit toujours d'une situation où une économie a accepté de se mettre à la remorque d'une autre ou encore d'économies qui n'ont pas atteint le niveau de développement industriel et commercial que nous connaissons au Canada.

De plus, l'existence d'intérêts économiques régionaux opposés ou divergents (par exemple les intérêts de l'Ontario et ceux du Québec, les intérêts de l'Ouest et ceux de l'Est) militent non seulement en faveur de l'existence d'un gouvernement fédéral, mais d'un gouvernement fédéral ayant de larges attributions en matière économique.

Si, pour un certain temps, il est possible d'en arriver à des compromis avec le Canada sur les politiques conjoncturelles, on n'aura rien réussi de mieux que ce que le fédéralisme nous donne à l'heure actuelle.

Ainsi donc, en laissant à la négociation des parties l'arbitrage des politiques économiques conjoncturelles, monétaire et même budgétaire, on supprime la fonction de l'arbitre du jeu dont le rôle est irremplaçable, on prive le Québec d'un défenseur et on institutionnalise l'instabilité et les tiraillements. Cet état de choses est à l'opposé du renforcement du traité d'union, des institutions qui le soutiendraient et de la monnaie elle-même. Voilà un étrange résultat à une politique de prétendue égalité!

L'institution d'un marché commun comporterait également un tarif unique. Il y aurait donc négociation entre les deux partenaires de tous les éléments de la politique tarifaire. Il en découle que les intérêts régionaux seront favorisés ou défavorisés suivant le cas. Mais, comme en matière de politique monétaire, les parties n'auront pas pour les aider cet arbitre indispensable que constitue l'État central qui, de par sa fonction même, peut, tout en tenant compte des intérêts des régions, viser à l'intérêt général. Il n'y a rien qui prouve qu'on obtiendrait dans une situation de rapport de forces un meilleur résultat que celui qui prévaut actuellement. D'ailleurs, l'industrie manufacturière québécoise (textiles vêtements, entre autres) fait, à l'heure actuelle, plus objet de protection par les tarifs ou autres mesures de protection que l'industrie ontarienne.

Quant à la politique fiscale, même si l'un des partenaires peut se permettre quelques légères divergences par rapport à l'ensemble, celles-ci devront nécessairement être limitées. En effet, si le poids fiscal devait être manifestement d'une des régions du marché commun, il va de soi que cet état de choses constituerait une incitation envers les entreprises à s'installer

dans l'autre région où les conditions fiscales seraient plus avantageuses. Il saute aux yeux qu'un marché commun ne peut tolérer la juxtaposition de deux états de fait fiscaux très différents. Si l'on considère que la fiscalité québécoise est déjà plus lourde que partout ailleurs au Canada, il s'ensuivra nécessairement par suite de l'abolition du gouvernement fédéral l'accentuation d'une tendance défavorable au Québec à ce point de vue.

On sait qu'à l'heure actuelle les facteurs de localisation ne sont pas favorables au Québec pour bien des raisons, dont la situation plus centrale de l'Ontario, le climat social, la réglementation linguistique, le développement accéléré de l'Alberta, etc. Ajoutez à cela une fiscalité défavorable, et il ne restera presque aucune raison de demeurer au Québec quand les entreprises, grâce au marché commun, pourront exporter chez nous sans limites, sauf à payer des frais de transport. Les exceptions à ce mouvement seraient seules les entreprises exploitant les richesses naturelles ou captives de leur marché (utilités publiques, ou entreprises de service, par exemple).

Dans l'hypothèse la plus favorable, il s'ensuit que les politiques monétaire, budgétaire, tarifaire et fiscale, qui sont les principaux éléments de la politique économique d'un État, seront largement dictées par l'économie dominante ou devront être à peu près identiques. La souveraineté-association aura seulement réussi à priver le pays d'une armature nécessaire en supprimant l'État fédéral comme arbitre et garant des régions plus vulnérables, comme le Québec, et l'on aura créé une situation de fait caractérisée par l'instabilité résultant du droit inaliénable (du point de vue de la souveraineté) de chacun des partenaires de mettre fin à l'importation quel moment aux accords du marché commun. A tout considérer, une fois la souveraineté-association réalisée, le Québec sera en situation encore moins forte qu'avec le gouvernement fédéral, notre force de négociation étant réduite à notre importance économique ou numérique, et devant tenir compte de la faiblesse de notre développement industriel et de notre sous-emploi chronique.

Le Parti québécois ne s'est jamais caché et a même préconisé bien ouvertement une politique économique interventionniste et même dirigiste. Certes, on ne trouvera rien de bien explicite sur ce sujet dans le livre blanc au moment où il faut montrer patte blanche. Mais ici, encore, il faut signaler que le capital, qui n'est pas captif de l'exploitation de richesses naturelles ou de son marché, fuira naturellement toute politique interventionniste plus marquée que celle pratiquée dans le reste du marché commun. On peut donner des subsides, fournir des exemptions fiscales à des entreprises, mais lorsqu'on veut contrôler l'épargne ou planifier de façon autoritaire le développement industriel, il faut s'attendre à des réactions négatives.

Si l'on devait ignorer cette loi élémentaire que le capital cherche non seulement la sécurité mais la liberté, une politique québécoise qui insisterait sur le

rôle passablement plus interventionniste que celle que l'on peut normalement présumer du reste du Canada orientée vers la promotion de la «free enterprise», constituerait un découragement aux entreprises à se situer et demeurer au Québec. Sans omettre qu'en supprimant l'autorité fédérale — qui s'efforce actuellement de favoriser le Québec et les autres zones défavorisées du Canada — par l'action du ministère de l'Expansion économique régionale, on aurait abandonné les seules incitations qui peuvent avoir une valeur quelconque dans une économie de libre entreprise.

La fonction compensatrice et régulatrice du gouvernement fédéral s'exerce, non seulement sur le plan de la politique d'expansion économique régionale, mais également par le moyen de paiements de péréquation prévus aux accords conclus entre le gouvernement fédéral et les provinces. On sait à ce sujet que la péréquation générale fera bénéficier le Québec pour l'actuel exercice financier d'un montant de plus d'un milliard de dollars. (L'estimation est précisément 1,362 milliard.) Mis à part les paiements de péréquation lorsque l'on entend dire que le Québec reçoit moins du fédéral que les impôts qu'il contribue — chiffres forts difficiles à établir en définitive — on ignore le fait élémentaire qu'avec 27% de la population canadienne lors du dernier recensement de 1976, le Québec fournissait au gouvernement fédéral seulement 20% des revenus totaux de ce gouvernement, ou 19% des revenus personnels et sur les sociétés, de telle sorte qu'il existe une assez forte présomption que nous recevons plus que nous ne contribuons aux services de l'État fédéral. Advenant la perte de la péréquation et d'autres paiements de transfert au titre de la sécurité sociale, entre autres, la fiscalité québécoise s'en ressentira inévitablement avec les conséquences déjà mentionnées.

Dans la critique du fédéralisme canadien, on doit distinguer le fédéralisme comme tel de la pratique du fédéralisme. S'il est exact que Québec bénéficie de la péréquation et des paiements de transfert, il est également évident que l'Ontario a bénéficié plus que toute autre province des investissements dans les sociétés d'État ainsi que des contrats octroyés par le gouvernement fédéral et qui ont renforcé les structures industrielles de cette province.

Mais ici encore, il faut faire certaines nuances. L'Ontario, par sa situation plus centrale que le Québec, possède au départ un avantage quant à la localisation des entreprises.

La souveraineté ne signifiera pas la libération de notre situation géographique, non plus que de nos problèmes économiques particuliers.

Le gouvernement se donne beaucoup de mal pour tenter de démontrer que les marchés communs sont à la mode dans le monde actuel. Mais les comparaisons entre le Canada et les exemples qui sont cités, comme le Marché Commun Européen, n'atteignent aucunement au degré d'intégration monétaire, budgétaire, douanier et fiscal de sa propre proposition. En d'autres termes, les comparaisons suggérées peuvent être retournées contre le gouvernement en

ce sens que l'intégration recherchée étant plus grande, il s'ensuit nécessairement la nécessité d'un gouvernement fédéral. D'ailleurs, il est démontré par l'histoire que toutes les tentatives de «confédération» au sens propre du terme, c'est-à-dire là où la souveraineté demeure chez les États membres, ont été des échecs en raison de ce que cette formule est de par sa nature incapable d'assurer le minimum d'unité et de stabilité requises pour un fonctionnement durable.

Nous avons jusqu'ici traité des désavantages de l'associationnisme par rapport au fédéralisme actuel. Mais regardons maintenant en quoi la souveraineté est en contradiction avec l'associationnisme.

On ne peut légitimement s'engager à assurer la libre circulation des biens et des personnes tout en continuant à affirmer la souveraineté. La souveraineté n'est pas seulement un vague sentiment ou une idée philosophique, c'est une réalité juridique tangible: la force contraignante de l'État sur son territoire, sa population et son organisation économique. Ici, nous touchons du doigt la mystification qui se trouve au centre de la proposition gouvernementale. Comment peut-on s'engager, et pour toujours, à garantir cette liberté personnelle et économique, face aux éventualités les plus diverses qui peuvent se présenter? Par exemple, au cas de politique d'immigration massive mise en œuvre par le Canada avec un reflux vers le Québec d'un certain nombre d'immigrants entrés par Halifax, que se passerait-il au point de vue emploi, assurance-chômage, etc., au Québec? Comment peut-on s'engager à perpétuité à participer à l'OTAN? Plus généralement, comment peut-on fixer et arrêter à l'avance les engagements d'un gouvernement souverain?

Il est donc évident que tous les engagements futurs ne sauraient lier un gouvernement québécois souverain, comme d'ailleurs les termes mêmes du traité d'association que l'on pourra nécessairement rompre si nous voulons être réellement souverain. En bref, le traité d'association ne pourra avoir aucun caractère constitutionnel, donc aucune permanence.

L'association représente nécessairement un régime instable. Et quand je dis instable, je n'emploie pas ce terme dans un sens vague, mais avec à l'esprit le fait que ce système, s'il devait voir le jour, ne pourra résister à l'expérience. Nous serions alors inévitablement confrontés avec d'autres problèmes, tels la création d'une monnaie nouvelle, un marché plus exigeant, etc. Libre aux gens d'essayer, mais encore devraient-ils savoir quel voyage ils entreprennent.

Devant la faiblesse et l'instabilité de l'association comme formule unificatrice et la vulnérabilité du Québec dans un tel contexte économique, comme d'ailleurs en raison de l'incompatibilité de la souveraineté et de l'association, il ne fait nul doute que le marché commun éclaterait et que le Québec évoluerait rapidement vers la sécession.

En réalité, il n'y a que deux solutions, il n'y a que deux voies, le fédéralisme ou l'indépendance. «Tout le reste n'est que littérature.»

Des liens de subordination ou des liens d'égalité

■ Ce texte est de M. Jean-Luc Dion, ingénieur, président de Supratec (réalisations technologiques), de Trois-Rivières. Il nous a été envoyé en avril 1980.

Il y a essentiellement deux types de liens entre les individus comme entre les États: des liens de subordination ou des liens d'égalité, des liens de codécision dans le respect mutuel de peuples égaux, ou des liens entre une majorité qui finit toujours par imposer sa volonté et une minorité qui la subit implacablement.

Notre Histoire, depuis l'écrasement de 1760, est précisément celle d'un peuple qui, après avoir subi la domination militaire du conquérant est devenu graduellement minoritaire (vers 1860): il a fallu seulement cent ans pour passer de 100% à 50%. Après un autre cent ans, nous sommes devenus 25% (vers 1960). Si nous allions refuser de nous réaliser comme peuple, si nous devions nous laisser endormir par le funeste chant de sirènes fédéraliste, si nous devions dire non au Québec, il est très facile de prévoir notre situation dans une autre centaine d'années (2080, c'est demain!). Quel choix resterait-il alors à nos petits-enfants? Mais heureusement nous avons un État et un territoire qui nous appartiennent toujours, une vraie patrie, le

Québec: le seul endroit au monde où nous pouvons nous dire que nous, dans tous les sens de l'expression.

Cette minorisation s'est faite le plus normalement du monde par la volonté assimilatrice de la société conquérante. Cette volonté ne s'est jamais démentie. Il faut être d'une naïveté incroyable pour le nier! Voici ce qu'en dit Paul Genuist, un auteur du Canada (anglais), de Saskatoon, quelqu'un qui ne peut être considéré comme «maudit séparatiste»: «Si l'élément d'origine anglophone tenait à s'imposer comme modèle civilisateur exclusif, il se devait de manifester une constante vigilance qui s'est traduite par une agresseivité assimilatrice soutenue à l'égard des autres groupes qui pouvaient exister en territoire canadien ou qui viendraient plus tard s'y installer. Il lui fallait se conduire en maître, comme il sied à quiconque veut montrer le chemin à suivre. Il lui parut naturellement essentiel de bien faire comprendre à ceux qui n'appartenaient pas à la race élue qu'ils n'étaient que des subordonnés, qu'ils resteraient dans un état d'infériorité tant qu'ils ne se seraient pas débarrassés de leur singularité ethnoculturelle, tant qu'ils n'auraient pas appris les bonnes manières, en se dépossédant des leurs pro-

pres, et jusqu'à ce qu'ils réussissent à ne plus se distinguer des membres du clan dominant dont ils devaient adopter la langue, les valeurs... Ainsi, la tendance assimilatrice a très tôt fait corps avec la psychologie collective de cette société conquérante. Elle est devenue règle de vie qui s'est intégrée à la nature même de la civilisation d'expression anglaise établie au Canada... De nos jours, après plus de deux cents ans d'efforts, il n'est guère surprenant qu'elle imprègne toujours les mentalités, détermine des comportements et motive les actions, car elle se confond avec l'être historique, psychologique et moral du Canada justement appelé anglais puisqu'il a réussi à convertir à sa vision l'ensemble du territoire, à l'exclusion du Québec... Comme elle n'a aucune raison de renoncer d'elle-même à sa propre nature, la civilisation du Canada anglais continuera de vouloir étendre son expansion à l'intérieur de ce qu'elle considère être son domaine. Bien entendu, celui-ci inclut le Québec...» (*)

En effet! À l'exclusion du Québec, les «Canadiens» ont PARTOUT AILLEURS très bien réussi à réaliser ce pays anglais qu'ils voulaient de façon légitime. Nous serions mal venus de le leur reprocher, car il est nor-

mal d'intégrer les immigrants à la majorité. Mais nous ne sommes pas des immigrants, et le Québec est notre patrie depuis bientôt quatre cents ans. NULLE PART ailleurs qu'ici est-il possible de vivre pleinement en français en Amérique du Nord. Même nos frères Acadiens du nord du Nouveau-Brunswick ne le peuvent pas, car ils n'ont pas le pouvoir politique minimal requis. Seuls nous Québécois avons ce pouvoir minimal, pouvoir que TOUS les gouvernements canadiens se sont employés à contrecarrer, diminuer et diluer, particulièrement ceux des quinze dernières années qui ont été en partie formés de francophones, faisant avec beaucoup de brio le jeu de la majorité canadienne en s'opposant à l'émancipation de leur propre peuple. Il faudrait revenir plus longuement sur les moyens employés, lesquels sont bien connus. Qu'il suffise de dire ici que par son pouvoir de dépenser (essentiellement notre propre argent), le gouvernement de la majorité canadienne s'est ingéré systématiquement dans tous les domaines de notre compétence et dans ceux de compétence partagée, sans aucun respect pour nos juridictions et notre planification (Mirabel, parc Forillon, parc de la Mauricie, agriculture, recherche universitaire, etc.). Cela est admis en toutes lettres

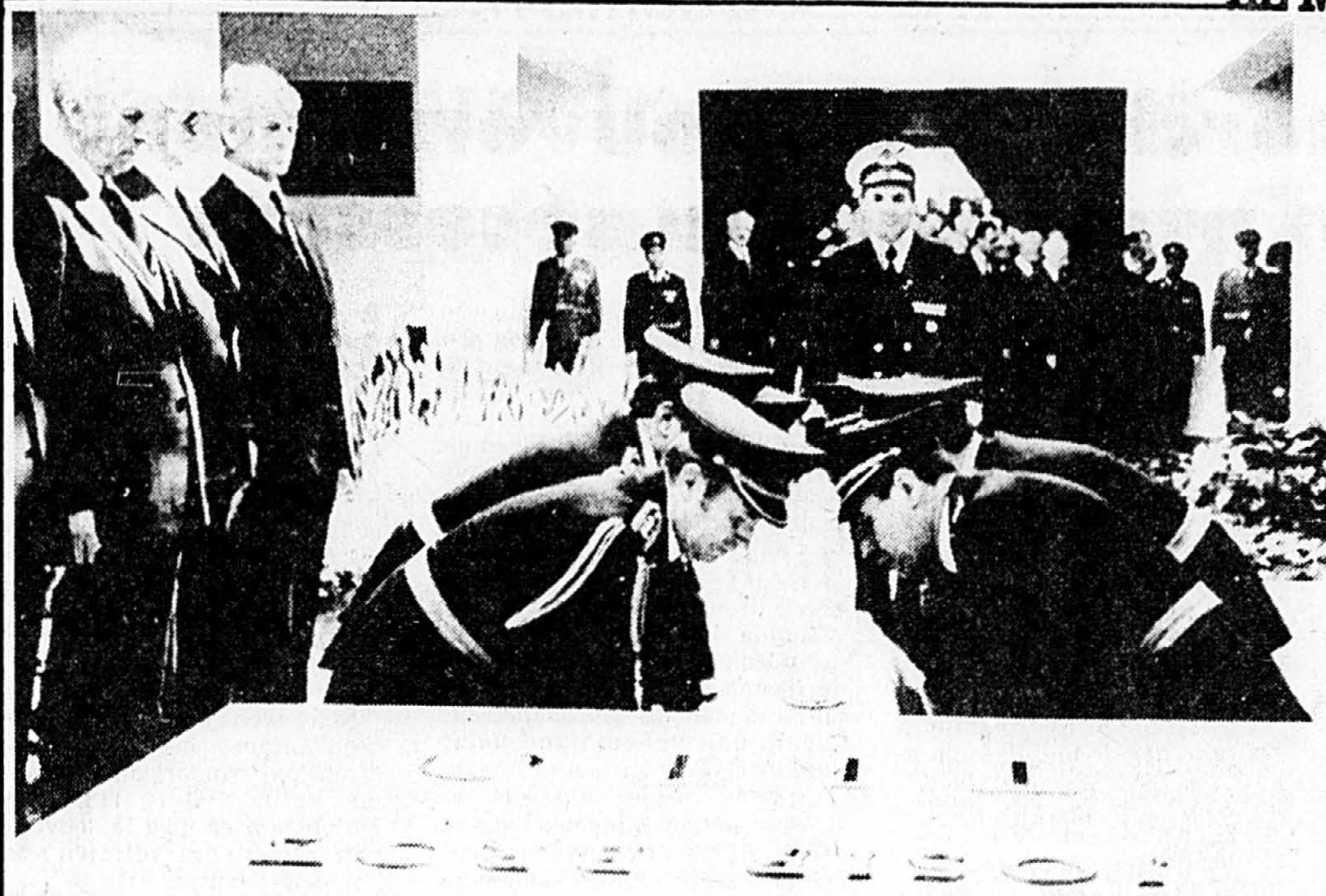
dans un document fédéral secret accidentellement révélé il y a quelques mois.

Où! le Québec est le seul rocher qui bloque le rouleau compresseur de la volonté anglophone canadienne. Il ne faudrait surtout pas croire que les «bélles» bilingues, le bilinguisme de façade de ces dernières années y change quoi que ce soit: c'est simplement le chant de sirènes destiné au peuple québécois, pour tenter encore une fois de nous disloquer, de nous empêcher de nous réaliser, de nous émanciper comme nation distincte. Il importe au plus haut point de remarquer comment la majorité canadienne et ses porte-parole francophones n'admettent JAMAIS notre existence comme peuple: nous sommes des individus d'une minorité ethnique et linguistique qui se trouve en plus grand nombre au Québec, dans la «province» de Québec devrais-je dire. C'est tout, c'est classé! Si nous avions le malheur de manquer de solidarité, de nous désunir, de dire non au Québec à ce moment crucial de notre Histoire, nous confirmerions leur conviction déjà forte que notre bonheur est dans l'assimilation à la majorité canadienne. Les traductions de la presse anglophone qu'on trouve régulièrement dans nos journaux sont éloquentes sur ce point. Or, nous leur tenons

depuis particulièrement novembre 1976 un langage à la fois clair, serein, ferme et amical. Nous leur proposons une véritable association, d'égal à égal, dans le respect mutuel, considérant le fait que nous avons sans doute de nombreux intérêts en commun. Nous n'accordons guère d'importance aux insultes et aux vociférations envers le Québec qui pullulent, hélas! dans la majeure partie des journaux anglophones. Quand les Québécois leur auront prouvé qu'on se tient debout et qu'on veut résolument cette nouvelle entente pour faire cesser la chicane, il est sûr que leurs propos deviendront plus civilisés. Nous voulons, au-delà de l'émotivité passagère, chercher des voies solides et rentables vers la coopération sincère et amicale de nos deux peuples: un avec l'autre, plutôt qu'un contre dix.

Etre, exister comme peuple, comme tous les autres! C'est là la véritable question. Comme dit Mme Nicole Bolly de la Fédération des Femmes du Québec, «Seule une affirmation claire et forte peut constituer la base d'une négociation pour une nouvelle façon d'être entre Canadiens et Québécois, qui soit respectueuse de nos espoirs respectifs.»

(*) Paul Genuist, University of Saskatoon, «La faille du Canada anglais» (Les Quinze, éditeur, 1969).



Sur la tombe de Tito, une simple dalle de marbre blanc gravée de son nom en lettres d'or.

téléphoto UPI

L'ONU demande à Israël d'annuler les expulsions de maires cisjordanien

d'après AFP, AP, Reuter et UPI

Nouvelle incursion meurtrière israélienne au Sud-Liban, tension croissante en Cisjordanie, particulièrement à Jérusalem, théâtre de violentes manifestations, sommation du Conseil de sécurité adressée à Israël et mémorandum libanais au Conseil de sécurité. Tels étaient les grands traits de la situation dans ce coin du Moyen-Orient, hier, accentuée par le report des négociations sur l'autonomie palestinienne, à la demande de l'Égypte.

La situation s'est nettement envenimée en Cisjordanie où les incidents entre manifestants arabes et l'armée israélienne se multiplient. Ainsi, près de 2.000 personnes, brandissant des drapeaux palestiniens, ont saccagé hier un véhicule de la police israélienne et lapidé un autobus de voyageurs, à Jérusalem-Est. Il y a eu quelques blessés parmi les Israéliens et 35 Palestiniens ont été arrêtés.

Toujours à Jérusalem, plusieurs élèves d'une école de jeunes filles ont été arrêtées pour avoir jeté des pierres sur des soldats. Quatorze autres Palestiniens ont été arrêtés par les Israéliens qui les accusent d'avoir eu recours à la violence pour obliger les commerçants arabes à suivre un ordre de grève générale.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité a demandé hier soir au

gouvernement israélien de rapporter «l'expulsion illégale» des maires d'Hebron et de Khalkhoul et du juge islamique d'Hebron, par 14 voix pour et l'abstention des États-Unis. La résolution se réfère à la convention de Genève de 1949 concernant les droits des populations des territoires occupés.

D'autre part, des forces israéliennes ont attaqué des guérilleros palestiniens en trois endroits du Sud-Liban, tôt hier, faisant cinq morts et six blessés. Le Liban s'est empressé d'informer le Conseil de sécurité de ce nouvel incident. Mais hier soir, des vedettes israéliennes ont longé le littoral de Beyrouth et ont été prises sous le feu de l'artillerie côtière des forces palestiniennes. Ces dernières ont aussi ouvert le feu sur des hélicoptères israéliens repérés dans la même région.

De plus, au Caire, le président Sadate a demandé l'ajournement au niveau ministériel des négociations sur l'autonomie palestinienne, prévues pour lundi prochain à Guizhe. Cette décision est d'autant plus étonnante que le représentant américain Sol Linowitz venait à peine de déclarer que «les discussions n'étaient pas dans l'impasse». La requête de M. Sadate a été transmise au premier ministre israélien Menachem Begin et au président Carter.

les dans l'impasse. Mais les syndicats vont valoir que les salaires ne rejoignent plus la progression de l'indice des prix. Le patronat chiffre à \$500 millions le coût en production perdue d'une semaine de conflit.

LE MINISTRE grec des Affaires étrangères, M. Georges Rallis, a été élu hier chef du Parti de la Nouvelle Démocratie en remplacement de M. Constantin Caramanlis, élu lundi président du pays. M. Rallis deviendra donc premier ministre et devrait annoncer la formation de son cabinet d'ici à lundi. Il l'a emporté par 88 voix contre 84 sur M. Averoff-Tositsas, ministre de la Défense. Selon les observateurs, le «caramanlisme continue».

LES USA ont menacé hier de fermer la mission libyenne à Washington si les quatre Libyens qui y sont retranchés depuis mardi ne quittent pas le pays dans les 24 heures. Les quatre sont en instance d'expulsion pour «intimidation» contre des adversaires de Kadhafi aux États-Unis et ils refusent de quitter l'ambassade. Un important dispositif de police a été placé autour de l'immeuble, qui bénéficie de l'immunité diplomatique. Les Libyens affirment qu'il s'agit d'un «bureau populaire» et non d'une ambassade.

LES ÉVÊQUES de Pologne prennent la défense des dissidents et ont mis en garde les autorités contre les tensions sociales qui résultent d'une accentuation de la répression. Il ne faudrait pas que l'on aboutisse à une situation où l'on aurait la conviction qu'il existe en Pologne des prisonniers politiques, souligne à Varsovie un communiqué de la Conférence de l'épiscopat polonais. Par ailleurs, 13 dissidents ont entamé une grève de la faim en signe de solidarité avec les personnes emprisonnées «en raison de leurs activités en faveur de la vérité et de la justice».

DÉPÊCHES

ED MUSKIE a prêté serment hier soir en tant que 58e secrétaire d'État des États-Unis au cours d'une brillante cérémonie à la Maison-Blanche. Le président Carter en a profité pour vanter les qualités de «vision, sagesse et de jugement» du nouveau chef de la diplomatie américaine. Celui-ci s'est engagé à appliquer une politique de «clarté, de certitude et d'équilibre».

LA CHINE a informé la Nouvelle-Zélande et l'Australie de son intention de procéder prochainement à l'essai d'une fusée à tête nucléaire de longue portée dans le sud du Pacifique. Les autorités chinoises à Pékin n'ont ni confirmé ni démenti l'information fournie par le premier ministre néo-zélandais Robert Muldoon. A Canberra, on a appris de source officielle que l'Australie a été informée de son côté par le vice-premier ministre chinois Li Xiannian, en visite dans ce pays.

LE PENTAGONE a formellement démenti hier les informations de la télévision suédoise selon lesquelles «quelques milliers» de marines américains auraient débarqué récemment à Oman. Un porte-parole du Pentagone a affirmé que l'unité de 1.800 marins dont les USA disposent dans la région de l'océan Indien se trouvait hier à bord de quatre navires. Mais le ministère suédois des Affaires étrangères a confirmé avoir eu «des informations similaires» à celles citées par la télévision.

PARALYSIE de plus en plus complète de la Suède. Ainsi, le pays sera privé d'essence à compter d'aujourd'hui, aucun accord n'ayant pu être réalisé entre le syndicat des transports et le patronat. Le gouvernement a prorogé hier d'une semaine le gel des prix qu'il avait antérieurement décrété pour tenter de faciliter les négociations salaria-

Les représentants de 115 pays accompagnent Tito à la sépulture

d'après AP, AFP et UPI

Le président Josip Broz Tito, le «vieux lion» de Yougoslavie qui combattit les nazis et défia le Kremlin pour sauvegarder l'indépendance de son pays, a été inhumé hier dans la crypte située dans l'enceinte de la résidence présidentielle, sur la colline de Dedindje, qui domine Belgrade.

L'ex-métallurgiste qui devait remplacer un roi et diriger les destinées de son pays pendant 35 ans a été conduit à son dernier repos après l'une des plus importantes funérailles d'État du siècle et après que ses héritiers politiques se furent engagés solennellement dans leurs éloges funèbres à persévérer dans la voie

de Tito et du communisme indépendant qu'il avait élaboré.

Des réactés sillonnaient le ciel au-dessus des milliers de soldats et d'une foule immense silencieuse et émue alors que le cortège funèbre s'ébranla du parlement pour arriver deux heures plus tard au lieu de la sépulture, recouverte d'une simple dalle de marbre blanc portant ces seuls mots gravés en lettres d'or: «Josip Broz Tito 1892-1980». Le cortège était précédé de 365 porteurs de drapeaux, dont ceux des héroïques brigades organisées par Tito contre l'occupant nazi. Une simple jeep remorquait l'affût de canon sur lequel était placé le cercueil de chêne du maréchal, recouvert du drapeau national bleu, blanc, rouge frappé d'une étoile rouge. Jovanka, la veuve de Tito, et ses deux fils, Zarko et Misa, étaient présents.

Les funérailles, une journée seulement après celle qui aurait marqué son 88e anniversaire de naissance, regroupait 36 chefs d'État, quatre rois, 40 premiers ministres, huit vice-présidents, incluant M. Walter Mondale, des États-Unis. En tout, 115 pays étaient représentés, dont l'Union soviétique par le président Leonid Brejnev qui a dû s'asseoir trois fois pendant que les autres attendaient debout.

Près de la crypte, ce fut le président collégial de la Yougoslavie, M. Lazar Kolisevski, qui a prononcé l'éloge funèbre de celui qui fut héros de guerre, patriarche national et un des leaders du monde. «Nous sommes fiers de vous, de ce que vous avez accompli et de tout ce que vous nous laissez. Vous avez franchi cette longue et pénible route, laissant sur votre passage les traces les plus durables qu'un homme puisse imprimer à l'histoire», a dit M. Kolisevski. «Notre peuple vous remercie de lui avoir légué l'héritage le plus précieux qui lui assure d'être le maître absolu de sa destinée.»

Peu après, le président en exercice du Parti communiste yougoslave, M. Stevan Doronjski prononçait à son tour un éloge funèbre dans lequel il soulignait la résistance de Tito à toute ingérence étrangère et rappelait sa rupture avec Staline, l'un des points tournants de l'histoire de la Yougoslavie et du communisme. Il terminait en déclarant «gratitude et gloire à Tito», mots qui étaient repris spontanément par la foule.

Les absences les plus remarquables aux funérailles ont été celles du président américain Jimmy Carter et du président Valéry Giscard d'Estaing de France. Dans l'enceinte des délégations étrangères, M. Leonid Brejnev côtoyait le vice-président américain Walter Mondale et le numéro un chinois Hua Guofeng. Étaient aussi présents le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi; le premier ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher; le président d'ela République italienne, M. Sandro Pertini; le roi Baudouin de Belgique; le roi Hussein de Jordanie; le président Kenneth Kaunda de Zambie; les rois de Norvège et de Suède. Même le premier ministre Robert Mugabe, du nouvel État de Zimbabwe était présent.

Les chefs d'État du monde en profitèrent pour tenir des sommets privés à leurs hôtels ou ambassades de Belgrade. Ainsi, M. Mondale s'est entretenu avec les représentants de la France, de l'Espagne et de la Zambie avant de regagner Washington.

Ainsi, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a pu s'entretenir pendant une heure avec M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des Affaires étrangères. Les 53 otages américains détenus en Iran ont été au centre de la conversation qui a été qualifiée de «positive et constructive».



La veuve et les deux fils de Tito en tête du cortège funèbre.

téléphoto UPI

Brown refuse de tout dire au Congrès

WASHINGTON (AFP, UPI, PA) — Le secrétaire à la Défense Harold Brown a refusé hier de fournir au Congrès des précisions sur la façon dont se serait déroulée à Téhéran le raid américain du 25 avril s'il n'avait pas été annulé. Ce refus a provoqué un vif mécontentement chez plusieurs parlementaires.

«Il est évident que si certains détails de cette opération étaient révélés, cela compromettrait sérieusement nos activités antiterroristes», a déclaré M. Brown.

M. Brown s'en est tenu au rapport de 22 pages sur le raid manqué que le Pentagone a remis au Congrès et qui ne fournit que des détails secondaires et n'indique pas comment se serait déroulée la seconde phase de la mission à Téhéran.

«Nous sommes dans une im-

pas», a déclaré le sénateur Henry Jackson, qui a demandé au Pentagone de s'expliquer à huis clos sur la deuxième phase de l'opération.

Le Congrès devrait obtenir suffisamment d'informations sur la mission avortée pour déterminer «s'il y avait une chance raisonnable de sauver les otages» détenus depuis le 4 novembre dernier, estime le sénateur démocrate de Washington.

Plusieurs parlementaires ont le sentiment d'avoir été tenus à l'écart dans cette affaire alors que, selon eux, la presse a bénéficié de fuites au sein du gouvernement.

Une cérémonie nationale a lieu aujourd'hui au cimetière militaire d'Arlington, près de Washington, à la mémoire des huit militaires qui ont trouvé la mort en Iran au cours de ce raid.

d'après AP, UPI et AFP

Les problèmes s'amoncellent rapidement dus au flot de nouveaux réfugiés cubains qui ne cessent d'arriver en Floride, rendant difficile le maintien de l'ordre, tandis que la garde côtière redoute que la flottille de la liberté ne soit tôt ou tard frappée par un désastre effroyable et que les critiques pleuvent à l'endroit du président Carter qui a ouvert toutes grandes les portes des États-Unis.

Dans la seule journée d'hier, 48 autres bateaux ont amené 1.900 réfugiés à Key West de sorte que plus de 25.000 réfugiés cubains ont maintenant trouvé asile en Floride. Ils arrivent en si grand nombre que les services d'immigration ne parviennent plus à émettre les papiers nécessaires. Dans 12 des 14 centres des comtés de Dade, Broward et Palm Beach, il y a pénurie de vivres. Le mécontentement grandit dans les camps où on rapporte des escarmouches parmi les nouveaux arrivants. Deux compagnies de marines

Cubains: un désastre est à craindre

ont été placées en devoir pour exercer la surveillance.

A Washington, l'amiral John Hayes, commandant de la garde côtière, a averti qu'une tempête soudaine sur la mer pourrait engloutir d'un coup des centaines de personnes cherchant à gagner la Floride. Les politiciens, démocrates comme démocrates, commencent à critiquer vertement Jimmy Carter pour avoir ouvert les digues aux réfugiés. Ils ajoutent que les USA ont assez de leurs problèmes sociaux sans avoir à absorber ceux de Cuba. Plusieurs gouverneurs d'État sont aussi réticents à accueillir des réfugiés sur leur territoire, tandis qu'en Floride cet afflux porterait un rude coup au tourisme.

Deuxième tour des élections en Iran

LUTTE DE POUVOIR ENTRE RELIGIEUX ET LAÏCS



téléphoto PA

Fusillée pour corruption.

TEHERAN (PC, AFP, Reuter) — Les Iraniens retournent aux urnes aujourd'hui pour le deuxième tour des élections législatives afin de compléter le parlement qui devra décider notamment du sort des otages américains détenus à Téhéran depuis plus de six mois.

Les partis musulmans, dont le puissant Parti républicain islamique, ont obtenu un soutien non déguisé de l'ayatollah Khomeiny à la veille de l'élection. Le «guide de la révolution» a incité les Iraniens à élire des représentants «100 pour cent islamiques» et à rejeter les candidats des «écoles de pensée déviationnistes».

Le Parti républicain islamique, dominé par le clergé, a remporté 50 des 98 sièges décidés au premier tour en mars et il est favori pour répéter sa performance. Le deuxième tour a lieu dans les circonscriptions où aucun candidat n'a pu dégager une majorité au 1er tour et le ballottage se fait entre les deux candidats qui ont obtenu le plus de voix. Il n'y a pratiquement pas eu de campagne cette fois, con-

trairement à ce qui s'était passé au premier tour.

Le Kurdistan ne participe pas au second tour des élections, qui a été reporté à une date indéterminée, en raison des troubles qui ont perturbé cette région.

Tenant apparemment de prendre de vitesse ses adversaires intégristes, le président Bani-Sadr a confirmé hier sa volonté de constituer un cabinet «le plus tôt possible et peut-être même aujourd'hui». En nommant un premier ministre avant la réunion du Parlement islamique qui sera formé à l'issue du deuxième tour des élections, il placerait ses adversaires devant le fait accompli et les priverait du fruit d'une victoire probable aux élections.

Toutefois, rien n'est encore joué même si M. Bani-Sadr avait obtenu de l'ayatollah Khomeiny le feu vert pour former un gouvernement. Le décret à cet effet n'a pas encore été publié en raison, semble-t-il, d'une intervention auprès de l'imam des représentants des intégristes, qui sont loin d'avoir désarmé.

Cette impression a été confir-

mée par l'ayatollah Behehti, dirigeant du Parti de la république islamique, qui s'est déclaré hier opposé à la formation d'un gouvernement de coalition avant la constitution du Parlement. Tout gouvernement devrait être approuvé par le Parlement ou le conseil révolutionnaire, a affirmé l'ayatollah Behehti dans son journal «République islamique».

A l'heure où la révolution iranienne est confrontée à l'agitation de certaines provinces, dont le Kurdistan et le Khuzistan, à l'enlèvement de la crise américaine-iranienne et aux croissantes difficultés économiques, les déclarations de Behehti et d'autres religieux indiquent que ceux-ci n'abandonneront pas sans combattre le pouvoir aux laïcs.

La journée d'hier a également été marquée par les premières exécutions de femmes pour des motifs politiques: Mme Farokhrou Parsa, ancien ministre de l'Éducation sous le régime du chah, a été fusillée après avoir été condamnée par un tribunal islamique pour corruption, promotion de la culture impérialiste et collaboration avec la Savak; Mme Fatemah Sadeghi, a également été fusillée pour avoir dirigé un réseau de prostitution.

Enfin, le ministère des Affaires étrangères a officiellement confirmé à l'ambassade de Suisse que Mme Cynthia B. Dwyers, journaliste pigiste américaine, avait bien été arrêtée lundi par les gardes révolutionnaires à Téhéran. Elle serait soupçonnée d'espionnage pour le compte de la CIA.

Le pape exhorte les Africains à ne pas se laisser exploiter

■ ACCRA, Ghana (UPI, Reuter) — Le pape Jean-Paul II a exhorté hier les nations africaines à ne pas se laisser exploiter ou permettre que leur culture soit influencée par des nations développées, avides de gains économiques ou politiques.

Le souverain pontife a lancé cet avertissement après avoir été accueilli, à son arrivée à Accra, par le président Hilla Limann du Ghana. «Trop souvent, a-t-il dit, les rapports entre les Etats, particulièrement en ce qui concerne le développement économique et politique, ne visent qu'à renforcer une position dominante ou à exercer des pressions sous le couvert d'une assistance: il s'ensuit que les nations économiquement plus développées ne comprennent pas que les pays plus jeunes ont beaucoup plus à offrir que leurs ressources naturelles ou la possibilité pour les nations industrialisées d'y écouler leurs produits. L'Afrique a quelque chose de particulier à offrir au monde, et c'est pourquoi je dis au Ghana et à l'Afrique tout entière: préservez votre culture; laissez-la s'enrichir au moyen d'échanges avec les autres cultures, mais ne lui permettez pas de périr».

L'étape d'Accra sera l'occasion de la première rencontre entre le chef de la chrétienté et le nouvel archevêque de Cantorbéry, primat de l'Eglise anglicane, le très révérend Robert Runcie; celui-ci se trouve actuellement en Afrique pour y inaugurer un nouveau diocèse anglican pour le Zaïre, le Burundi et le Rouanda. Les deux chefs spirituels devaient avoir un entretien privé à Accra ce matin.

Le pape gagnera ensuite par avion Kumasi, dans le nord du Ghana, où il sera reçu par le roi



Un groupe d'acrobates ont accueilli le pape à son arrivée à l'aéroport de Nairobi d'où il devait s'envoler quelques instants plus tard pour le Ghana.

des Ashanti. Demain, il doit se rendre en Haute-Volta et en Côte d'Ivoire.

Des petits Pope

Par ailleurs, selon le quotidien kenyan *The Standard*, plus de 70 bébés sont venus au monde à Nairobi au cours des 48 heures de la visite de Jean-Paul II, et la

plupart des mères interrogées ont annoncé leur intention de prénommer «Pope» (Pape) leur progéniture.

«C'est le plus beau cadeau à faire à quelqu'un en souvenir de la visite du souverain pontife», a déclaré Mme Rachel Njoroge, qui a donné le jour à son huitième garçon.

télephoto AP

L'ordre papal au Père Drinan de quitter la politique, un cas isolé

■ CITE DU VATICAN (AFP) — C'est Jean-Paul II qui a demandé au Jésuite américain Robert F. Drinan, député démocrate du Massachusetts, de renoncer à se présenter aux prochaines élections, a confirmé hier un porte-parole de la Compagnie de Jésus à Rome.

Le pape a chargé le Père Pedro Arrupe, supérieur des Jésuites, de faire connaître son «souhait» au Père Drinan, qui a respecté le vœu d'obéissance auquel sont tenus tous les fils de Saint-Ignace.

Le geste du chef de l'Eglise à l'égard du Père Robert F. Drinan n'a pas fait l'objet d'un document pontifical sur la participation des prêtres et des religieux à la vie politique, assure-t-on de source autorisée vaticane. Il s'agit d'un cas unique, ajoute-t-on.

De nouveaux documents sur ce sujet ne sont pas nécessaires. Le code de droit canon interdit formellement à tout prêtre d'accepter le mandat de député ou de

sénateur. Le projet d'un nouveau code, qui n'attend que l'approbation des évêques et du pape pour être publié, ne prévoit pas de changement substantiel du canon 139 concernant les devoirs des ecclésiastiques.

Seul le «placet» de l'évêque ou du supérieur religieux permet de déroger à cette règle. Ce qui était le cas du Père Drinan quand il se présenta aux élections en 1971.

Ce ne fut pas au contraire le cas du Père Olindo Del Donno, député néo-fasciste italien, suspendu à divinis en 1976 par son archevêque, «parce qu'il n'est pas permis de mettre l'habit et la condition sacerdotale au service de quelque parti que ce soit, surtout en agissant sans le consentement de l'autorité ecclésiastique et plus encore contre ses directives».

Un document du synode des évêques de 1971, signé, notamment par l'archevêque de Cracovie Karol Wojtyła, précise qu'assumer une charge de direction

ou de «militant» actif en faveur de quelque faction politique doit être exclu pour tout prêtre, à moins que, dans des circonstances concrètes et exceptionnelles, une telle chose soit vraiment requise pour le bien de la communauté avec le consentement de l'évêque, après consultation du conseil presbytéral et, le cas échéant, de la conférence épiscopale.

Dans le respect de cette règle, un religieux — le Père Miguel D'Escoto, de la Société de Maryknoll —, est actuellement ministre des Affaires étrangères du Nicaragua et le Père Ernesto Cardenal, ministre de la Culture du même pays.

Nombreux sont les prêtres qui participent en différents pays, surtout en Amérique latine, à la promotion de la justice sociale. «Il s'agit d'un engagement personnel et non de la participation à une campagne électorale, comme serait le cas du Père Drinan», souligne-t-on au Vatican.

Mise en garde contre l'influence des mass-media sur les enfants

■ CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape Jean-Paul II a mis en garde les parents contre l'influence des mass-media (et particulièrement de la télévision) sur les enfants, dans un message adressé aux catholiques diffusé hier par le Vatican.

Dans ce document écrit pour la 14e «journée mondiale des communications sociales» qui aura lieu le 18 mai, le pape critique «l'influence croissante que les mass-media, et parmi ceux-

ci spécialement la télévision, exercent sur le processus de socialisation des enfants, en fournissant une vision de l'homme, du monde et des rapports avec les autres qui diffère souvent profondément de celle que la famille entend transmettre».

Le pape regrette ensuite qu'en bien des cas, les parents ne se préoccupent pas assez de ce problème. «Attentifs en général à veiller sur les amitiés qu'entretennent leurs enfants,

écrit-il, ils ne le sont pas autant vis-à-vis des messages que la radio, la télévision, les disques, la presse et les bandes dessinées apportent dans l'intimité protégée et sûre de leur maison.»

Le souverain pontife souligne cependant que, bien utilisés, les mass-media peuvent être «des éléments utiles du processus de maturation humaine progressive que réclame l'introduction des jeunes dans la vie sociale».

Le Grand Nord pris d'assaut

■ Le Grand Nord canadien sera pris d'assaut dans les mois qui viennent (en fait, c'est déjà commencé) par une armée de scientifiques et près de 800 d'entre eux s'y rendront pour divers travaux pendant des périodes de durée variable entre avril et novembre.

Ces scientifiques, qui prendront part à 145 projets de recherche, représentent des ministères gouvernementaux, ainsi que des universités et des établissements de recherche du Canada et de l'étranger. Ils se livreront à des recherches dans plusieurs domaines, tels que les glaces de mer et les marées, les glaciers et le pergélisol, les caribous et les ours polaires, la baleine et les phoques, les oiseaux et les poissons, les sons sous-marins et la chaleur souterraine, les tremblements de terre et le

magnétisme terrestre, les conditions météorologiques et la corrosion des métaux, etc.

Ainsi, M. Paul Widden, de l'université Concordia, de Montréal, étudiera la biodégradation des fuites de pétrole sur les îles Cameron et Devon, alors que M. D.E. Sergeant, du ministère des Pêches, mènera une étude sur les baleines blanches dans le détroit de Lancaster.

Quelle que soit la diversité des projets, les questions de transport et de communication seront réglées par l'«Etude du plateau continental polaire», un organisme du ministère fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources qui s'occupe, depuis 1959, de l'organisation logistique des expéditions entreprises dans le Grand Nord canadien.

Regardez autour de vous...

la piscine

L'environnement c'est vous. Bien sûr, c'est aussi l'eau, la terre, l'air. Mais c'est avant tout ce que vous en faites autour de vous.

Par exemple, pour avoir une piscine en bonne santé, ça prend un peu de chimie, de bons accessoires et beaucoup de soins. Mais c'est maintenant

qu'il faut la nettoyer. Vidangez l'eau jusqu'au quart environ, nettoyez ensuite les parois, le fond, puis remplissez-la (mais pas aux heures de grande demande). Une piscine de 7,2 m (24 pi) de diamètre et 1,2 m (4 pi) de profondeur prend 15,300 l (3400 gal.) d'eau. Après avoir nettoyé le système de purification, de filtration, remettez-le en marche. Remarquez-vous des mauvaises odeurs? Avez-vous les yeux irrités? Si oui, c'est que la quantité de chlore libre dans l'eau est insuffisante. Vaut mieux mettre plus de chlore que pas assez.

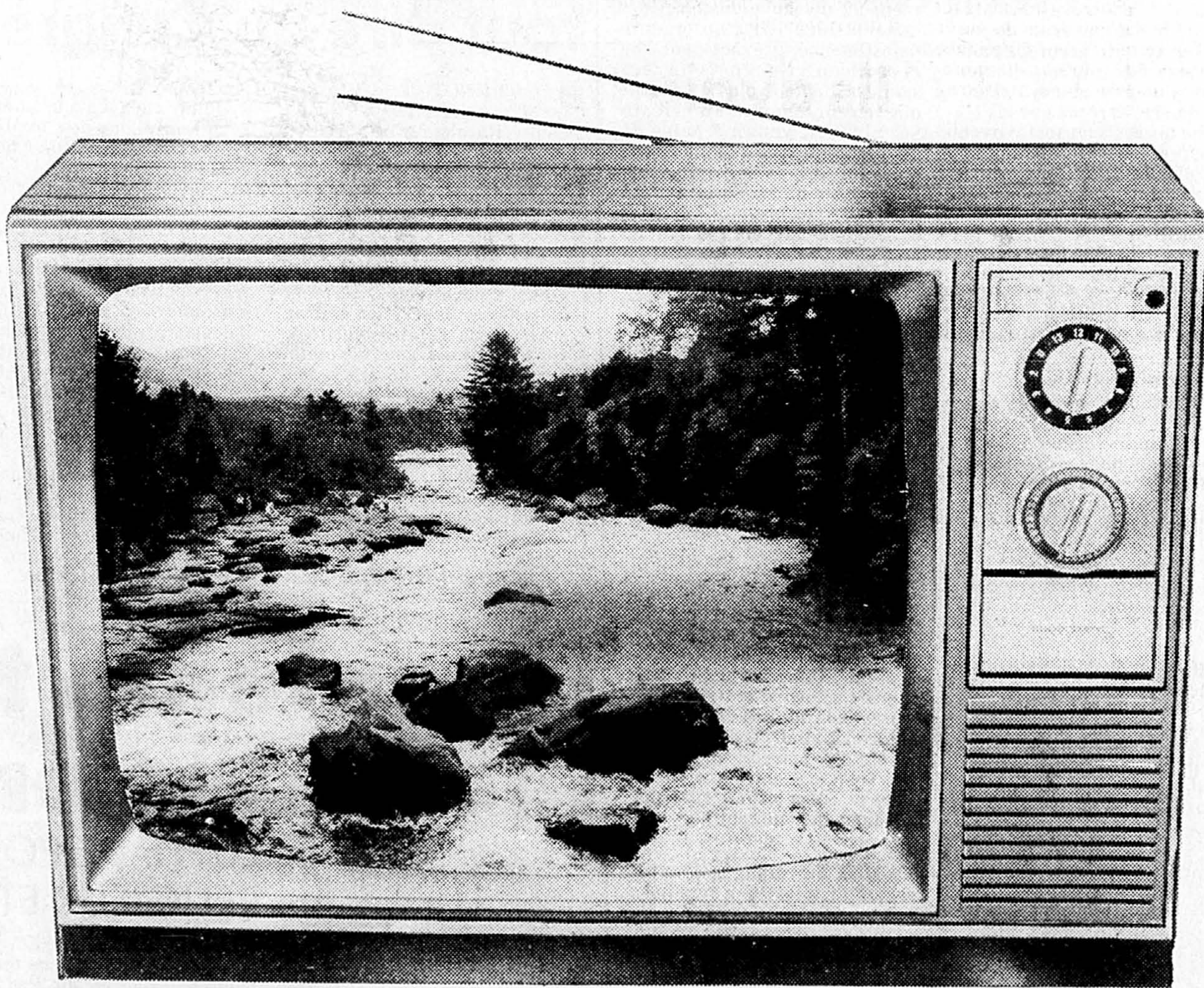
Pour de plus amples renseignements, procurez-vous le dépliant «Des piscines en santé» en écrivant à l'adresse suivante: Ministère de l'Environnement, Direction des communications et de l'éducation, 2360, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 4H2. L'environnement dépend de vous.

Environnement Québec



c'est le mois de
= l'Environnement =

un super achat! Télé-couleur portatif 20" SYLVANIA



Garantie 3 ans sur tube-image, pièces et service à domicile dans la région desservie par Simpsons

- Tube-image «Chroma-Line», syntonisation-couleur «GT-Matic» et dispositif «Perma-Tint» pour des images aux couleurs fidèles et naturelles!
- Châssis 100% transistorisé muni d'un contrôle automatique des fréquences (CAF); antenne télescopique bipolaire pour VHF, antenne «noeud papillon» pour UHF.
- Attrayant coffret au fini similinoyer. Env. 23 1/2" x 16 1/4" x 18 1/4". Modèle CX-9161.

Rayon 395, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Prix Simpsons

\$499

Pensez à Simpsons... pour le divertissement au foyer

Simpsons